

ABBÉ FRANÇOIS DANTEC

Professeur

au Grand Séminaire de Quimper

# FOYERS RAYONNANTS

*Préface par son Excellence Mgr Fauvel,  
Evêque de Quimper et de Léon*

## GUIDE APOSTOLIQUE DES ÉPOUX CHRÉTIENS

Volume III : **APOTRES**

(4<sup>e</sup> Edition - 20<sup>e</sup> mille)

Direction des Œuvres, 9, Rue du Froust, Quimper  
C. C. P. 6459 Nantes

1959



<http://www.liberius.net>

© Bibliothèque Saint Libère 2020.

Toute reproduction à but non lucratif est autorisée.



**NIHIL OBSTAT**

**Rhedonis, die 20 Decembris 1959.**

**A. MARTIN**

**Censor deputatus**

**IMPRIMATUR :**

**Quimper, le 21 Décembre 1959.**

**† ANDRÉ**

**Evêque de Quimper et de Léon.**

**A SON EXCELLENCE  
MONSEIGNEUR FAUVEL**

**EN HOMMAGE DE RESPECT  
DE GRATITUDE ET D'AFFECTION.**

Du même auteur :

La belle vie et la mort magnifique de  
**L'ABBÉ JEAN SUIGNARD**  
(1920-1944)

LIBRAIRIE GUIVARCH, QUIMPER

(2<sup>e</sup> édition)

130 francs (1,3 N.F.)

---

**FOYERS RAYONNANTS I**  
(FÉCONDS ET UNIS)

Guide Moral de l'Amour Chrétien  
(Les problèmes de la morale conjugale)

10<sup>e</sup> édition (70<sup>e</sup> mille), 306 pages

500 francs (5 N.F.)

mise à jour selon les derniers enseignements de S. S. Pie XII

DIRECTION DES ŒUVRES, QUIMPER

---

**FOYERS RAYONNANTS II**  
(FERVENTS)

Guide Spirituel des Chrétiens Mariés  
(Les problèmes de la sanctification conjugale)

5<sup>e</sup> édition (25<sup>e</sup> mille), 360 pages

580 francs (5,8 N.F.)

DIRECTION DES ŒUVRES, QUIMPER

---

**FIANÇAILES CHRÉTIENNES**

(Le sens chrétien du mariage - Le problème du choix  
Les attitudes chrétiennes dans les fiançailles)

4<sup>e</sup> édition (20<sup>e</sup> mille), 190 pages

450 francs (4,5 N.F.)

DIRECTION DES ŒUVRES, QUIMPER

---

"Foyers Rayonnants" et "Fiançailles Chrétiennes" sont déjà traduits (ou en cours de traduction) en allemand, en anglais, en espagnol, en flamand, en italien, en portugais, en indochinois et en japonais.

# LETTRE-PRÉFACE

de son Excellence Monseigneur FAUVEL  
Evêque de Quimper et de Léon

---

CHER MONSIEUR L'ABBÉ,

*Comme un tryptique du Moyen-Age, votre étude sur les « Foyers Rayonnants » se clôt par ce troisième volume, le « Guide apostolique », dont vous offrez la dédicace à votre Evêque en un geste dont la délicatesse m'a vivement touché. Vous soulignez ainsi que l'apostolat du foyer, comme tout apostolat, se rattache à la mission que Notre-Seigneur a confiée aux Apôtres et à leurs successeurs.*

*Vous avez voulu pour votre ouvrage la clarté et l'ordonnance d'un bon et solide manuel, où les principes d'une saine théologie, nourrie de l'enseignement des Papes, sont illustrés d'exemples concrets.*

*Vous ne vous bornez pas à montrer l'apostolat du foyer en tant que tel. Vous rappelez que tout chrétien doit travailler à l'avènement du Royaume de Dieu. Soucieux de respecter la vocation de chacun, selon ses aptitudes et ses possibilités, vous jalonnez ce vaste champ du Père de famille où tous peuvent trouver à s'employer.*

*Comme il convient, le témoignage de vie du foyer pleinement chrétien a la première place dans votre exposé. Quant aux activités, qui supposent toujours à des degrés divers un effort conjoint des deux époux, vous en énumérez les formes principales depuis l'évangélisation directe, par l'enseignement du catéchisme par exemple, jusqu'à l'action temporelle inspirée par les principes chrétiens.*

*Aux militants de nos Mouvements d'Action Catho-*



*lique, vous rappelez l'ampleur de la tâche qui leur est confiée dans leur paroisse et dans leur milieu de vie. Vous insistez, à juste titre, pour que les groupes de foyers orientent leurs membres vers ces mouvements au lieu de se replier sur eux-mêmes ; en élargissant ainsi leur horizon, ils garantissent leur durée et leur vitalité.*

*Vos dernières pages, écho de l'Encyclique sur la Virginité, s'harmonisent avec les aspirations des parents vraiment chrétiens. Au-delà de leur apostolat, ne souhaitent-ils pas de préparer à l'Eglise, parmi leurs enfants, des âmes totalement consacrées au Seigneur ? Le nombre et la qualité des vocations sacerdotales et religieuses de demain dépendent, pour une large part, de la valeur spirituelle et apostolique des foyers d'aujourd'hui.*

*Certains gémissent se contentent de pleurer sur le malheur des temps, sur l'immoralité de la jeunesse, sur les fléaux sociaux qui ravagent la famille, sur les romans et les films qui vantent l'amour libre. Certes, ces maux sont d'une extrême gravité ; il faut les dénoncer. Mais pour y porter remède, il ne suffit pas d'un blâme ou d'une condamnation. A la séduction du mal il faut opposer la « séduction » du bien. C'est vers cette œuvre positive que vous orientez les « foyers rayonnants » dont la « lumière brille aux yeux des hommes pour que soit glorifié le Père qui vit dans les cieux ».*

*Vous offrez ainsi aux époux chrétiens et aux prêtres qui ont mission de les aider un instrument précieux. Déjà vos deux premiers volumes, traduits en plusieurs langues, ont éclairé des milliers de lecteurs. Je souhaite le même succès à ce « guide apostolique », et je vous redis, cher Monsieur l'Abbé, mon paternel et cordial dévouement en Notre-Seigneur.*

*Quimper, en la fête de Pâques 1955.*

ANDRÉ,  
EVÊQUE DE QUIMPER ET DE LÉON.

## INTRODUCTION ET PLAN

Après le « *Guide Moral de l'Amour Chrétien* » et le « *Guide Spirituel des Chrétiens Mariés* », voici le « *Guide Apostolique des Epoux Chrétiens* ».

Le *Premier Volume* (« *Féconds et Unis* ») (1) exposait les principes de la morale conjugale ;

Le *Second Volume* (« *Fervents* ») (2) se rapportait aux problèmes de la sanctification conjugale ;

Le *Troisième Volume* (« *Apôtres* ») est consacré aux problèmes de l'apostolat conjugal.

Et c'est ainsi que se termine la série des « *FOYERS RAYONNANTS* ».



L'accueil, vraiment inattendu, que des milliers de foyers (et de prêtres) ont bien voulu réserver aux deux premiers volumes a été pour l'auteur un précieux encouragement et comme une « indication » pour aller jusqu'au bout de son œuvre.

Mais en réalité, cet ouvrage — tout comme les deux autres — doit être considéré, avant tout, comme la réponse à un appel, comme le signe et l'effet d'une véritable angoisse apostolique.

A l'occasion de contacts répétés avec toutes sortes de foyers, — et tout spécialement dans des journées de recollection et de retraite spirituelles — il nous est apparu, de plus en plus clairement, que l'éducation spirituelle profonde des époux chrétiens était une œuvre urgente et capitale.

C'est de cette éducation profonde que dépendra, en

(1) Volume I (1951), 6<sup>e</sup> édition, 290 pages, 1954.

(2) Volume II (1953), 3<sup>e</sup> édition, 360 pages, 1954.

très grande partie, *le sort de l'apostolat des laïcs adultes dans l'Eglise.*

Or, il arrive malheureusement que des enseignements par trop simplistes ne tiennent *pas toujours un compte suffisant de toute la complexité des problèmes ni de toutes les exigences de la doctrine.*

Sans doute faut-il s'efforcer, dans tout enseignement, d'être aussi clair et aussi simple que possible. *Mais il n'est jamais permis de sacrifier la vérité à la simplicité...*

Et, par ailleurs, *il faut faire confiance à la grâce, c'est-à-dire au Maître Intérieur qui éclaire les âmes droites et les aide si puissamment à pénétrer et à progresser dans l'intelligence des choses de Dieu.*

*A toutes les âmes désireuses et capables de maturité spirituelle on se doit d'assurer une nourriture solide (Heb. 5, 14). Le reste est l'œuvre de la grâce, et il faut lui faire confiance...*

Comment ne pas faire, ici, mention du témoignage d'un grand nombre de foyers d'une instruction très modeste — (nous pensons spécialement à un bon nombre de ruraux) — et chez qui des enseignements apparemment difficiles avaient souvent trouvé de très profondes résonances...



Ce sont ces considérations, ces faits et ces témoignages qui ont dicté *l'objet, la présentation et le plan* de ce « *Guide Apostolique des Epoux Chrétiens* ».

Sans doute pourra-t-il également servir aux *prêtres* chargés de conduire des âmes conjugales.

Mais, comme l'indique le titre, il est *d'abord destiné aux foyers qui se veulent apôtres*, et qui veulent mieux comprendre ce que cela signifie et ce que cela exige.

Sans prétendre à un exposé absolument complet, on voudrait du moins leur dire *tout l'essentiel* de ce qu'ils doivent savoir.

La doctrine en a été puisée, d'abord et avant tout, dans les Documents de la *Hiérarchie*, ainsi que dans les Directives officielles des grands *Mouvements de l'Action Catholique*.

Pour éviter d'étendre inconsidérément les dimensions (et le prix) du volume, il a souvent fallu renoncer à citer une foule de textes ; mais ils furent toujours présents à nos yeux, et nous avons eu pour principal souci d'en reproduire la doctrine avec une scrupuleuse fidélité.

Pour la mise au point de l'ensemble des problèmes, nous avons grandement bénéficié des conseils et des suggestions des Aumôniers d'Action Catholique du diocèse de Quimper, ainsi que d'un grand nombre d'autres prêtres : que tous trouvent ici l'expression de nos remerciements pour leur précieux concours.



Malgré tous nos efforts pour un maximum de clarté, nous n'avons pas la prétention d'avoir écrit « un livre de lecture facile pour tous ». La nature du sujet ne le permettait guère...

Nous espérons qu'on voudra bien en tenir compte, et qu'on ne voudra pas se contenter, en pareille matière, d'une lecture rapide et superficielle.

Beaucoup de pages ne pourront sans doute livrer tout leur contenu qu'à condition de faire l'objet d'une *méditation* ou d'une *lecture spirituelle*.

C'est dans ces conditions seulement qu'elles pourraient peut-être devenir, — avec l'aide du Christ, source de toute grâce, — une occasion de lumière et de *saine inquiétude*, d'éveil, de soutien et d'encouragement, de stimulation et de réconfort pour les foyers auxquels elles s'adressent.

Puissent-ils tous devenir, selon toute la mesure de leurs talents et de leurs possibilités, de plus en plus lucidement, de plus en plus ardemment apôtres, en un

temps où l'Eglise et le monde ont un si grand besoin de RAYONNANTS TÉMOINS DE JÉSUS-CHRIST...



Le « *Guide Apostolique* » comportera trois parties :

La PREMIÈRE PARTIE précisera la NATURE DE L'APOSTOLAT CHRÉTIEN ;

La DEUXIÈME traitera du DEVOIR DE L'APOSTOLAT DES LAICS ;

La TROISIÈME PARTIE dira les PRINCIPALES MODALITÉS DE L'APOSTOLAT DES CHRÉTIENS MARIÉS.

*Grand Séminaire de Quimper,  
Avril 1955.*

---

# PREMIÈRE PARTIE

---

## QU'EST-CE QUE L'APOSTOLAT CHRÉTIEN ?

- SA NATURE
- SES LOIS
- SES DIFFÉRENTES FORMES



# CHAPITRE PREMIER

## **VRAIE NATURE DE L'APOSTOLAT CHRÉTIEN : ÊTRE APÔTRE, QU'EST-CE QUE C'EST ?**

Le mot « apostolat » est à l'ordre du jour. On l'emploie assez souvent à tort et à travers. Et les chrétiens eux-mêmes ne comprennent pas toujours ce que c'est que d'être apôtre.

Il en résulte toutes sortes de confusions et de malentendus. Les uns s'imaginent être de vrais apôtres, alors qu'ils n'en ont que le titre ; d'autres exercent un authentique apostolat, mais presque sans le savoir ; beaucoup souhaiteraient d'y voir un peu plus clair, et éprouvent le besoin de comprendre la véritable nature de l'apostolat chrétien.

Un tel désir est légitime, et on ne saurait que s'en réjouir ; car, au milieu de tant de problèmes posés par l'évangélisation du monde moderne, une claire définition de l'apostolat dissiperait bien des erreurs et des confusions et aiderait à résoudre bien des problèmes posés à l'Eglise de notre temps.

C'est pourquoi il est si important de commencer par là. Au seuil de ces pages destinées principalement aux époux chrétiens, pour les guider dans l'accomplissement de leurs multiples tâches apostoliques, il est indispensable de dire clairement *ce qu'est l'apostolat*.

### ARTICLE PREMIER

#### **DÉFINITION DE L'APOSTOLAT CHRÉTIEN : FAIRE CONNAÎTRE ET AIMER JÉSUS-CHRIST DANS L'EGLISE**

*Etre apôtre du Christ c'est faire connaître et aimer Jésus-Christ dans l'Eglise.*

L'apostolat chrétien c'est la mise en œuvre des



divers moyens susceptibles d'amener les autres à *la connaissance et à l'amour du Christ dans l'Eglise*. L'apôtre est un homme qui a le souci, intérieur et agissant, de *faire connaître et aimer le Christ dans l'Eglise*.

Pour aider à mieux comprendre le sens et la portée de cette définition, il convient d'en expliquer les deux aspects essentiels, qui sont :

- 1° *de faire connaître et aimer le Christ Jésus,*
- 2° *dans l'Eglise.*

### 1°

## FAIRE CONNAITRE ET AIMER LE CHRIST JÉSUS

Qu'on ne l'oublie jamais : le Christ est au cœur, au centre de tout apostolat, comme il doit être au cœur de tout apôtre.

L'apostolat chrétien est donc centré sur le Christ : faire en sorte que le Christ soit mieux connu et mieux aimé : voilà son *objet essentiel*.

Cela signifie que l'apôtre aura pour souci principal de « gagner les âmes à Jésus-Christ » ou (ce qui revient au même) *d'apporter le Christ aux âmes*.

Ainsi donc, en toute vérité, être apôtre chrétien c'est être « *l'apôtre du Christ Jésus* ». N'est-ce pas le titre expressément revendiqué par l'apôtre *Saint Paul*, qui demeure à jamais « l'Apôtre » par excellence et le modèle achevé de tous les apôtres ?

On comprendra, aussitôt, que le ressort de tout apostolat, la grande force qui soulève le véritable apôtre, c'est « l'amour du Christ qui le presse » (2 Cor. 5-14).

Et par toute sa vie, l'apôtre montrera que, pour lui-aussi, comme pour l'apôtre *Saint Paul*, « *vivre c'est le Christ* » (Phil. 1-21) et que son principal souci sera de « *prêcher Jésus-Christ* » (1 Cor. 1-23, 2 Cor. 4-5 ; cf. Actes des Apôtres 19, 13), *d'être le témoin du Christ*.

*Pratiquement*, il s'agira de fournir, du Christ et du

christianisme, une image non seulement juste mais encore attrayante et enthousiasmante.

Non seulement l'apôtre ne doit pas rougir du Christ et de l'Évangile, mais il doit en avoir *une exaltante fierté*.

Le fait d'avoir trouvé le Christ doit apparaître à tout apôtre comme le trésor inappréciable, la richesse par excellence, la perle précieuse, qu'il brûle de communiquer aux autres.

Sachant que c'est par la connaissance et l'amour du Christ qu'on accède aux *splendeurs merveilleuses de la grâce*, à la dignité inouïe d'enfant de Dieu, de membre et de cohéritier du Christ, l'apôtre qui aime ses frères d'un véritable amour ne peut plus se défendre de la passion de les conduire à cette connaissance et à cet amour du Christ Sauveur.

Parmi les nombreux textes où s'exprime ce tourment de la « proclamation du Christ Jésus », il n'en est sans doute pas de plus suggestif pour bien comprendre ce qu'est l'apostolat, que celui de Saint Paul aux chrétiens de Philippiques. L'apôtre, prisonnier, y exprime principalement sa joie de voir s'étendre la connaissance et l'amour du Christ Jésus. Il sera facile d'y reconnaître, dans la diversité des formules, la préoccupation dominante de voir progresser « la prédication du Christ », l'annonce du Christ, « la glorification du Christ ».

*« Je veux que vous sachiez, frères, que la situation où je me trouve a plutôt tourné au progrès de l'Évangile, si bien que mes liens par leur notoriété ont rendu témoignage au Christ dans tout le prétoire et près de tous les autres, et que la plupart des frères, encouragés dans le Seigneur par mes chaînes, sont plus hardis à annoncer sans crainte la parole de Dieu. D'aucuns, il est vrai, prêchent le Christ par esprit de jalousie et de dispute, mais d'autres le font par bonne volonté. Ceux-ci agissent par charité, sachant que je suis établi [par Dieu] pour la défense de l'Évangile, tandis que ceux-là, animés d'un esprit partisan, annoncent le*

*Christ pour des motifs qui ne sont pas purs, avec la pensée de rendre mes chaînes [plus] pénibles. Et après ? Il reste que de toute manière, insidieusement ou loyalement, le Christ est annoncé, et je m'en réjouis ; et même je continuerai à m'en réjouir, car je sais que cela tournera à mon salut, grâce à votre prière et à l'assistance de l'Esprit de Jésus-Christ, selon la vive attente et l'espoir que j'ai de n'être en rien confondu, mais qu'en toute assurance, maintenant comme toujours, le Christ sera glorifié dans mon corps, soit par ma vie, soit par ma mort. Car pour moi, vivre [c'est] le Christ, et mourir, un gain. » (1)*

Voilà donc, bien précisé, l'objet fondamental de tout apostolat ; être apôtre, au sens chrétien du mot, c'est être un « diffuseur » de la connaissance et de l'amour du Christ-Jésus.

Tous les chrétiens qui se veulent ou qui se disent apôtres l'ont-ils toujours bien compris ? Et pourtant, il est si important de savoir ce qu'on veut dire et ce qu'on veut, quand on parle d'apostolat.

## 2°

### DANS L'ÉGLISE

Quand on a dit qu'être apôtre c'est vouloir faire connaître et aimer Jésus-Christ, il faut ajouter que cela doit se réaliser dans *l'Église*.

Et cela signifie principalement *deux choses* : d'abord, que l'apôtre se considère et se conduise lui-même dans tout son apostolat *comme un membre de l'Église*, ensuite, qu'il doit avoir, avant tout, la préoccupation d'amener les autres à devenir, eux-aussi, *des membres vivants* (ou des membres plus vivants) *de l'Église*.

(1) *Épître aux Philippiens*, 1, 12-21.

## 1) L'apôtre doit agir en membre de l'Eglise.

Il est très important pour l'apôtre de comprendre qu'il est un membre de l'Eglise, et qu'il doit se conduire comme tel dans toute sa vie et dans toutes ses activités apostoliques.

*C'est l'Eglise tout entière qui a la mission de conduire l'humanité au Christ. Dans cette Eglise, chaque membre a sa place, son rôle, sa fonction dans cette grande œuvre. Mais c'est l'Eglise, et elle seule, qui a reçu de Dieu la mission et les moyens d'amener les hommes au Christ.*

C'est pourquoi il ne saurait y avoir de véritable apostolat, au sens plénier du mot, qu'en *union avec l'Eglise, qui est Une.*

Les *conséquences pratiques* sont d'une extrême importance ; il suffit d'en indiquer quelques-unes.

Tout d'abord, l'apôtre doit avoir le sentiment de sa *qualité de membre de l'Eglise et la préoccupation de remplir pleinement sa fonction providentielle dans l'Eglise.*

Il doit aussi avoir à cœur de toujours mieux comprendre le mystère de cette Eglise. Il doit comprendre en particulier que l'Eglise « *c'est Jésus-Christ répandu et communiqué* » (Bossuet) ; que « *c'est tout un de Notre Seigneur et de l'Eglise* » (Jeanne d'Arc). Il doit savoir que l'Eglise a été constituée par Dieu comme *la Gardienne et la Maîtresse infailible des vérités du salut*, et que c'est elle qui a été chargée par Dieu de *communiquer à toutes les générations tous les trésors de la Rédemption.*

Cet amour lui fera *partager tous les soucis et les préoccupations de l'Eglise, ses peines et ses joies.*

Le cœur de tout apôtre doit battre à l'unisson de celui de l'Eglise. Il vit de plus en plus « *au rythme de l'Eglise* », communiant à ses pensées et à ses grandes aspirations.

Par cette « *sympathie* » très profonde et très filiale,

*l'apôtre fait véritablement siens les grands problèmes de l'Eglise.*

Et il se consacre, *selon la mesure de ses moyens et de ses forces*, à la réalisation *des grands desseins de l'Eglise.*

Tout apôtre doit avoir *la fierté et l'amour de l'Eglise.* Il doit avoir enfin, à un titre spécial, ce qu'on appelle « *le sens de l'Eglise* », et en particulier *l'esprit d'obéissance* à l'égard des enseignements, des prescriptions et des directives de la hiérarchie catholique.

Ce dernier point présente une importance capitale : *il n'y a de véritable apostolat que dans un esprit de soumission au Pape et aux Evêques.* Ce qui se ferait sans eux (en les ignorant) risquerait d'être vain ; et ce qui se ferait contre eux (en leur résistant) serait nécessairement faux et pernicieux du point de vue apostolique.

## **2) L'apôtre doit viser à faire des autres, des membres de l'Eglise.**

Puisque « *l'Eglise c'est Jésus-Christ répandu et communiqué* » (Bossuet), *on ne trouve pleinement le Christ que dans l'Eglise.*

Et donc, si on veut véritablement conduire les âmes au Christ, on doit vouloir, par le fait même, en faire *des membres vivants de l'Eglise.* On ne sépare pas ce que Dieu a uni.

C'est ici qu'il faudrait rappeler la célèbre formule : « *Hors de l'Eglise point de salut* ».

Sans doute est-il possible de trouver le Christ (et d'être sauvé), sans être visiblement ou extérieurement agrégé à l'Eglise catholique. Mais si Dieu, dans sa miséricorde, aura pitié de toutes les âmes qui auront vraiment fait preuve de bonne volonté, en suivant loyalement les prescriptions de leur conscience, il n'en reste pas moins que personne ne sera sauvé sans être rattaché à l'Eglise par quelque lien, soit visible soit mystérieux et connu de Dieu seul.

Il n'en reste pas moins que c'est dans une appartenance extérieure et vécue à l'Eglise catholique que les âmes trouvent, *dans leur plénitude*, les moyens de connaître et d'aimer Jésus-Christ.

C'est pourquoi tout apôtre se dévoue *d'un égal dévouement au Christ et à l'Eglise*. Car il sait que la cause de l'Eglise c'est la cause du Christ ; que recevoir les leçons de l'Eglise c'est se mettre à l'école du Christ ; et que conduire les âmes à l'Eglise, c'est les amener pratiquement et pleinement au Christ.

Est-il bien sûr que tous ceux qui rêvent d'apostolat aient parfaitement compris la place qu'il convient de donner à l'Eglise ?

Il faut se réjouir, en tout cas, de constater que tout le grand mouvement de l'apostolat moderne a provoqué, de toutes parts, un besoin et un effort de compréhension à l'égard du mystère de l'Eglise. *Plus on comprendra que l'Eglise est la voie providentielle, normale, sûre, d'accès à Jésus-Christ, et plus on sera à même de comprendre et de réaliser le véritable apostolat chrétien.*

## QUELQUES REMARQUES COMPLÉMENTAIRES

Six remarques aideront à préciser la véritable nature de l'apostolat chrétien.

### 1°

#### **Apostolat en extension et en profondeur.**

Quand on dit que l'apostolat a pour but de faire connaître et aimer Jésus-Christ, on peut l'entendre dans un double sens, et c'est ce qui permettra de distinguer ce qu'on peut appeler *l'apostolat en extension* et *l'apostolat en profondeur*.

#### **Apostolat en extension ou Apostolat missionnaire.**

S'il s'agit d'amener à la connaissance et à l'amour du Christ, des hommes qui l'ignorent totalement ou

qui, l'ayant connu, l'ont entièrement délaissé, on parlera *d'apostolat en extension*. Celui-ci consiste donc à étendre le règne du Christ, à *accroître le nombre des chrétiens*.

C'est en ce sens qu'il faut aussi entendre l'expression *d'apostolat missionnaire*.

### **Apostolat en profondeur.**

S'il s'agit de faire *mieux* connaître et mieux aimer le Christ par des hommes qui en ont déjà une certaine connaissance et un certain amour, on parlera *d'apostolat en profondeur*. Celui-ci consiste donc à approfondir le règne du Christ, à *accroître le nombre des chrétiens fervents*.

Cette distinction est très importante du point de vue pratique. Car si tous les chrétiens ne se trouvent pas toujours en « pays de mission », parmi des païens ou des infidèles, tous gardent cependant la possibilité et le devoir d'un certain apostolat ; ne fût-ce que par l'exemple d'une vie chrétienne plus généreuse, ils doivent avoir à cœur de faire monter le niveau chrétien de ceux qui les entourent.

## **2°**

### **Apostolat et salut des autres.**

*On n'est pas l'apôtre de soi-même.*

A l'encontre de celui qui ne pense qu'à lui-même, fût-ce au sens spirituel (en ne songeant qu'à « son » salut, qu'à « sa » perfection), l'apôtre est un homme qui porte en lui le sens, l'inquiétude, la préoccupation, la hantise *des autres*.

De même, pour être « un foyer apôtre », il faut avoir le sens et l'inquiétude des autres, le souci brûlant de leur faire mieux connaître et mieux aimer Jésus-Christ...

## 3°

**Véritable but de l'apostolat.**

Le véritable but de tout apostolat *c'est le salut des âmes*. Telle doit être la préoccupation essentielle de toute vie apostolique. Une œuvre qui n'est pas orientée, soit directement soit indirectement, vers ce but ne mérite pas d'être appelée apostolique.

S'il en est « qui se prêchent eux-mêmes et ne prêchent point Jésus-Christ (2 Cor. 4-5), ce sont de faux apôtres. Et ceux qui ne recherchent que la *seule* félicité temporelle et terrestre de l'homme ne font, en aucune manière, œuvre d'apostolat.

Ce qui, encore une fois, caractérise l'apôtre, au sens chrétien du mot, c'est son souci du salut éternel des autres par leur adhésion au Christ.

## 4°

**Apostolat direct et indirect.**

Parmi les très nombreuses activités d'ordre apostolique, les unes sont de nature à attirer *directement* les âmes à Jésus-Christ : ce sera, par exemple, le cas de la prédication évangélique, ou encore de la prière, du sacrifice, du bon exemple (le témoignage d'une vie chrétienne authentique...).

Les autres ne présentent qu'un caractère *indirectement* apostolique ; elles ne sont pas, en elles-mêmes et à elles seules, susceptibles de procurer le salut aux âmes : mais elles sont de nature à *supprimer certaines conditions défavorables* (ou peu favorables) à la conversion ou à la vie chrétienne : ce sera par exemple, le cas de certains efforts visant à « réaliser dans le monde certaines conditions de vie temporelle conformes à la mission de l'Eglise » (1).

Ces deux formes de l'action apostolique méritent une particulière attention ; on y reviendra plus longuement lorsqu'il sera question des différentes modalités de l'apostolat.

(1) Résolution finale du Congrès de l'Apostolat des laïques à Rome, en octobre 1951.



## 5°

**Apostolat et respect de la liberté.**

Il suffira de rappeler que l'apôtre doit *respecter la liberté* des âmes. Son rôle consiste à leur *proposer* leur adhésion au Christ et à son Evangile. Mais chacun demeure libre d'accorder ou de refuser cette adhésion. L'apostolat n'a rien de commun avec la contrainte et la violence de certains conquérants ; il est présentation du Christ et de son message et respectueuse invitation à s'y rallier librement.

## 6°

**Incomparable dignité de l'apostolat chrétien.**

On comprend *mieux*, maintenant, *l'incomparable dignité* de l'apostolat et son *inappréciable bienfaisance* dans le monde.

Il n'y a pas de comparaison entre les biens que l'apôtre s'efforce de procurer aux autres, et tous les autres biens qui peuvent résulter pour eux de toutes les autres activités humaines.

L'apostolat est, ainsi, *la forme la plus élevée de l'amour*. Aimer quelqu'un c'est lui vouloir et lui faire du bien. La grandeur du bien que l'on veut lui procurer détermine la grandeur de l'amour dont on l'aime.

On évoquera, à ce sujet, les paraboles évangéliques du *trésor* et de la *perle précieuse* (Mth. 13, 44-46).

On se rappellera, aussi, l'admirable formule de Saint Thomas d'Aquin suivant laquelle « *tous les biens naturels de l'univers tout entier ne sauraient être comparés aux biens surnaturels d'une seule âme en état de grâce* » (1).

On se souviendra que, si l'amour du Christ est le

(1) *Somme Théologique*, I-II, question 113, article 9, ad 2.

ressort fondamental de tout apostolat, le dévouement apostolique est aussi le *meilleur signe et la meilleure marque d'un véritable amour pour le Christ*.

Faut-il, alors, s'étonner si le Christ a promis les plus *magnifiques récompenses* à tous ceux qui auront contribué à répandre autour d'eux sa connaissance et son amour ?

Car le Christ ne se laisse pas vaincre en générosité. Et s'il ne laissera pas sans récompense le moindre verre d'eau donné au moindre des siens, à combien plus forte raison ne répandra-t-il pas, *dès ce monde même*, ses grâces de lumière, de force et de joie sur tous ceux qui se dévouent à son service, — sans compter les récompenses de la *joie et de la gloire éternelles* promises à tous ceux qui se seront montrés les fidèles serviteurs et les dévoués apôtres de Jésus-Christ.

## ARTICLE SECOND

### FORMULES EQUIVALENTES

S'il ne faut jamais perdre de vue qu'être apôtre c'est faire connaître et aimer le Christ dans l'Eglise, il convient cependant de signaler qu'on peut donner, de l'apostolat, *d'autres définitions, d'autres formules équivalentes* qui, en d'autres termes, disent pratiquement la même chose.

#### 1°

#### Apostolat et salut des âmes.

C'est ainsi que l'apostolat apparaît également comme l'œuvre du salut des âmes ; de sorte que l'apôtre se concevra, alors, comme un « *sauveur d'âmes* ».

De telles formules sont très courantes, et elles sont très heureuses. Il s'agit seulement de les bien comprendre, et pour cela il est indispensable de bien comprendre ce qu'on entend par *les richesses du salut*.

### Richesses du salut.

Ces richesses surnaturelles sont, à la fois, d'ordre actuel et d'ordre futur et éternel.

*Déjà dès à présent*, être sauvé signifie être *délibéré du péché*, c'est-à-dire de la tache qu'il implique, de la dette qu'il exige et de la tyrannie qu'il exerce sur les âmes.

A cette libération du péché s'ajoutent, dès à présent, pour ceux qui sont sauvés, tout un monde de richesses spirituelles qui constituent les *splendeurs de l'état de grâce*.

Ainsi, être sauvé c'est devenir enfant de Dieu ; c'est avoir part à une vie nouvelle — la vie divine — c'est-à-dire devenir capable de connaître et d'aimer à la manière de Dieu ; — c'est acquérir une dignité et une splendeur proprement divines ; — c'est devenir le temple, le sanctuaire de la Sainte-Trinité ; — c'est devenir l'ami de Dieu, un membre vivant du Christ et un héritier, de droit, de la vie éternelle...

Quant à *l'avenir*, il sera l'épanouissement de cet état de grâce. « Nous sommes déjà des enfants de Dieu — mais ce que nous serons n'a pas encore été manifesté » (I Jean, 3, 2).

La grâce déjà acquise n'est qu'une semence, un germe, un gage, un commencement et un avant-goût des richesses à venir : *gloire et béatitude éternelles des âmes*, dans la vision, l'amour et la louange du Ciel, éternelle Patrie des éternelles amours... ; mais aussi, *glorification des corps eux-mêmes*, au jour de la Résurrection générale, quand « le Seigneur et le Sauveur Jésus viendra transformer notre corps misérable et le rendre semblable à son corps glorieux » (Phil. 3, 21).

*Faire participer les autres aux trésors inouïs de la grâce et de la gloire* ; voilà ce que c'est que de les *sauver*. On comprend mieux, maintenant, toute la grandeur et la dignité de l'apostolat chrétien...

## Le salut, don de Dieu.

Mais il est juste de reconnaître que tout cela est, *avant tout*, un *don gratuit de Dieu*.

Les hommes peuvent bien se dévouer, se dépenser, se consumer, corps et âmes, aux tâches apostoliques : mais *c'est Dieu qui donne la fécondité à leurs efforts*.

Il faut citer, à ce sujet, le mot fameux de l'Apôtre : « J'ai planté, Appollos a arrosé ; mais *c'est Dieu qui a donné la croissance*. De sorte que celui qui plante n'est rien, et celui qui arrose n'est rien, mais celui qui fait croître, Dieu » (I Cor, 3, 6-7).

Cette claire et constante conviction de n'être *qu'un instrument, un serviteur, un coopérateur de Dieu qui est le vrai sauveur* des âmes, maintiendra toujours l'apôtre (quel qu'il soit) dans une profonde et sincère *humilité*. Car il sait bien qu'il ne peut rien par lui-même, que « *toute sa capacité vient de Dieu* » (2 Cor, 3-5-6) et que « *c'est par la grâce de Dieu qu'il est ce qu'il est* » (1 Cor, 15, 10).

Et de même qu'il *compte avant tout sur Dieu* pour féconder son œuvre, *l'apôtre ne cherche qu'à s'effacer* devant la personne de son Maître. Il fait naturellement sien le mot de Jean Baptiste : « *Il faut que le Christ croisse et que je diminue* » (Jean, 3-30). Le véritable apôtre ne cherche point la gloire et la louange humaine, il ne poursuit en toutes choses que le salut des hommes et la gloire du Christ et de Dieu.

## Le salut par la foi en Jésus-Christ.

En fait, le seul moyen pour les âmes d'entrer en possession de tous ces biens surnaturels de la grâce et de la gloire, — en d'autres termes *le seul moyen pour elles d'être sauvées c'est de croire en Jésus-Christ*.

Cette foi en Jésus-Christ n'est *pas seulement une adhésion de l'intelligence*, mais encore *un véritable engagement de toute la vie*.

Croire au Christ, c'est le reconnaître, à la fois, pour *Sauveur*, pour *Maître*, pour *Modèle*, pour *Seigneur*, pour *Juge* et pour *Dieu*.

Ceux-là seuls seront sauvés qui reconnaissent en lui le *Fils de Dieu Sauveur*, à la fois vrai Dieu et vrai homme ; et qui acceptent de lui obéir et de le suivre en toutes ses exigences.

On comprend, maintenant, la parfaite équivalence entre ces deux premières définitions de l'apostolat, et dans quel sens c'est tout un de dire qu'être apôtre c'est sauver les âmes et qu'être apôtre c'est faire connaître et aimer Jésus-Christ.

## 2°

### **Apostolat et évangélisation.**

On dit également que l'apostolat consiste dans l'œuvre d'évangélisation. Etre apôtre c'est « évangéliser » les âmes, c'est-à-dire leur transmettre le message, l'enseignement, la « bonne nouvelle » de leur salut par la foi en Jésus-Christ.

## 3°

### **Apostolat et prédication de la parole de Dieu.**

On caractérise aussi, quelquefois, l'apostolat par la *prédication de la parole de Dieu*. Cette définition ne serait pas absolument exacte si on prétendait ne retenir, parmi les activités apostoliques, que le seul « ministère de la parole » ; mais elle est parfaitement juste si on l'entend de l'ensemble des moyens qui concourent à enseigner aux hommes ce que Dieu lui-même veut leur faire savoir au sujet de leur salut par la foi au Christ Jésus.

## 4°

### **Apostolat et extension du règne de Dieu.**

On dit encore qu'être apôtre c'est travailler à l'extension du Royaume de Dieu.

On peut l'entendre en ce sens que, grâce aux diverses activités apostoliques, *les biens spirituels du salut* (souvent désignés par l'expression Royaume de Dieu) sont plus largement et plus abondamment communiqués aux âmes.

On peut aussi l'entendre en ce sens que, grâce aux efforts de l'apôtre, *la royauté, la seigneurie, l'autorité de Dieu sont mieux connues et mieux reconnues* par les hommes, qui acceptent de se soumettre aux volontés de Dieu, et en particulier à ses desseins de salut de l'humanité par la foi en Jésus-Christ.

### 5°

#### **Apostolat et « accomplissement » de l'œuvre de la Rédemption.**

Le Christ est *l'unique Sauveur* : c'est lui, et lui seul, qui nous a mérité et qui nous distribue toutes les richesses du salut.

L'apostolat n'est donc, d'une certaine manière, que la continuation et l'accomplissement de l'œuvre rédemptrice du Christ.

En ce sens, être apôtre c'est s'efforcer de *communiquer aux autres les trésors de la Rédemption*.

### 6°

#### **Apostolat et gloire du Christ et de Dieu.**

Tout véritable apostolat *tend et aboutit*, en définitive, *à la glorification du Christ et de Dieu*.

Le Christ et Dieu sont glorifiés dans la mesure où sont mieux proclamées leur excellence et leurs perfections, dans la mesure où un plus grand nombre d'âmes les servent et leur obéissent, ici-bas, dans une foi lumineuse et aimante, — en attendant de proclamer leur éternelle louange dans la Cité Eternelle.

On voit donc dans quel sens c'est tout un pour l'apôtre que de poursuivre le salut des âmes et la gloire du Christ et de Dieu.

---



# CHAPITRE SECOND

## LES GRANDES LOIS DE L'APOSTOLAT

Si l'on a bien compris ce que c'est que d'être apôtre, il sera également possible de comprendre les *grandes lois de tout apostolat*. On sera peut-être frappé par le nombre et la complexité de ces exigences ; mais la réalité ne dépend pas de nous, et personne n'a le droit de la déformer selon ses goûts ou de la simplifier selon son imagination. Il faut la prendre telle qu'elle est, sous peine de vivre dans le rêve et l'illusion.

Pour être sûr de ne rien négliger de l'essentiel, on parlera successivement *de l'exigence fondamentale de tout apostolat qui est une union intime au Christ, — des grands moyens apostoliques que sont le témoignage d'une vie pleinement chrétienne, la prière et le sacrifice ; enfin, du problème des techniques et des méthodes.*

### ARTICLE PREMIER

#### L'EXIGENCE FONDAMENTALE : UNE ETROITE UNION AU CHRIST

*La véritable source de toute efficacité apostolique, l'âme de tout apostolat, c'est une étroite union au Christ.*

On ne le dira jamais trop, car c'est vraiment l'essentiel. *Un apôtre, quel qu'il soit, sera d'autant plus « efficace » qu'il sera plus étroitement uni au Christ, toujours plus aimé, toujours mieux connu...*

Par conséquent, tout apôtre vraiment digne de ce nom devra avoir à cœur d'entretenir et de fortifier



cette union personnelle avec le Christ, spécialement par une profonde vie de prière et de ferveur sacramentelle, par une lecture et une méditation assidues de l'Évangile, par une imitation de toutes les vertus du Seigneur, particulièrement de son humilité, de son sens de Dieu, de sa charité et de son esprit de détachement et de mortification.

Un apôtre qui dirait : « Moi je n'ai pas le temps de prier, de communier, de lire l'Évangile, de m'occuper de ma vie spirituelle personnelle, parce que je suis trop occupé par mes activités apostoliques », *cel apôtre montrerait qu'il n'a rien compris aux véritables exigences de l'apostolat. La première exigence de l'apostolat c'est de rester uni au Christ. « Celui qui demeure en moi et moi en lui, celui-là porte beaucoup de fruits »* (Jean, 15-5).

## LES GRANDS MOYENS CLASSIQUES :

**le spectacle d'une vie intégralement chrétienne,  
la prière, le sacrifice (1)**

Lorsqu'on aime le Christ comme il doit être aimé, on ne peut plus se défendre du tourment du salut des âmes.

Sans doute l'apôtre ne doit jamais oublier que c'est Dieu seul qui convertit, plus exactement encore, que l'œuvre de la conversion dépend essentiellement de la *réponse de chaque âme à la grâce, à l'appel, à l'invitation du Seigneur.*

Et pourtant, il se trouve que Dieu conditionne le

(1) Comme il s'agit ici, de l'apostolat *des laïcs*, il n'y a pas lieu d'insister sur l'apostolat par la parole, qui constitue, avec le ministère des sacrements, le domaine propre (non pas à titre exclusif mais à titre absolument prédominant) du sacerdoce, dans l'apostolat général de l'Église. (Cf. P. A. de Soras, S. J., *Les rôles respectifs du laïc, du prêtre et du religieux au sein de l'action ecclésiastique* — dans « *Revue de l'Action Populaire* » Avril et Juillet-Août 1954.)

don de cette grâce à certains moyens qui sont entre nos mains ; et, de plus, l'attitude d'acceptation ou de refus de la grâce, par les âmes, dépend en grande partie, de notre propre comportement.

C'est ainsi que parmi les grands moyens classiques de tout apostolat, les uns seront plutôt de nature à *bien disposer les âmes à recevoir la grâce*, les autres seront plutôt de nature à *attirer sur elles la grâce du Seigneur*.

### 1°

## **Les moyens pour préparer les âmes à bien accueillir la grâce :** **le témoignage d'une vie pleinement chrétienne.**

Pour préparer les âmes à bien accueillir la grâce, et donc pour les acheminer vers leur adhésion au Christ (ou vers une adhésion plus généreuse au Christ), rien ne vaudra jamais l'exemple, *le témoignage d'une vie pleinement chrétienne*.

Beaucoup de nos contemporains se font du christianisme une idée entièrement fautive et souvent défavorable.

Une des tâches les plus urgentes et les plus nécessaires qui s'imposent aujourd'hui à tous les apôtres (aussi bien prêtres que religieux et laïcs) c'est de montrer au monde la vraie figure du christianisme.

Il faut citer, à ce sujet, la grande formule de S. S. Pie XII : « *Aujourd'hui plus que jamais, et comme aux premiers temps de son existence, c'est surtout des témoins que l'Église a besoin plus encore que d'apologistes ; de témoins qui, par toute leur vie, fassent resplendir le vrai visage du Christ et de l'Église aux yeux du monde païnisé* » (1).

(1) S. S. Pie XII, discours radiodiffusé au Congrès Eucharistique de Nantes, Juillet 1947.

Comme on aura l'occasion de revenir longuement sur ce thème, on se contentera, pour le moment, de signaler le rôle irremplaçable de cet « *apostolat de l'existence* », c'est-à-dire d'une vie chrétienne pleinement vécue dans tous les domaines.

Au milieu d'un monde si matérialiste, si égoïste, si impur, si jouisseur, et si désespérément triste, quel ne serait pas « *l'effet de mystère* », *d'étonnement et de sympathie* produit sur les âmes par une communauté chrétienne toute rayonnante de foi, de charité, de pureté, de détachement et de joie ?

Rendre *le christianisme présent et désirable* : voilà bien le rôle essentiel de l'apostolat par le spectacle d'une vie intégralement chrétienne.

Mais cela ne suffit pas : il faut y ajouter les grands moyens de la prière et du sacrifice.

## 2°

### La prière apostolique.

Il s'agit bien ici de la *prière apostolique*, c'est-à-dire de la *supplication de l'apôtre vers Dieu pour les âmes dont il se sent chargé*.

Il faut que *tout apôtre* soit intimement convaincu de la *nécessité* et de la *merveilleuse efficacité apostolique* de la prière.

Mais cela ne suffit pas encore ; il faut que *tout apôtre* réserve dans sa *vie* une *place importante à cette prière*.

On aura beau se dépenser, se dévouer, s'agiter de toutes manières : c'est Dieu seul qui est le dispensateur des grâces de conversion, comme de toutes les grâces. Il faut toujours revenir au mot de l'apôtre S. Paul : « *J'ai planté, Apollos a arrosé, mais c'est Dieu seul qui a fait croître* » (1 Cor. 3, 6).

Un apôtre qui ne prie pas pour les âmes dont il a la charge n'a rien compris au vrai sens et aux vraies

conditions de l'apostolat... plus un apôtre comprend ces choses, et plus il comprend qu'il doit prier, qu'il doit *beaucoup prier* pour les âmes qu'il veut conduire au Christ (1).

## 3°

**Le sacrifice apostolique.**

Mais à l'esprit de prière, tous les apôtres savent qu'ils doivent unir *l'esprit de sacrifice*.

Il n'y a pas de *véritable esprit apostolique sans un profond amour de la croix*.

Le Christ est, ici, le Maître et le Modèle de tous les apôtres.

Il suffit de rappeler quelques-unes de ses paroles : « Si le grain de froment tombé en terre ne meurt pas, il demeure seul, *mais s'il meurt il porte beaucoup de fruits* » (2). — « *C'est lorsque j'aurai été élevé de terre (sur la croix) que j'attirerai tout à moi* » (3).

C'est par *sa passion et sa Mort* que le Christ a *mérité le salut du monde*.

C'est aussi *principalement par leurs sacrifices librement consentis* que les apôtres de tous les temps attirent sur les âmes les grâces dont elles ont tant besoin.

(1) On se rappellera que *l'efficacité de la prière de demande* dépend, en grande partie, des dispositions de celui qui prie, et en particulier *de son degré d'amour de Dieu*, c'est-à-dire de sa sainteté. Voilà un autre motif pour lequel tout apôtre doit avoir à cœur de se sanctifier toujours davantage : car plus il sera saint, plus il obtiendra, par ses prières, de grâces de conversion (ou de sanctification) pour les âmes dont il a la charge.

Par là aussi on comprendra toute l'importance et l'efficacité et la supériorité *apostolique* de la *vie religieuse*, où la prière tient une si grande place. Qui dira le nombre des âmes qui ont dû leur salut aux prières de telle carmélite, dont toute la vie a passé inaperçue aux yeux du monde ?

(2) Jean — 12, 24.

(3) Jean — 12, 32.

Sans doute, les souffrances du Christ ont été pleinement suffisantes pour mériter tous les trésors de grâces nécessaires à toutes les âmes ; mais Dieu lui-même a voulu que les sacrifices des chrétiens, ces membres vivants du Christ, — jouassent un rôle décisif dans *l'application* de ces grâces aux âmes.

C'est en ce sens que Saint Paul pouvait écrire : « *Je complète dans ma chair ce qui manque aux tribulations du Christ, pour son corps qui est l'Eglise* » (Col. 1, 24).

On ne s'étonnera donc pas de voir le même Saint Paul faire une si grande place à ses souffrances parmi les moyens de son apostolat, et « se réjouir de toutes ses tribulations » parce qu'il sait qu'elles jouent un rôle décisif dans l'œuvre du salut des âmes.

C'est là une *vérité capitale*, qui doit devenir très familière à tous les vrais apôtres de Jésus-Christ : « *Voilà le fond de tout : se mortifier comme Jésus, pour que le sacrifice de Jésus profite à beaucoup. Se sacrifier avec Jésus pour que son amour triomphe en beaucoup, avoir la très grande charité qui consiste à donner sa vie pour ses amis, sans autre récompense et joie que l'amour éternel de Jésus, Fils de Dieu, Amour premier fait homme* » (1).

Pour les *applications pratiques* de cette doctrine, on ne peut songer à entrer, ici, dans les détails.

Il suffit de se reporter à ce qu'on a dit ailleurs (2) sur la mortification, tant *active* que *passive*.

Il serait vraiment étrange que les foyers soucieux d'apostolat n'attachent pas à cette doctrine toute l'attention et tout l'intérêt qu'elle mérite.

Aussi longtemps qu'ils manqueront de *générosité* dans la pratique des *sacrifices volontaires* et dans *l'acceptation de toutes les croix providentielles*, ils ne

(1) Père de Grandmaison, « *Ecrits Spirituels* », I, p. 159.

(2) Foyers Rayonnants, Vol. II, *La Mortification*, p. 111-174.

devront point s'étonner de la médiocrité des résultats de leur action apostolique.

Il faut, pour la moisson des âmes, beaucoup de sueur et de sang. Et Dieu n'a pas coutume d'accorder de rabais sur le prix qu'il y a mis.

Tous les saints le comprennent admirablement ; et chez tous, la soif des âmes va de pair avec l'amour et la recherche de la souffrance pour les âmes dont ils se sentent chargés par le Seigneur (1).

## ARTICLE SECOND

### TECHNIQUES ET MÉTHODES

Après avoir signalé *les moyens essentiels* (le témoignage de vie, la prière et le sacrifice) de tout apostolat des foyers, il suffira d'un simple mot au sujet des *techniques* et des *méthodes* adaptées, qui peuvent, elles, être d'un grand secours.

Ce serait *une grave erreur de les traiter avec négligence*, de n'en tenir aucun compte, et de perdre ainsi le bénéfice de tant d'autres expériences valables.

C'est ainsi qu'il y a une certaine technique de l'organisation des réunions, des rassemblements, des « journées », etc... C'est ainsi qu'il y a certaines méthodes « actives », qui ont été mises au point et qui se révèlent admirablement adaptées à certains mouvements d'Action Catholique. Qu'on se rappelle, à ce propos, la méthode qui s'exprime dans la célèbre formule : « Voir, juger, agir ».

De telles méthodes ont déjà fait leurs preuves. Elles sont *grandement utiles et même nécessaires*. Il faut donc les connaître et les utiliser intelligemment, en

(1) Cette efficacité étonnante du sacrifice pour le salut des âmes explique aussi, en grande partie, la *supériorité apostolique de la vie religieuse*. Celle-ci n'est-elle pas, radicalement, le sacrifice de tout, et ne demeure-t-elle pas, si elle est bien comprise, un *occasion permanente de sacrifices* de toutes sortes ?

veillant à ce qu'elles restent toujours adaptées aux circonstances.

Mais il faut savoir que *l'essentiel n'est pas là. Les techniques et les méthodes, quelque nécessaires qu'elles soient, n'aboutissent pas d'elles-mêmes au plan spirituel du salut des âmes.*

Elles ne sont que d'humbles conditions, *d'indispensables auxiliaires* de l'apostolat. Leur donner la première place au détriment des moyens essentiels serait non seulement opérer un *vrai renversement de l'ordre des valeurs*, mais *s'exposer infailliblement aux plus amères désillusions et aux plus graves échecs apostoliques.*

---

# CHAPITRE TROISIÈME

## LES DIFFÉRENTES FORMES DE L'APOSTOLAT LAIQUE

S'il est très important de bien comprendre ce qu'est l'apostolat et quels en sont les principaux moyens de réalisation, il est également très utile d'en connaître les *différentes formes*.

C'est que, en effet, on peut être apôtre de différentes manières ; il y a bien des façons de faire de l'apostolat. L'essentiel c'est que chacun s'efforce de l'être selon toute la mesure de sa vocation personnelle, de ses dons particuliers et de ses grâces propres.

Laissant intentionnellement de côté, pour le moment (1), tout ce qui concernerait l'apostolat des *prêtres* et des *religieux*, on ne s'intéressera, ici, qu'aux *différentes formes de l'apostolat des laïques*.

### ARTICLE PREMIER

Selon le point de vue de l'**organisation** :  
Action apostolique **individuelle** et **collective**.

Suivant que les fidèles agissent *seuls* ou *en groupes*, on distinguera l'apostolat *individuel* et l'apostolat *collectif*.

Pour ce qui est de l'apostolat *collectif*, il pourra être le fait d'initiatives *privées*, sans la « consécration » officielle de la hiérarchie.

(1) On trouvera à la fin de ce volume un *appendice* consacré à la *comparaison entre l'apostolat des prêtres et celui des religieux* d'une part, et *l'apostolat des laïques* d'autre part.



Mais il pourra aussi, dans certaines conditions, recevoir cette « consécration officielle » sous la forme d'une mission, d'un « *mandat* » de l'autorité hiérarchique.

C'est cet *apostolat collectif officiel des laïcs* que l'on désigne désormais sous le nom classique d'*Action Catholique*.

De cette « *participation ou coopération des laïcs à l'apostolat hiérarchique* » qu'est l'Action Catholique, il y aurait beaucoup à dire.

Mais comme le problème sera longuement repris dans la *troisième partie* de ce volume (1), il n'y a pas lieu d'y insister pour le moment.

## ARTICLE SECOND

Selon le point de vue de l'**extension de son objet** :  
**Action spécialisée et générale.**

Selon l'ampleur de son objet, l'action apostolique peut être soit *spécialisée* soit *générale*.

L'action apostolique *spécialisée* se propose la christianisation de *tel milieu* (par exemple le monde ouvrier, ou encore la jeunesse ouvrière, etc., etc...). L'expérience ayant montré l'importance capitale de cette notion de milieu de vie, on a songé à *organiser* de plus en plus systématiquement cette « *action de milieu* » : et ce fut l'immense effort de tous les « *mouvements spécialisés* » (J.O.C. — J.A.C. — J.E.C. — J.I.C. — etc...) : *apostolat du semblable par le semblable* ; apostolat des ouvriers par les ouvriers, des paysans par les paysans, etc... On connaît les longs tâtonnements des premiers commencements, mais aussi les magnifiques résultats déjà obtenus.

Après l'Action Catholique spécialisée de la jeunesse on a vu apparaître celle des adultes : A.C.O. (Action

(1) Troisième partie, p. 147 et suivantes.

Catholique Ouvrière) ; — A.C.I. (Action Catholique des milieux indépendants) ; — M.F.R. (Mouvement Familial Rural).

Cette Action Catholique spécialisée — aussi bien celle des jeunes que celle des adultes — a acquis droit de cité dans l'Eglise et apparaît aujourd'hui comme une des formes d'apostolat les plus indispensables et les mieux appropriées aux besoins de notre temps (1).

Pourtant l'action spécialisée *ne suffit pas* ; elle est un moyen de salut pour *tel* milieu, mais elle n'est *pas*, et elle ne saurait être, le moyen de salut pour *tout l'ensemble*, pour *toute la société*.

Et c'est pourquoi, à côté de l'action apostolique spécialisée doit exister une action apostolique *générale* ; générale par son *objet* (problèmes non seulement de tel milieu mais de *tout* le milieu) et aussi par ses « *ouvriers* » (ce sont, indistinctement, tous les membres de la communauté qui doivent y collaborer ensemble).

En principe, ce sont toutes les communautés ecclésiastiques qui peuvent avoir des problèmes d'action apostolique générale : non seulement la *paroisse*, mais encore le *diocèse* et la *nation*.

En fait, c'est *principalement sur le plan paroissial* que les problèmes se posent. C'est pour les résoudre *ensemble* que doit se constituer (et que se constitue de plus en plus) l'*action apostolique générale de paroisse*.

Les mouvements d'Action Catholique générale apportent à la paroisse la *collaboration active des laïcs à la marche de la paroisse*, pour en faire une communauté toujours plus chrétienne.

Parmi les problèmes paroissiaux auxquels devra s'intéresser l'Action Catholique générale on peut signa-

(1) On verra plus loin *la place des foyers dans les Mouvements d'Action Catholique spécialisées*, cf. p. 171 et suivantes.

ler, entre autres, ceux qui concernent le *culte* (entretien de l'église, participation active des fidèles aux cérémonies et au chant), — *l'enseignement religieux* — *les écoles chrétiennes*, — les « *œuvres paroissiales* » (bibliothèques, presse, conférences, théâtre, cinéma, patronage, colonies de vacances...), — certains aspects de *l'administration temporelle* de la paroisse...

Comme on se propose d'exposer, dans la troisième partie (1), ce que doit être le rôle des foyers dans l'Action Catholique générale, il n'y a pas lieu d'y insister ici.

L'essentiel, pour le moment, était de bien comprendre ce que l'on entend par l'expression d'Action Catholique générale, « dont le rôle positif est de rendre les membres de l'Eglise plus actifs dans la vie même de l'Eglise, de rendre la communauté du culte plus religieuse, la communauté d'enseignement plus missionnaire, la communauté des fidèles plus universellement fraternelle » (2).

Ainsi les deux formes de l'Action Catholique (spécialisée et générale) sont *également dignes l'une et l'autre, également indispensables l'une et l'autre*. Bien loin de s'opposer ou de s'exclure, elles sont *complémentaires*. Il faut à la fois l'Action Catholique *spécialisée* (ou action de milieu) et l'Action Catholique *générale*.

## CONCLUSION

La progressive distinction et la progressive mise au point des différentes formes de l'Action apostolique des laïcs représentent un *immense progrès* dans la

(1) Troisième partie, *les foyers dans l'Action Catholique générale*, p. 151 et suivantes.

(2) Abbé Hasseveld, *le Mystère de l'Eglise*, 2<sup>e</sup> édition, p. 271.

Outre cet objet propre, l'Action Catholique générale aura pour effet de *réunir* pour des fins communes, les membres, par ailleurs dispersés, des mouvements spécialisés eux-mêmes, et de leur faire, ainsi, mieux prendre conscience de leur appartenance à une même famille paroissiale.

marche de l'Eglise et constituent pour celle-ci *un puissant motif d'espérance*.

Devant ces différentes formes qui se présentent déjà à eux, les chrétiens soucieux d'apostolat devront adopter une double attitude. D'abord une attitude de *profond respect à l'égard de toutes ces formes*, qui sont un effet de l'Esprit qui travaille l'Eglise ; mais, en outre, *un souci personnel de s'engager plus intensément dans la forme d'apostolat qui correspond à leurs talents, à leurs dons, à leurs « charismes » particuliers et à leurs possibilités réelles* (1).

Chacun s'ingéniant à remplir, sous la direction de la hiérarchie, la fonction apostolique particulière qui lui revient dans le grand corps du Christ qui est l'Eglise, c'est le corps tout entier qui réalise sa croissance et c'est l'œuvre du salut qui s'étend, de plus en plus, par l'adhésion des âmes au Christ dans l'Eglise.

On connaît le mot de Saint Paul : « *Frères, nous avons des dons différents, et tous les membres d'un corps n'ont pas la même fonction* » (Rom. 12, 4-6).

C'est dans ces perspectives qu'il conviendra toujours de « *s'accepter différents pour s'aimer complémentaires* ».



(1) Ce point sera précisé plus loin, au chapitre des motifs qui fondent l'obligation de l'apostolat, cf. p. 45 et suivantes.

## NOTE

### APOSTOLAT ET ACTION TEMPORELLE

Au fur et à mesure des progrès de l'Action Catholique, et à l'occasion de problèmes posés par ces progrès mêmes, on a été amené à *distinguer* de plus en plus clairement *l'action proprement apostolique et l'action temporelle*.

Cette distinction a été maintes fois proclamée par des *documents de la Hiérarchie* (1). Sous peine de s'exposer aux plus graves confusions, il n'est plus permis de l'ignorer ou de la méconnaître.

*L'apostolat est une collaboration à l'œuvre de la Rédemption, du salut et de la sanctification des âmes, du règne de Dieu et du Christ, de l'évangélisation du monde et de l'extension de l'Eglise.*

*L'action temporelle est une collaboration au mystère de la Création.*

Sous ses différentes formes (familiale, syndicale, sociale, politique), et par une action directe d'ordre politique et social sur les institutions et les structures, elle a pour *fin prochaine la construction et l'aménagement de la cité terrestre*, l'édification d'un monde plus conforme aux besoins et à la dignité de l'homme.

« *L'action temporelle n'est pas de soi, en elle-même, un apostolat* » (2).

(1) Spécialement dans différentes *Déclarations de l'Assemblée des Cardinaux et Archevêques de France* : Mars 1945 (Doc. Cath., 10 Juin 1945) ; Mars 1946 (Doc. Cath., 21 Juillet et 1<sup>er</sup> Septembre 1946) ; Mars 1950 (*Masses Ouvrières*, Juin-Juillet 1950) ; Mars 1955 (*Cahiers d'Action religieuse et sociale*, 15 Avril 1955).

(2) *Note doctrinale de l'Assemblée des Cardinaux et Archevêque de France*, Mars 1955.

Ce n'est qu'*indirectement* et par voie de conséquence, que l'action temporelle peut, elle aussi, contribuer à l'action apostolique.

Dans la mesure où « s'exerçant sur les structures elles-mêmes et l'organisation de la société, elle les transforme et les rend plus humaines, *elles les rend par là plus ouvertes à une influence du christianisme* » (1).

Aussi cette action temporelle est-elle *extrêmement importante*. Sans elle, bien des milieux de vie risqueraient de rester imperméables au christianisme ou très défavorables à son implantation profonde. Elle aura normalement pour effet de « *changer l'atmosphère* » pour la rendre plus respirable aux chrétiens, — de créer un *climat d'existence possible ou plus facile pour le christianisme*.

Voilà pourquoi cette action temporelle est « *aujourd'hui plus nécessaire que jamais* » (2). Les chrétiens du laïcat ne sauraient se contenter d'une action spirituelle désincarnée, mais ils doivent s'engager résolument dans l'action temporelle, sous leur propre responsabilité et en s'efforçant de s'y comporter toujours *en chrétiens*.

---

(1) Mgr Guerry, *L'Evêque*, p. 188.

(2) *Déclaration de l'Assemblée des Cardinaux et Archevêques de France*, 13 Mars 1946. (*Doc. Cath.*, 21 Juillet 1946.) — On sait aussi avec quelle insistance les derniers Papes (spécialement Léon XIII, Pie XI et Pie XII) ont proclamé le *devoir pour tous les catholiques* de travailler à l'instauration d'un *ordre social plus juste, plus humain et plus chrétien*.



## DEUXIÈME PARTIE

---

**POURQUOI et DANS QUEL SENS  
TOUS LES FIDÈLES  
DOIVENT-ILS ÊTRE APOTRES ?**





## LE DEVOIR DE L'APOSTOLAT POURQUOI ÊTRE APOTRES ?

Si on rencontre, de plus en plus, des chrétiens préoccupés et tourmentés par le souci du salut de leurs frères, et soucieux de le procurer selon toute la mesure de leurs moyens et de leurs forces, on en trouve aussi, et en trop grand nombre, qui se désintéressent de tout apostolat.

Beaucoup semblent persuadés que cet apostolat est un luxe réservé à quelques spécialistes « que cela intéresse », et ils n'y reconnaissent point *un devoir strict, qui s'impose à tout chrétien*. C'est là une erreur très répandue et très préjudiciable à l'extension du règne de Jésus-Christ dans les âmes.

Mais on rencontre aussi (quoique plus rarement) certaines exagérations en sens inverse. Ce serait de croire que tous seraient assujettis à telle ou telle forme d'apostolat, sans tenir compte des aptitudes et des situations particulières.

Si on veut couper court à cette double catégorie d'erreurs, il est indispensable de considérer successivement le *devoir général de l'apostolat*, et le *devoir particulier de telle ou telle forme d'apostolat*.

## CHAPITRE PREMIER

### LE DEVOIR GÉNÉRAL DE L'APOSTOLAT TOUT FIDÈLE A LE DEVOIR D'ÊTRE APOTRE

C'est à bon droit que l'on parle du *devoir général de l'apostolat*, c'est-à-dire de *l'obligation qui incombe à tout fidèle d'être apôtre d'une certaine manière*.

Mais afin de bien comprendre la signification d'une pareille formule, il sera bon d'en examiner successivement le *sens*, les *motifs*, la *portée* et les *limites*.

## ARTICLE PREMIER

**SENS DE LA FORMULE**

*Que tout chrétien ait le devoir général de l'apostolat, c'est-à-dire qu'il ait reçu de Dieu la charge du salut des autres et la mission de les aider à connaître et aimer Jésus-Christ : il ne saurait y avoir, à ce sujet, le moindre doute dans l'esprit d'aucun fidèle.*

*C'est à tous que le Seigneur a déclaré qu'ils étaient le sel de la terre, la lumière du monde, le levain dans la pâte et la bonne odeur de Jésus-Christ dans le monde...*

*En toute vérité, tout chrétien a reçu charge d'âmes. Il aura à répondre non seulement de son âme personnelle, mais encore de celles qui l'entourent et sur lesquelles se sera exercé le mystère de ses influences, par ses exemples, par ses prières et par ses sacrifices.*

*Au soir de sa vie, il lui sera demandé compte, non seulement de lui-même : « Qu'as-tu fait de ton « âme », — mais encore des autres : « Qu'as-tu fait de tes frères ? »*

*Sans doute, chacun ne porte-t-il strictement que la responsabilité de ses propres fautes (et en ce sens il est vrai qu'on n'est responsable que de soi-même) ; mais il faut bien comprendre qu'on est également responsable des autres, en ce sens qu'on a le devoir de les aider dans l'œuvre de leur salut, et que l'on manquerait à un grave devoir si on se dérobaît à cette obligation.*

## ARTICLE SECOND

**MOTIFS DE CETTE OBLIGATION UNIVERSELLE  
A L'APOSTOLAT**

*Pour mieux mettre en lumière le devoir de l'apostolat pour tous les fidèles, il sera très utile de rappeler les principaux motifs qui le fondent.*

### Premier motif : l'appartenance à l'Eglise.

Par son baptême même le chrétien est un *membre de l'Eglise*.

Le premier motif qui fonde pour tous les fidèles le devoir de l'apostolat c'est qu'ils sont, tous, par *leur baptême, membres de l'Eglise*. En toute vérité *avec la hiérarchie, ils forment l'Eglise*, « ils sont l'Eglise »(1).

Or c'est *toute l'Eglise* (la hiérarchie et les fidèles) qui a reçu la charge de parachever l'œuvre du Christ, de communiquer aux fidèles les trésors de la rédemption et du salut.

Une Eglise dont une immense portion des membres (toute la foule des laïques) n'aurait plus le souci de remplir cette mission du salut de l'humanité, ne serait plus l'Eglise.

Et les fidèles qui, dans l'Eglise, se désintéressent pratiquement de cette mission providentielle de l'Eglise ne sont plus ce qu'ils doivent être. En perdant le sens de leur mission apostolique dans l'Eglise, ils ont perdu en réalité, le sens même de leur appartenance à l'Eglise.

Ainsi donc tout fidèle qui a le sens de l'Eglise a, par le fait même, le sens de son devoir de travailler à l'œuvre du salut des autres.

Que si l'on demande à *partir de quel fait* incombe au chrétien le devoir de l'apostolat, on répondra qu'il découle immédiatement du *Baptême* ainsi que de la *Confirmation*...

Par le *Baptême* le fidèle est constitué membre vivant de l'Eglise, non seulement *solidaire* de tous les autres membres mais chargé de la mission même de l'Eglise, qui est de sauver l'humanité toute entière.

Par la *Confirmation*, le chrétien devient *soldat du Christ* et reçoit la mission de défendre l'Eglise et d'en assurer les progrès dans le monde.

(1) S. S. Pie XII, *Discours aux nouveaux Cardinaux*, 20 Février 1946.

## Deuxième motif : le devoir de la charité spirituelle.

A l'obligation tirée du sens de l'Eglise s'ajoute celle qui découle du grand précepte de la *charité fraternelle*.

Tout chrétien doit savoir que sans la charité fraternelle, sans l'amour des autres, il n'y a et il n'y aura jamais de véritable christianisme. Avec l'amour de Dieu, qui est le premier précepte du Christ, l'amour du prochain est le signe du vrai chrétien et la mesure de sa véritable fidélité au Christ. « C'est à ce signe que tous vous reconnaîtront pour mes disciples, si vous avez de la charité les uns pour les autres » (Jean 13, 35).

Mais la vraie charité fraternelle ne saurait se payer de mots : *aimer les autres c'est leur vouloir et leur faire du bien*.

Mais si c'est une véritable charité que d'aider les autres dans le domaine des biens corporels et terrestres, c'en est une plus grande encore que de les aider sur le plan des biens spirituels et éternels.

*La grandeur de la charité se mesure, toutes choses égales d'ailleurs, à la grandeur des biens qu'elle procure.*

Or il n'y a pas de comparaison entre les biens spirituels qu'apportent aux âmes les activités apostoliques et tous les biens temporels de l'univers tout entier.

En toute vérité, en langage chrétien, *aimer les autres c'est d'abord et avant tout leur vouloir et leur apporter les biens de l'âme et de l'éternité*. Et c'est les aimer bien peu et bien mal que de se contenter de leur vouloir et de leur apporter les biens de cette vie.

Cela ne veut pas dire qu'il faille négliger et mésestimer la charité corporelle, avec toutes ses exigences et toutes ses délicatesses. Qu'on se reporte aux graves paroles du Christ, dans son impressionnant tableau du jugement dernier : « J'ai eu soif et vous m'avez rassasié... etc... » (Math. 25). Il peut même arriver que, dans telle ou telle circonstance particulière, la seule forme, praticable et opportune, de la charité chrétienne, ne puisse revêtir que cet aspect temporel.

Cependant ce serait une erreur lamentable que de s'arrêter là. Le chrétien qui a compris le grand précepte de la charité fraternelle *doit* se dévouer, selon la mesure de ses dons et de ses moyens, à l'œuvre du salut des âmes. Il doit savoir que « *Dieu a recommandé à chacun le soin de son prochain* ». (Eccl. 17, 12.)

Pour être moins visibles et moins apparentes aux yeux des sens il y a « une faim et une soif », des misères et des détresses spirituelles qui attendent et qui demandent du secours.

*Aimer les autres chrétiennement c'est d'abord et avant tout les aider à se sauver par une meilleure connaissance et un plus grand amour de Jésus-Christ.*

### **Troisième motif : l'amour du Christ.**

Il est un troisième grand motif qui doit pousser toutes les âmes aux tâches d'apostolat : *leur amour pour le Christ.*

*Aimer le Christ, en effet, c'est partager ses vues, c'est communier à ses désirs et faire ses volontés.* Mais le Christ ne veut-il pas, avant tout, le salut de toutes les âmes ? N'est-il pas venu « afin que tous aient la vie et l'aient en abondance » (Jean, 10, 10) ? Rien ne saurait être plus conforme aux volontés du Christ que de se passionner pour le salut des autres.

*Aimer le Christ, c'est avoir la préoccupation brûlante de l'extension de son règne, le zèle dévorant de son honneur et de sa gloire.* Mais le Christ règne dans la mesure où les âmes le reconnaissent pour leur Maître, leur Seigneur et leur Dieu, dans la mesure où ils adhèrent à Lui par la foi et le servent avec amour. *Quand on aime le Christ, comme il mérite de l'être, on ne peut plus se défendre du tourment de sa gloire.*



Aussi n'est-il pas étonnant que cet amour du Christ soit le meilleur ressort, le secret et la source du zèle et du total dévouement de tous les vrais apôtres.

Là où cet amour est faible et froid, il n'y aura pas beaucoup de zèle au service des âmes : là où cet amour brûlera d'une ardeur toujours nouvelle et accrue, le cœur de l'apôtre connaîtra le tourment de la gloire de Jésus-Christ, un tourment qui ne laisse plus de repos tant qu'il reste une seule âme à sauver ou à mieux sauver.

Comprend-on maintenant que ce géant de l'apostolat, que fut Saint Paul, était aussi un homme que « *pressait l'amour du Christ-Jésus* » (2 Cor. 5-14) ?

Comprend-on maintenant la raison la plus profonde pour laquelle le Seigneur ressuscité demanda par *trois fois* à son apôtre Pierre « *Simon Pierre, m'aimes-tu ?* », avant de lui confier le soin du salut de ses brebis ? Cette insistance si suggestive nous enseigne que tout apostolat serait faible ou vain qui ne s'appuierait point sur un brûlant amour de Jésus-Christ.

## CONCLUSION

*Tels sont les principaux motifs qui fondent pour tous les fidèles le devoir de l'apostolat.*

Peut-être sera-t-on parfois plus sensible à la force convaincante de l'une ou de l'autre de ces trois principales raisons.

Mais il est évident qu'il y aura toujours un immense intérêt à se persuader profondément que le devoir de l'apostolat s'enracine au plus profond d'un christianisme bien compris.

Bien loin de constituer une catégorie de chrétiens singuliers, étranges et extraordinaires, *ce sont les chrétiens apôtres qui réalisent le vrai sens de leur christianisme.*

*En toute vérité, on ne peut être pleinement chrétien que si on est apôtre : ce sont tous les fidèles qui sont appelés à l'apostolat.*

## ARTICLE TROISIÈME

**PORTÉE DE CETTE OBLIGATION UNIVERSELLE  
DE L'APOSTOLAT**

On ne saurait trop insister sur ce devoir universel de l'apostolat. Personne ne peut jamais s'en croire dispensé. Se dérober entièrement à ce devoir, c'est gravement manquer à une des exigences du christianisme.

Cette obligation ne doit pas être entendue en un sens purement théorique ; mais elle doit entraîner certaines *attitudes pratiques*... Une charité qui n'agit point n'est pas une charité sincère ; et si l'amour du Christ ne produit aucun dévouement, c'est qu'il est vraiment très faible, et peut-être illusoire et inexistant.

Pour remplir cette obligation générale de l'apostolat, *il faut au moins deux choses* : la première, c'est *d'avoir la préoccupation du salut des autres* ; la seconde, c'est *d'être bien décidé à faire tout ce qui dépend de soi pour y contribuer*. Si, comme on le verra plus loin, tous ne sont pas tenus à la prise en charge de toutes sortes d'activités apostoliques, du moins tous sont-ils tenus à la *mise en œuvre des moyens qui se trouvent à leur portée*.

C'est ainsi que *tous les fidèles* ont le devoir de pratiquer un certain apostolat *par la prière, par le sacrifice* et par *l'exemple* de leur vie chrétienne. C'est à *tous* (individuellement) qu'il est prescrit d'être le sel de la terre, la lumière du monde, le levain dans la pâte et la bonne odeur du Christ...

Déjà, si tous les fidèles voulaient bien comprendre et bien remplir ce triple apostolat de la prière, du sacrifice et du témoignage de leur vie, quels immenses progrès n'en résulterait-il pas pour l'extension du règne du Christ et pour l'œuvre du salut des âmes.

Etant donné ce devoir universel de l'apostolat, on



comprendra mieux les appels que ne cesse de lancer l'Eglise en ce sens, — et cela par la voix unanime de tous les Evêques et des Souverains Pontifes.

En fait, l'histoire de ces appels se confondrait avec l'histoire de l'Eglise. (1)

Ne pouvant songer à tout citer, on voudrait du moins rappeler le véritable *cri d'alarme* qu'adressait, le 11 Février 1952, S. S. Pie XII aux fidèles de Rome, — et à travers eux, aux fidèles du monde entier.

« Il faut que chaque fidèle, que chaque homme de bonne volonté, examine à nouveau, avec une résolution digne des grands moments de l'histoire humaine, ce qu'il peut et doit personnellement faire, quelle contribution apporter à l'œuvre salvifique de Dieu pour secourir un monde qui s'achemine, comme c'est le cas aujourd'hui, vers sa ruine...

...« Il est temps, chers fils, il est temps d'accomplir les pas décisifs ! Il est temps de secouer la funeste léthargie ! Il est temps que tous les bons, tous les hommes soucieux des destinées du monde se reconnaissent et serrent leurs rangs ! Il est temps de répéter avec l'Apôtre : « C'est l'heure de nous réveiller du sommeil, car voici que s'approche notre salut » (Rom. 12, 2)...

...« Ce n'est pas le moment de discuter, de chercher de nouveaux principes, d'assigner de nouveaux buts et objectifs. Les uns et les autres sont déjà connus et assurés dans leur substance, parce qu'enseignés par le Christ lui-même, mis en lumière par l'élaboration séculaire de l'Eglise, adaptés aux circonstances immédiates par les derniers Souverains Pontifes :

(1) On pourra lire un « *bref aperçu sur l'apostolat des fidèles au cours de l'histoire chrétienne* », dans le précieux ouvrage du P. Congar, O. P. : « *Jalons pour une Théologie du Laïc* », p. 498-507. — De même, S. S. Pie XII dans son Encyclique « *Evangelii Præcones* », sur les Missions, a rappelé la grande part qu'ont toujours eue les laïcs dans la diffusion du christianisme.

ils n'attendent qu'une chose : leur réalisation concrète...

...« Il y a des âmes ardentes qui attendent anxieusement d'être convoquées ; qu'on assigne à leur frémissante impatience le vaste champ à défricher. D'autres sommeillent : il faudra les réveiller ; les tièdes, il faudra les encourager ; les désorientés, il faudra les guider...

...« De toutes ces âmes on réclame un sage encadrement, un emploi judicieux, un rythme de travail correspondant à l'urgente nécessité de défense, de conquête, de construction positive...

...« Mettez donc la main à la charrue : laissez-vous inspirer par Dieu, qui le veut, attirer par la noblesse de l'entreprise, stimuler par son urgence ; que la crainte fondée du redoutable avenir qui résulterait d'une coupable inertie triomphe de toute inertie et confirme toute volonté... » (1)

#### ARTICLE QUATRIÈME

### LIMITES DE CETTE OBLIGATION

Cependant, il convient d'ajouter que ce devoir universel de l'apostolat connaît *certaines limites*. S'il est vrai, en un certain sens (2), que « la mesure d'aimer c'est d'aimer sans mesure », il est également juste de dire que *nos moyens et nos forces connaissent bien des limites et bien des impossibilités*. Il y a certaines inap-

(1) S. S. Pie XII : *Exhortation aux fidèles de Rome* (11 Février 1952), texte publié dans « *La Documentation Catholique* » du 24-2-52.

(2) En ce sens que *l'on ne doit jamais se tenir comme satisfait des réalisations de son amour*. On connaît le mot de St Vincent de Paul mourant : comme on s'étonnait qu'il ne fût pas satisfait de ses innombrables dévouements, et qu'on lui demandait ce qu'il aurait voulu faire de plus, il répondit simplement : « *Davantage* »...

titudes qui ne permettent pas d'entreprendre telle ou telle forme d'apostolat ; il est certaines nécessités qui s'opposent à telle ou telle autre forme.

On le verra dans le chapitre suivant.

Pour l'instant, il suffit de retenir cette formule générale « *que la mesure d'aimer c'est d'aimer jusqu'à la limite de ses moyens et de ses forces.* » Ainsi, le devoir général de l'apostolat ne doit connaître pour chacun, d'autres limites que celles qui sont imposées *par la limite de ses aptitudes et de ses possibilités réelles.*

---

# CHAPITRE SECOND

## LE DEVOIR DE TELLE OU TELLE FORME PARTICULIÈRE D'APOSTOLAT :

**TOUT FIDÈLE A LE DEVOIR DE PRATIQUER LA  
FORME D'APOSTOLAT QUI CORRESPOND A LA  
FOIS A SES APTITUDES ET A SES POSSIBILITÉS  
RÉELLES.**

Il ne suffit pas de proclamer le devoir général de l'apostolat. Dans une foule de cas particuliers, les fidèles peuvent être véritablement appelés par Dieu à remplir des *missions particulières et irremplaçables*, dans l'œuvre du salut du monde.

Placées devant de telles perspectives et sollicitées par la grâce, beaucoup d'âmes généreuses s'interrogent sur l'étendue exacte de leur devoir apostolique et ne trouvent pas toujours les éléments de réponse dont elles ont tant besoin.

Quelques uns ne songent qu'à leur générosité ; mais, oubliant la discrétion et la juste mesure, ils risquent parfois d'être entraînés trop loin, et de se laisser déborder par des activités excessives, au détriment de leur vie personnelle, familiale ou professionnelle.

D'autres, en beaucoup plus grand nombre, font preuve d'une excessive « prudence » ; et par crainte d'en faire trop et d'être entraînés trop loin, ils prennent le parti de ne rien faire et se cantonnent dans un égoïsme plus ou moins avoué. Et c'est ainsi que des forces vives du christianisme demeurent — trop souvent inemployées ; trop de talents demeurent enfouis, qui auraient pu et qui auraient dû largement fructifier pour la cause du Christ et des âmes.

En un temps où les forces du mal s'organisent et se mobilisent avec tant de méthode et tant d'âpreté, il est d'une extrême importance que toutes les forces chrétiennes s'éveillent et se consacrent à l'œuvre du salut du monde.

Sous prétexte qu'il existe certains excès possibles et qu'il faut sauvegarder un raisonnable juste milieu, il n'est pas permis de se dérober à un devoir pressant. C'est ici qu'apparaît la très *grande responsabilité* de l'ensemble de *l'élite chrétienne*. *A ceux qui ont beaucoup reçu, il sera beaucoup demandé*. Beaucoup plus encore que d'une élite de l'intelligence, c'est d'une *élite du cœur et du dévouement* que l'Eglise a, aujourd'hui plus que jamais, un très urgent besoin.

Et c'est pourquoi il est si important que tous s'interrogent loyalement sur les exigences de leur vocation apostolique particulière.

Puissent-ils trouver d'utiles « indications » dans la *règle d'or* qu'il convient, maintenant, de formuler et d'expliquer.

### La Règle d'Or.

TOUT FIDÈLE A LE DEVOIR DE PRATIQUER LA FORME D'APOSTOLAT QUI CORRESPOND A LA FOIS A SES APTITUDES ET A SES POSSIBILITÉS RÉELLES.

Il suffira de quelques brèves remarques pour préciser le sens de cette formule et en fixer la portée et les limites.

#### ARTICLE PREMIER

### POINT DE VUE NÉGATIF

*Du point de vue négatif, on peut dire que tous les fidèles ne sont pas appelés à remplir n'importe quelles tâches apostoliques.*

Il y a des missions, des charges et des responsabilités qui ne sont manifestement pas de la compétence de certains. Les exemples seraient innombrables, et il est inutile d'y insister.

C'est pourquoi les *pasteurs d'âmes ne doivent pas demander à n'importe qui de faire n'importe quoi.*

Et d'autre part, *celui qui a moins reçu ne doit pas se décourager, car Dieu ne demande à chacun que la mise en valeur de ses propres dons.* Tel est le sens évident de la *parabole des talents* (Math. 25, 15, 30).

On remarquera, par ailleurs, que le devoir de telle forme de dévouement apostolique peut être également limité par *certaines impossibilités pratiques.* Qui ne voit que les obligations familiales ou professionnelles interdisent parfois certaines formes d'engagement ou de déplacement, qui seraient inconciliables avec d'autres devoirs plus urgents ?

Beaucoup d'apôtres laïques connaissent ces conflits de conscience entre divers devoirs. Qu'ils ne s'étonnent pas de pareilles difficultés. De tels conflits existent dans toutes les conditions, et ils sont *le signe d'âmes vraiment ouvertes et généreuses.* Quoi qu'il en coûte, parfois, d'avoir à renoncer à telles formes de dévouement apostolique, il faut garder sa conscience en paix, si vraiment on croit devoir, ne fût-ce que provisoirement, y renoncer pour des obligations encore plus pressantes.

En écrivant ces lignes, nous songeons spécialement à *un grand nombre d'épouses et de mères chrétiennes,* souvent si tenues par les exigences et par l'urgence de leurs obligations familiales.

Alors qu'avant leur mariage (et dans les premiers temps de leur vie conjugale) elles avaient la possibilité de se consacrer à bien des actions apostoliques extérieures, elles souffrent très souvent de ne plus pouvoir le faire, à cause de leurs multiples charges.

*Qu'elles se rassurent pleinement. Le Seigneur ne demande pas l'impossible. C'est là qu'il faut fleurir où Dieu nous a semés. Dans tous les cas de conflits de devoirs, il faut opter pour le devoir le plus urgent et le plus important.*

La seule chose que le Christ leur demande, actuellement, en matière d'apostolat, c'est de *lui rendre témoignage par une existence chrétienne aussi parfaite que possible* ; — c'est aussi de garder, très vive au cœur, *la préoccupation apostolique des autres* ; — c'est, enfin, d'être toujours disposées à faire loyalement tout ce qui leur sera *possible*, après qu'elles se seront acquittées de leurs impérieuses obligations familiales.

Il faut bien reconnaître que *les circonstances* ne permettent pas toujours aux élites chrétiennes de déployer toutes les forces apostoliques qu'elles ont reçues du Seigneur.

Ces circonstances défavorables peuvent être très variées. Elles peuvent venir du conjoint (de l'époux ou de l'épouse), de la famille ou de l'entourage ; elles peuvent, parfois aussi, provenir de l'incompréhension de certains pasteurs eux-mêmes.

Enfin, il se peut que telle forme d'action apostolique soit *actuellement impossible ou inopportune* dans tel milieu, par suite de circonstances exceptionnelles. Il ne faudrait pourtant pas généraliser et se hâter de déclarer impossible ou inopportun ce qui est simplement difficile et exigerait, surtout au départ, un véritable esprit d'audace, de sacrifice et de dévouement...

## ARTICLE SECOND

### DU POINT DE VUE POSITIF : LES CHARISMES ET LES POSSIBILITÉS

Du point de vue *positif*, on peut dire que les obligations apostoliques qui incomberont aux fidèles dépendront de *deux séries de conditions* :

1. *de leurs compétences (ou charismes) ;*
2. *de leurs possibilités réelles.*

## LA FORME D'APOSTOLAT OBLIGATOIRE POUR CHACUN DÉCOULE D'ABORD DE SES DONS (OU CHARISMES) PERSONNELS

Lorsqu'on parle du devoir de l'apostolat et de ses applications particulières, il faut toujours considérer les *talents*, ou *compétences*, ou *aptitudes*, ou *dons* que chacun a reçus de Dieu.

Pour désigner ces dons particuliers, il y aurait grand intérêt à reprendre un terme emprunté à Saint Paul : le mot « *charisme* » (1), dont la notion éclaire considérablement notre sujet.

Voilà pourquoi il sera bon de préciser *la notion, l'existence, les moyens de discernement* des charismes, ainsi que *le devoir de leur mise en œuvre* pour le plus grand bien de l'Eglise et des âmes.

### 1°

#### La notion de charismes.

Par *charisme* on entend *toute grâce, tout talent, toute compétence donnés à un fidèle pour le bien général de l'Eglise.*

La notion de charisme découle du mystère de l'Eglise, comparable à un corps où chaque membre est chargé d'une fonction particulière pour le bien de tous les autres.

Les charismes ne sont pas nécessairement des grâces extraordinaires, telles que celles qui furent faites à certains fidèles aux premiers temps de l'Eglise, comme la puissance d'opérer des miracles ou de parler en langues étrangères.

La réalité des charismes est beaucoup plus variée et beaucoup plus « ordinaire ». Il s'agit de tous les dons particuliers, conférés à certains fidèles *pour le bien de l'ensemble.*

(1) Simple transcription française du grec « *charisma* », qui signifie ordinairement « *don gratuit* ».



## 2°

**Leur permanente existence dans l'Eglise.**

De pareils dons ne manquent jamais dans l'Eglise. C'est l'Esprit Saint lui-même qui les suscite et les distribue selon les besoins, les lieux et les temps.

Qui n'a été frappé par la somme d'aptitudes et de compétences particulières qu'exige la mission de tel ou tel responsable, de tel ou tel dirigeant, de tel ou tel militant d'Action Catholique ? N'est-il pas évident que de semblables capacités ou de semblables dévouements étaient suscités par le Christ lui-même pour le bien de son Eglise ? Les intéressés seraient les premiers à le reconnaître, se rendant compte qu'ils sont souvent amenés à des entreprises et à des réalisations dont ils n'auraient eu par eux-mêmes ni l'idée ni surtout le courage.

En vérité, il existe toujours dans l'Eglise, aussi bien parmi les prêtres que parmi les fidèles, des vocations particulières, qui présupposent des compétences et des aptitudes spéciales conférées pour le bien de tous les autres.

## 3°

**Comment les discerner ?**

Il est donc d'une souveraine importance de savoir discerner ces dons particuliers, ces charismes providentiels. Comment y parvenir ? Ce sera généralement affaire de temps et de circonstances. Il est des aptitudes qui ne se révèlent que *progressivement*. Certains talents peuvent être considérablement *développés par le moyen des efforts personnels*. Rien ne contribue à forger les fortes personnalités comme les responsabilités qu'il leur faut assumer.

Dans ce travail de discernement, *la prière, la réflexion personnelle et le conseil du prêtre* joueront un rôle souvent capital. L'expérience montre que pour beaucoup d'âmes, et en particulier pour beaucoup de foyers, cette découverte de leur vocation spéciale, de leurs « charismes » particuliers, se réalise à l'occasion de journées de retraite et de récollection.

Si beaucoup d'âmes ne découvrent jamais leur vocation et leurs charismes propres, c'est qu'elles n'ont peut-être jamais eu ni le désir de les connaître, ni la générosité suffisante pour leur mise en œuvre dans l'Eglise.

#### 4°

### Le devoir de leur mise en œuvre.

Cette mise en œuvre des charismes est un des problèmes les plus importants de l'apostolat des laïques. Si chaque chrétien faisait fructifier les talents que Dieu lui a donnés, on serait étonné de la richesse et de la variété des grâces que le Christ assure à son Eglise. Et l'on verrait fleurir (ou reflleurir) une foule d'œuvres apostoliques souvent si peu florissantes.

Aussi faut-il proclamer bien haut le *devoir de la mise en œuvre* de ces grâces particulières, pour le bien de toute l'Eglise. Négliger de telles grâces, les laisser inactives, c'est refuser d'entrer dans le plan de Dieu et se dérober à ses desseins ; c'est faire preuve d'un manque du sens de l'Eglise.

Pour ceux qui (si nombreux) paraissent l'oublier, on rappellera la grave leçon évangélique de *la parabole des talents*. Celui là est un mauvais serviteur qui ne travaille pas, selon la mesure de ses dons pour les intérêts de son maître ; et il sera puni si, sans rien faire de mal, il a *omis* de mettre en œuvre les capacités et les compétences qu'il avait reçues du Seigneur... (Math. 25, 14-30.)

C'est donc à juste titre qu'il convient de rappeler à tous les fidèles, à temps et à contre-temps, qu'ils doivent « *mettre au service des autres les dons qu'ils ont reçus, comme de bons intendants de la grâce variée de Dieu* » (1 Pierre 4, 10).

Tant que les meilleurs chrétiens ne l'auront pas compris et qu'ils laisseront inemployés « tant de charismes différents selon la grâce qui leur a été donnée » (Rom. 12, 4-6), un grand nombre de fonctions ne seront pas remplies dans l'Eglise du Christ.

A toutes les élites chrétiennes, il conviendrait d'inspirer le sens très aigu de la notion de charisme, afin qu'ils éprouvent toujours une sorte de *mauvaise conscience*, aussi longtemps qu'ils auront négligé la pleine mise en œuvre de leurs grâces particulières et de leurs talents personnels.

De ce devoir si important pour l'apostolat chrétien, il ne sauraient être déchargés que pour des motifs vraiment très graves entraînant pratiquement une réelle impossibilité.

### **LA FORME D'APOSTOLAT OBLIGATOIRE POUR CHACUN DÉCOULE AUSSI DES POSSIBILITÉS RÉELLES**

Si le fait d'avoir reçu certaines aptitudes particulières (certains charismes) entraîne normalement le devoir de les exploiter pour le bien des autres, c'est-à-dire pour le salut de leurs âmes, il faut ajouter que *ce devoir oblige rigoureusement toutes les fois que son exercice est pratiquement possible.*

Car Dieu, qui est la suprême sagesse, *ne répand pas en vain ses grâces et ses dons.* C'est aller contre sa volonté que de laisser se perdre les semences de bien qu'il a royalement répandues dans son Eglise.

A tous ceux qui seraient prêts à l'oublier, il suffit de rappeler la célèbre parole de l'Épître aux Hébreux : « Une terre qui boit la pluie dont elle est abondamment arrosée, et qui produit des plantes utiles, est bénie de Dieu. Mais si elle ne porte qu'épines et chardons, elle est réprouvée et tout près d'être maudite, et elle finira par être brûlée. » (Heb. 6, 7-8) Qu'on se rappelle, aussi, la *parabole des talents*, et la malédiction du Christ à l'égard du *figuier stérile*.

Aussi, combien il importe de prévenir toutes les âmes contre les terribles dangers qui résulteraient pour elles (et pour beaucoup d'autres) de *l'abus des grâces reçues.*

On peut dire que cet abus de dons de Dieu est une des causes principales de la stagnation, de la médiocrité, ou même de la mort d'une foule d'œuvres et d'activités apostoliques.

Ce qui manque à beaucoup de fidèles, ce ne sont pas les aptitudes ou les charismes d'apostolat, *c'est la générosité* pour les mettre en œuvre selon les possibilités qui se présentent à eux.

Car il ne suffit pas de dire, pour se donner bonne conscience : « Il n'y a rien à faire. Toute activité, tout engagement sont contraires à nos possibilités : manque de temps, manque de loisirs, manque de compréhension, manque de besoin » etc...

S'il est vrai qu'on peut se heurter à des impossibilités très réelles et très dures, il est également vrai que *la mesure de nos possibilités dépend souvent, en grande partie, de la mesure de notre courage et de notre volonté.*

Pour établir l'exacte et loyale mesure de nos possibilités d'action, il ne suffit pas de considérer nos égoïsmes, nos lâchetés et nos pusillanimités : il faut savoir, une fois pour toutes, que *la mesure d'aimer les autres c'est de les aimer jusqu'à la limite de nos moyens et de nos forces.* Seule cette magnanimité donnera la clef des grands problèmes pratiques et des exigences de la charité fraternelle. Et cela vaut pour la charité spirituelle qu'est l'apostolat, comme pour toutes les autres formes de la charité.

## LES CIRCONSTANCES

Il y a d'ailleurs des *circonstances* (« ces maîtres que Dieu lui-même nous donne de sa main ») qui marquent clairement à chacun le devoir impératif de telle ou telle forme d'apostolat.

Si l'on se trouve seul à disposer des charismes, du temps et des moyens nécessaires pour lancer, diriger, ou soutenir, dans telle paroisse, tel mouvement d'Action Catholique, ou telle autre forme d'apostolat

laïc, qui ne voit qu'il y a là une évidente *orientation providentielle* concernant une pareille charge ?

Si on se rend loyalement compte qu'un apôtre laïc de son voisinage est débordé de responsabilités et ne peut plus assurer tous les services apostoliques qu'on lui demande, qui ne voit que l'on se doit de lui prêter main forte et de le décharger en partie d'un fardeau qui lui deviendrait intolérable ?

Si un pasteur a discerné en vous des aptitudes particulières, et qu'il vous sollicite en faveur d'un genre d'apostolat qui ne dépasse nullement vos possibilités, ne serait-ce pas une évidente *lâcheté* et une grave omission que de vous dérober sous toutes sortes de faux prétextes ?

Si tant de mouvements, d'initiatives et d'œuvres apostoliques végètent ou échouent si lamentablement, n'est-ce pas très souvent par la faute de certains chrétiens qui n'ont pas eu le courage de répondre à l'appel des circonstances, c'est-à-dire, à travers elles, à l'attente de Dieu ?

## CONCLUSION

De tout ceci on concluera que *tout chrétien — et tout foyer — devrait avoir le souci très aigu de remplir pleinement son rôle, sa fonction, sa mission, sa « vocation » propre dans l'Eglise du Christ.*

C'est de tous et de chacun que dépend le salut de l'ensemble du monde.

Tous en sont-ils convaincus, et les meilleurs eux-mêmes ont-ils toujours l'ambition de se dévouer à leurs tâches apostoliques selon toute la mesure de leurs dons, de leurs moyens, de leurs temps et de leurs forces ?...

En s'entendant poser cette grave question, il appartiendra à chacun et à chaque foyer, de s'examiner loyalement devant le Seigneur...

---

# CHAPITRE TROISIÈME

## QUELQUES CONSÉQUENCES PRATIQUES

De ces grandes règles doctrinales découlent des conséquences pratiques nombreuses et importantes. On se contentera d'en signaler quelques-unes.

### 1°

#### **Le sens de sa vocation apostolique particulière.**

Chaque foyer a reçu de Dieu un ensemble de grâces et de talents qui correspondent à une vue particulière de Dieu sur lui. Il doit avoir le sens de cette *vocation particulière*, s'efforcer de la mieux comprendre et de la réaliser toujours plus pleinement dans l'Eglise.

### 2°

#### **Un équilibre nécessaire (et difficile).**

Il ne sera pas toujours facile de concilier ces tâches apostoliques avec d'autres obligations, d'ordre familial, professionnel ou autres.

La recherche d'un équilibre entre ces diverses obligations pose souvent aux époux *des cas et des conflits de conscience*, qu'on ne saurait ignorer et qu'il faut cependant s'efforcer de résoudre.

#### **Les problèmes.**

Il suffit d'être en contact avec des foyers chargés de responsabilités apostoliques pour comprendre ce que peuvent être souvent pour eux certains de ces conflits de conscience extrêmement douloureux.

Le problème consiste pour eux dans une *difficile conciliation* entre des obligations apparemment contradictoires.

Comment un militant pourra-t-il assurer la direction d'un mouvement apostolique sans sacrifier indûment ses obligations familiales ou professionnelles ?

### Principes de solution.

Il n'y a *pas de solution facile* à des problèmes souvent très complexes. On peut cependant indiquer *certaines orientations* et rappeler certains principes qui aideront à résoudre, au mieux, les cas particuliers.

Et d'abord, les époux ne *doivent pas s'étonner* lorsqu'ils se heurtent à de telles difficultés. Les conflits de devoirs sont chose courante dans toute vie chrétienne. Le *christianisme n'est pas une situation de tout confort et de tout repos*. Celui-là risquerait de simplifier étrangement les choses et de passer à côté des vrais problèmes, qui ne connaîtrait point de tels conflits dans son existence.

En second lieu, il convient de se garder de *toute solution trop précipitée, trop radicale et trop « simpliste »*. Ce serait céder à la facilité, au détriment de la vérité et de la charité. Ce serait, par exemple, le cas de celui qui sacrifierait systématiquement ses devoirs familiaux à ses activités apostoliques, mais ce serait également le cas de celui qui, sans raison de force majeure, sacrifierait totalement ses obligations apostoliques à sa vie familiale ou professionnelle.

En vérité, *la vraie solution*, — et la seule digne d'un vrai foyer chrétien — est dans un *juste milieu*, où l'on tienne compte, *à la fois*, de ses obligations apostoliques et de ses obligations familiales (et professionnelles).

La détermination de ce juste milieu ne sera *pas toujours facile*, et il pourra varier selon les cas, les circonstances et le degré de générosité de chacun.

Il faut même ajouter qu'il n'y aura *presque jamais de solution parfaite et définitive* : toute solution comportera nécessairement « du pour et du contre », des avantages et des inconvénients.

Mais quand les époux, après avoir prié, réfléchi et consulté, ont cru, *en plein accord*, devoir adopter la ligne de conduite qui leur paraît conforme aux desseins de Dieu — *alors leurs âmes peuvent et doivent être en paix.*

*Car le Seigneur est bon, et il ne demande jamais l'impossible.* Et l'expérience montre que Dieu réserve de très larges bénédictions aux foyers qui marchent dans ces voies. Le Christ ne se laisse jamais vaincre en générosité. « *Ceux qui sèment petitement moissonnent petitement, et ceux qui sèment abondamment moissonnent abondamment* ». (2 Cor. 9, 6.)

### 3°

#### **Le prêtre « éveilleur d'âmes apostoliques ».**

Ce sera une des tâches du prêtre auprès des foyers que d'être *un éveilleur d'âmes apostoliques.*

Cela signifie, tout d'abord, que le prêtre doit rappeler à *tous* les époux qu'ils ont le grave devoir d'être, d'une certaine manière, des apôtres, des témoins du Christ auprès des autres. « *Eveiller* », en ce sens, ce sera secouer une certaine torpeur, bousculer une certaine négligence et susciter dans les âmes une véritable *inquiétude des autres et de leur salut.*

Mais là ne s'arrêtera pas son rôle, et il devra encore aller beaucoup *plus loin.*

Mettant à profit *toutes les occasions* qui lui seront offertes d'éclairer les foyers: prédication, direction de conscience, récollections, retraites, visites, conversations, réunions, bulletin paroissial, etc., le prêtre devra *les exhorter et les aider à prendre conscience de leur mission et de leur « vocation » apostolique particulière.*

Car on n'a véritablement formé des chrétiens que quand on les a amenés à comprendre qu'ils ont le *grave devoir de faire fructifier tous leurs talents pour le bien de la communauté, c'est-à-dire pratiquement*



de remplir toutes les tâches apostoliques qui correspondent à leurs aptitudes et à leurs possibilités réelles.

Telle était déjà la consigne que donnait Saint Pierre aux premiers chrétiens : « *Que chacun mette au service des autres les dons particuliers (les « charismes ») qu'il a reçus, comme il convient à de bons intendants de la grâce variée de Dieu* » (1 Pierre, 4, 10).

Cependant, le prêtre devra aussi faire preuve d'une indispensable *discrétion* : tenant compte des situations particulières, *il ne devra jamais imposer à aucun foyer des tâches qui excèderaient ses compétences et ses possibilités réelles.*

---

## TROISIÈME PARTIE

---

# COMMENT ÊTRE APOTRE DANS LE MARIAGE ?



# LA PRATIQUE DE L'APOSTOLAT DANS LE FOYER : COMMENT ÊTRE APOTRE DANS LE MARIAGE ?

## ARTICLE PRÉLIMINAIRE

Tout le monde comprend l'importance du problème de la pratique de l'apostolat dans le mariage.

N'est-il pas assez fréquent d'entendre dire aux époux : « Eh ! bien oui, nous avons bien compris ce qu'est l'apostolat, et nous savons que nous devons être des apôtres : *mais comment* pourrions-nous l'être ? »

## SENS DE LA QUESTION : QU'EST-CE QUE L'APOSTOLAT DU FOYER ?

Cette troisième partie se propose de leur apporter quelques éléments de réponse.

Mais il faut commencer par *dissiper certaines équivoques*.

Quand nous parlons de *l'apostolat du foyer*, nous entendons par là *toutes les espèces d'activités apostoliques des chrétiens mariés*.

Sans doute, y aura-t-il d'abord (on en précisera bientôt la nature et les conditions) un certain apostolat « *en foyer* ».

C'est ainsi, par exemple, qu'une vie conjugale pleinement chrétienne est, normalement, pour les autres, un exemple, un encouragement et un rappel : le spectacle même d'un vrai foyer chrétien est ainsi une authentique forme d'apostolat à deux, d'apostolat en foyer.

La même remarque vaudrait pour quelques autres formes d'activités apostoliques des époux.

Cependant, ce n'est là *qu'une partie* de la réalité.

Quand on parle de l'ensemble des activités apostoliques des époux, il ne s'agit pas uniquement des activités « en foyer », c'est-à-dire des formes d'action communément assurées par les deux à la fois : mouvements communs, engagements à deux, etc...

Certains paraissent s'imaginer que la vie de mariage doit entraîner une sorte de « *mystique à deux* » sans limites et sans restriction ; et que tout ce qui n'est pas fait ensemble par les époux doit être considéré comme une non-valeur conjugale et chrétienne !

Il faut le dire bien haut : c'est là une très grave erreur, ou du moins une très grave équivoque. Dans l'ordre de l'apostolat, elle constitue très souvent une source de découragement et de stérilité.

Sans doute, comme on le verra mieux par la suite, toute activité apostolique soutenue de la part d'un des époux exige généralement *l'accord, la compréhension, l'approbation et l'encouragement de la part de l'autre.*

Mais il n'est *pas vrai que toutes les activités apostoliques des époux doivent nécessairement être le fait de l'un et de l'autre ensemble* : certaines activités seront, par leur nature même, réservées à l'homme, et d'autres, par leur nature même, réservées à la femme.

A la fausse mystique du « tout à deux », il faut opposer celle de *l'accord mutuel, de la compréhension mutuelle, du soutien mutuel, de l'encouragement mutuel au regard de tous les dévouements apostoliques des époux.*

### CONSÉQUENCE PRATIQUE :

**Non pas des méthodes entièrement nouvelles, mais renouvellement de l'esprit de certaines méthodes d'apostolat.**

Une conséquence très importante, c'est que l'entrée en scène des foyers apôtres ne doit pas entraîner une sorte de « pulvérisation » de toutes les anciennes méthodes, ni de tous les anciens cadres de l'apostolat.

Plusieurs de ces méthodes ont déjà fait leurs preuves, et il serait très déraisonnable de prétendre s'en passer.

Tout ce qu'on peut dire, dès à présent, c'est que le dynamisme apostolique de bien des foyers apôtres s'accommode parfois assez mal de certaines organisations classiques, visiblement sclérosées et inefficaces, parfois même purement nominales et honorifiques.

Mais le reproche de paralysie et d'inefficacité qu'on adresse aux méthodes mêmes est loin d'être toujours justifié. Et sans doute suffirait-il souvent de les « rajeunir », par un renouvellement de certains cadres, et surtout par un renouvellement de l'esprit...

## CONCLUSION :

### Que penser d'un « mouvement de foyers » ?

On voit aussitôt comment il convient de considérer l'idée d'un « *mouvement de foyers* ».

Si on entend par là un projet d'instauration d'un mouvement apostolique entièrement nouveau, ignorant, dédaignant et délaissant toutes les organisations déjà existantes et clairement approuvées par la Hiérarchie, une pareille tentative doit être rejetée.

Si on y voit, au contraire, un groupement de forces jeunes et neuves, fournies spécialement par des foyers issus des Mouvements de la Jeunesse Catholique, — pour une *entr'aide fraternelle* plus efficace et plus familiale, pour une *formation spirituelle* plus profonde, pour un *éveil de militants* des divers mouvements approuvés : alors on ne saurait que s'en réjouir, en songeant à tout l'apport de ces forces vives pour la chrétienté en construction (1).

---

(1) On trouvera plus loin *une note sur les groupes de foyers*, cf. p. 195-200.

**PLAN DE LA TROISIÈME PARTIE**

Pour éclairer, comme il se doit, les problèmes si complexes de la pratique de l'apostolat conjugal, on est amené à établir certaines distinctions, qui commanderont tout le plan de cette troisième partie.

Dans une *première section*, on rappellera les *conditions fondamentales* de l'apostolat conjugal ;

Dans une *deuxième section*, on dira comment les époux doivent être *apôtres par toute leur existence* ;

Dans une *troisième section*, on verra comment les époux doivent participer aux diverses *activités apostoliques qui conviennent à leur état*.

---

# PREMIÈRE SECTION

## LES CONDITIONS FONDAMENTALES POUR L'APOSTOLAT DU FOYER

Ce qu'on voudrait surtout dans la présente section, c'est attirer l'attention de tous les époux sur un certain nombre de *vérités fondamentales qui conditionnent pratiquement tout leur apostolat.*

Il est urgent de réagir contre les illusions d'un certain « *activisme sans âme* ». On ne donne que ce que l'on a ; et pour conduire les autres au Christ, il faut d'abord le posséder soi-même.

Pour pouvoir remplir comme il convient leurs graves devoirs apostoliques, les époux chrétiens doivent d'abord posséder un certain nombre de *connaissances* indispensables ; ils doivent ensuite avoir un certain nombre de *qualités et de vertus apostoliques.*

## CHAPITRE PREMIER

### LES CONNAISSANCES INDISPENSABLES

Si on veut que les époux soient vraiment les apôtres qu'ils doivent être, il faut *d'abord* veiller à leur assurer certaines *connaissances fondamentales.*

1. — Ils doivent d'abord savoir *ce qu'est l'apostolat et comment* ils peuvent être apôtres *dans et par toute leur vie.*

2. — Ils doivent aussi être nettement informés de leur *grave devoir* de l'apostolat, de sa portée, comme de ses limites.



C'est là un point particulièrement important. Sa prise de conscience marque souvent un sursaut et un véritable tournant dans la vie du foyer.

Il importe donc que *tous les époux et toutes les épouses* soient clairement avertis de ce grave devoir. *Un foyer qui ignorerait une pareille obligation ne serait pas un foyer dans la lumière..*

Il serait donc inconcevable que les éducateurs des époux (et des futurs époux) leur laissent ignorer un point de cette importance. *Il ne saurait y avoir de vrai foyer chrétien sans la conscience de ce devoir universel de l'apostolat.*

Pour communiquer aux époux le sens de leurs responsabilités apostoliques, il y a des circonstances exceptionnellement favorables, telles que les retraites et les recollections. Mais il faut y revenir souvent, et c'est le rôle du prêtre que d'éveiller et d'entretenir dans les âmes le sens du devoir de l'apostolat.

3. — Les époux doivent, enfin, savoir dans *quelles conditions*, il leur sera possible d'être de vrais apôtres dans leur milieu de vie.

Non seulement cette connaissance les préservera de certaines erreurs, parfois irréparables, mais elle les aidera à acquérir les qualités et les vertus indispensables à tous les vrais apôtres, et en particulier aux apôtres mariés.

---

# CHAPITRE SECOND

## LES QUALITÉS ET LES VERTUS FONDAMENTALES DES APOTRES MARIÉS

Il ne suffit pas de connaître son devoir pour le remplir, ni d'avoir des idées claires pour les réaliser.

Outre les connaissances dont on vient de parler, il faudra aux foyers apôtres un certain nombre de *qualités et de vertus fondamentales*, dont l'absence risquerait de compromettre tout leur rayonnement apostolique.

On se contentera de souligner, ici, *quelques-unes* de ces qualités et de ces vertus, celles sans lesquelles tout le reste n'aboutirait à rien, sinon peut-être à éloigner les âmes du Christ au lieu de les en rapprocher.

A cause de l'importance et des répercussions de *l'exemple* de toute leur vie, les époux devront s'efforcer de vivre *un christianisme intégral*. C'est d'abord *par toute leur vie* qu'ils auront à cœur de devenir des témoins du Christ. Sur cette nécessité d'une existence intégralement chrétienne et sur les exigences qu'elle comporte, on reviendra longuement plus loin (1).

Mais il fallait, dès à présent, mettre en relief les qualités et les vertus caractéristiques de tous les vrais apôtres mariés, — ce qui constitue comme « *l'équipement de base* », qui conditionne l'efficacité de toutes les formes de leur apostolat.

(1) Deuxième section : *l'Apostolat d'existence* : p. 91-134.

## 1°

## UN PROFOND ACCORD SUR LEUR APOSTOLAT

Il faut d'abord que les époux se trouvent *profondément d'accord sur leur apostolat*. Il est à peine besoin de souligner ce point. Là où cet accord *n'existe pas*, c'est, presque inmanquablement, à échéance plus ou moins brève, la porte ouverte à bien des incompréhensions, à l'isolement affectif, au découragement et à l'arrêt de toute activité apostolique.

Là où cet accord existe, les énergies paraissent décuplées et les dévouements semblent aller de soi. Tous les époux véritablement apôtres reconnaissent qu'ils le doivent, *en très grande partie*, à la compréhension, au soutien, à l'encouragement de l'autre.

Voilà pourquoi il est si *important* et si *fondamental* que cet accord existe. Là où il est déjà acquis, il faut le préserver comme un vrai trésor ; et là où il n'existe pas encore, il faut faire tout son possible pour le réaliser au plus tôt.

Le *rôle des épouses* sera, ici, d'une importance capitale. Par suite d'une conception très égoïste et très fautive de la vie conjugale, elles prétendent trop souvent accaparer leur époux pour elles seules et pour leur seul foyer. Et ainsi, au lieu de devenir (ce qu'elles devraient toujours être) un soutien et un encouragement pour leur mari dans l'accomplissement de ses devoirs apostoliques, elles jouent, souvent, à son égard un rôle « d'éteignoir ». Comme si l'amour conjugal chrétien pouvait se refermer égoïstement sur lui-même et briser tous les élans de la charité fraternelle !

Qu'on ne l'oublie jamais : *s'aimer conjugalement, au sens chrétien du mot, ce n'est pas seulement s'aimer l'un l'autre, c'est encore s'aider à mieux aimer les autres.*

## 2° L'AMOUR DU CHRIST

Mais à la base de tout, il faut aussi *l'amour du Christ*. On ne le dira jamais trop : l'apostolat n'est qu'une des formes, un des effets, une des exigences de notre amour pour le Christ.

Aimer le Christ, c'est entrer dans toutes ses vues et dans tous ses desseins ; c'est avoir la hantise insouviée de ses intérêts et de sa gloire.

« *L'amour du Christ nous presse* » (2 Cor. 5, 14) : voilà bien le secret de toutes les âmes apostoliques, et aussi, la mesure de tous leurs dévouements, de tous leurs sacrifices.

A qui n'aime pas le Christ, il est inutile de parler d'apostolat : cela n'a pour lui aucun sens.

Mais quand on aime le Christ, il en est tout autrement.

Quand on aime le Christ on ne peut en prendre son parti de la perte ou de la médiocrité des autres..

Quand on aime le Christ, on ne peut rester indifférent à l'immense clameur des âmes assoiffées de salut.

Quand on aime le Christ, on partage avec lui son immense sollicitude pour toutes les âmes du monde, et tout spécialement pour celles que la vie ou les circonstances (ou plutôt le Seigneur lui-même à travers les circonstances) ont placées sur son chemin.

Un cœur qui aime le Christ est un cœur tourmenté par le souci de sa gloire, par l'angoisse du salut et de la sainteté des autres.

L'amour du Christ dans un cœur : voilà *le vrai ressort* de tout apostolat, voilà « *l'âme* » et le secret de toutes les vraies entreprises apostoliques. Aussi, combien il importe que *tous* les vrais apôtres soient de plus en plus « pressés par l'amour de Jésus-Christ »...

Pour parvenir à cet amour, il faut d'abord en avoir reçu la grâce. C'est par *un don de Dieu* qu'on peut aimer le Christ. C'est pourquoi, il est si important de demander cette grâce au Seigneur dans ses prières et dans la réception des sacrements.

Cependant, l'homme y a aussi son rôle. Non seulement *une connaissance toujours plus approfondie du Christ*, spécialement de ce qu'Il est et de ce qu'Il a fait pour nous, — est un moyen très efficace pour l'aimer davantage, — mais, *c'est surtout par un effort de constante et généreuse fidélité pour soumettre toute sa vie aux enseignements de Jésus et à ses lois* qu'on se prépare aux rapides progrès dans son amour.

On comprend, alors, toute l'importance, ou plutôt *l'absolue nécessité* d'une *profonde vie intérieure*, et tout spécialement, d'une fréquente et assidue méditation de l'Évangile, pour parvenir à cet amour du Christ.

Pour l'avoir oublié, n'est-il pas vrai que bien des apôtres en arrivent peu à peu à cet activisme vide et sans âme, que dénonçait encore récemment S. S. Pie XII ?

C'est donc une vérité de base, à laquelle il faudra toujours revenir, que tous les vrais apôtres chrétiens sont aussi (et de plus en plus) *des passionnés de Jésus-Christ*.

De cet amour du Christ, toujours de plus en plus vivant au cœur de l'apôtre, découlera tout naturellement tout un ensemble de vertus, également caractéristiques de toute âme apostolique.

### 3°

## UN AMOUR DÉSINTÉRESSÉ DES AMES ET DE LEUR SALUT ÉTERNEL

Tous les apôtres éprouvent *un amour désintéressé pour les âmes* ; ils ne poursuivent aucunement leur propre avantage, et ne cherchent nullement leur inté-

rêt personnel. Ils ne recherchent que le bien des âmes dont ils se sentent chargés.

Et tandis qu'on peut aimer les autres en cherchant à leur procurer toutes sortes de biens, c'est le propre de l'apôtre que de vouloir leur assurer, avant tout et par dessus tout, les *richesses, invisibles mais réelles, de la grâce et de la gloire.*

Ce ne serait donc pas faire œuvre d'apôtre que de se borner à procurer aux autres les biens de cette vie : l'apôtre est essentiellement « *un ouvrier d'éternité* » (1).

#### 4°

### UNE COURAGEUSE FIERTÉ DE SA FOI

Rien ne s'oppose davantage au tempérament de l'apôtre qu'un certain respect humain, une certaine honte à professer sa foi, une certaine peur de se montrer le vrai disciple du Christ.

L'apôtre, bien au contraire, est *fier de son adhésion au Christ* ; il sait qu'il a trouvé en lui le Sauveur unique et parfait ; il sait en qui il a cru, et rien ne saurait le détourner d'être ce qu'il est, de le paraître aux yeux de tous et de proclamer ouvertement sa foi.

#### 5°

### UNE PROFONDE HUMILITÉ

Et cependant l'apôtre doit être le plus humble des hommes.

#### Humilité à l'égard de Dieu.

Bien loin de tirer quelque gloire personnelle de ses succès ou de ses dons, il ne songe qu'à renvoyer *tout le mérite et tout l'honneur à Dieu.*

Il sait que par lui-même il n'a rien de plus que les autres ; il sait qu'il n'est qu'un serviteur, un « coopé-

(1) On désigne généralement par le mot « zèle », cet amour désintéressé des âmes et de leur salut éternel.

rateur » de Dieu dans l'œuvre du salut. Il sait qu'il peut bien planter et arroser, mais que « *c'est Dieu seul qui donne la croissance* » (1 Cor. 3, 6).

Il connaît et reconnaît ses limites, sa faiblesse et son infirmité. Toute la puissance prodigieuse de son effort apostolique, il sait qu'elle vient de Dieu, et qu'il la porte lui-même dans un corps très fragile...

Et c'est pourquoi l'apôtre se tient toujours dans une attitude de totale dépendance et d'entière soumission à l'égard de Dieu ; et ses succès apostoliques ne constituent dans son esprit qu'une nouvelle occasion de rendre gloire à Dieu et au Christ.

### **Humilité à l'égard des hommes.**

Humble à l'égard de Dieu, l'apôtre ne l'est pas moins à *l'égard des hommes*.

*Rien n'est plus opposé à l'esprit apostolique et rien non plus ne stérilise davantage les efforts de l'apôtre que toutes les attitudes qui sentent la suffisance ou l'arrogance, la présomption et l'ambition personnelle, le souci de la gloriole et l'esprit de domination.*

Que d'efforts apostoliques gagneraient en efficacité s'ils n'étaient souvent contrecarrés ou stérilisés par une insuffisante humilité de l'apôtre !...

Tous les apôtres doivent avoir à cœur de méditer et de vivre la première Béatitude : « *Bienheureux les humbles, car c'est à eux qu'appartient le royaume de Dieu* » (Math. 5, 5).

Mais si on veut être complet en matière d'humilité, il faut encore ajouter qu'elle comporte un sens très vif, une estime et *un amour des humiliations* et des mépris de la part des hommes.

C'est un trait également caractéristique de tous les vrais apôtres : ils doivent s'attendre à être *incompris* et bafoués par les hommes et ils doivent aimer toutes ces sortes d'humiliations, parce que le Christ lui-même les a aimées, et parce qu'elles tournent, en définitive, au salut des âmes.

## 6°

## UN ESPRIT DE DOUCEUR ET DE SERVIABILITÉ

A la vertu d'humilité se rattachent très étroitement deux vertus éminemment apostoliques : *la douceur et la serviabilité.*

Ce sont, elles aussi, *deux caractéristiques de tous les vrais apôtres.* Autant leur absence risque de compromettre gravement l'efficacité de tout le reste, autant leur présence joue un rôle prépondérant dans l'œuvre de la conquête des âmes au Christ.

*Par la douceur,* on supporte patiemment, sans ressentiment ni colère, les lenteurs, les injures, les incompréhensions, les indifférences, et les ingratitude.

Quant à *la serviabilité,* c'est une attitude de bienveillante affabilité, de souriant bon accueil, de délicate et inlassable disponibilité : « C'est une certaine sympathie qui met les autres à l'aise et qui aide à comprendre et à faire siens les sentiments d'autrui, à se faire tout à tous en toute sincérité. Ce don de sympathie établit le contact d'âme à âme, et la confiance s'éveille ; c'est la première étape de la conquête des âmes. » (1)

### **Les grands moyens de la prière et de la mortification.**

Les délicatesse de la douceur et de la serviabilité *prédisposent* les âmes et les ouvrent au Christ ; il ne faut pourtant pas oublier que les « *grands moyens* » qui attirent la grâce dans les âmes sont *la prière et la pratique de la mortification.*

(1) P. Spicq, O. P., Bible de Pirot, Tome XII, p. 345. — Cette *serviabilité* (ou *bénignité* ou vertu du *souriant bon accueil*), qui est un des aspects de la charité chrétienne est *toujours présentée par Saint Paul comme une des qualités fondamentales de tout apôtre.*



## 7°

## LA PRIÈRE

On ne se convaincra jamais trop de l'importance et de la nécessité de la prière dans le domaine de l'apostolat.

C'est une vérité qui, à force d'être répétée, risque de paraître banale.

La question est de savoir si, pratiquement, on pense suffisamment à prier pour ceux qu'on veut amener au Christ. Il y a des apôtres qui pensent à tout, mais qui n'ont plus le temps de penser à la prière.

Et cependant, *la prière est une forme supérieure de l'action*, car c'est une action qui s'exerce directement sur Dieu et *c'est Dieu seul qui convertit et qui sanctifie*.

Il faut toujours se rappeler le mot fameux de l'Apôtre Saint Paul : « J'ai planté, Apollos a arrosé, *mais Dieu seul a fait croître*. Celui qui plante n'est rien, et celui qui arrose n'est rien, mais celui qui fait croître, Dieu ». (1 Cor. 3, 6-7.)

Tous les apôtres de tous les temps ont compris le rôle capital de la prière. Tous ont été assidus à la prière, prenant ainsi en charge devant Dieu, ceux qu'ils cherchaient à rapprocher du Christ par leur action. Tous ont éprouvé, par un instinct surnaturel très sûr, la nécessité de la prière dans le domaine de l'apostolat. Et non contents de prier eux-mêmes pour les âmes dont ils avaient la charge, ils ont toujours sollicité pour elles la prière des autres.

Etant donné l'importance apostolique de la prière, n'est-il pas très urgent que tous ceux qui se veulent apôtres, s'examinent à ce sujet ? Trop souvent, on se croirait peut-être plus ou moins exempté du grand moyen de la prière. Qu'on se garde bien de pareille illusion, et qu'on se persuade de plus en plus que toute activité apostolique doit être à base de prière, sans laquelle tout le reste risquerait de demeurer vain...

## 8°

**L'ESPRIT DE MORTIFICATION**

On pourrait dire la même chose de l'esprit de *mortification* ou de *l'amour de la croix*.

Dans un monde qui n'a, souvent, d'autre souci que celui de l'efficacité et de la jouissance, on paraît de plus en plus incapable de comprendre le sens et la nécessité de la croix.

Et cependant, *une pratique généreuse du renoncement est, et restera toujours, un des traits dominants de tous les vrais apôtres du Christ*. C'est là un fait dont on peut s'étonner, mais qu'on ne peut pas supprimer.

Quiconque veut sérieusement travailler au salut des âmes doit accepter les conditions que le Seigneur y a mises. Parmi ces conditions, il y a le sacrifice, la mortification, la croix. Il faut même dire que *cette condition domine toutes les autres*, et que c'est elle qui assure la fécondité à tout le reste. *Sans mortification il ne saurait y avoir de véritable efficacité apostolique*.

*Le Christ*, ici particulièrement, est le *parfait modèle* de tous les apôtres.

« Le Seigneur Jésus n'a-t-il pas prié mieux et plus longuement que personne, lui qui passait des nuits entières en prière, lui dont la prière était si parfaite : n'a-t-il pas été plus charitable que quiconque ; n'a-t-il pas donné, et mieux que personne, un témoignage, au point qu'il pouvait dire : « Celui qui me voit, voit le Père » ? N'a-t-il pas prêché de telle façon que ses adversaires eux-mêmes étaient obligés de lui rendre hommage ? »

« Et cependant, il disait : « Si le grain de froment tombé en terre ne meurt pas, il reste seul ; *mais s'il meurt, il porte beaucoup de fruit*. » (Jean 12-24.)

« Et de fait, à la fin de sa vie publique, malgré tous les efforts qu'il avait accomplis, malgré la perfection de sa prière, de sa charité, de son témoignage et de sa parole, ils ne croyaient pas en lui. »

« Au contraire, *lorsqu'il est mort*, se réalise ce qu'il

avait prédit : « *Lorsque j'aurai été élevé, j'attirerai tout à moi* ». Et à la première Prédication de Pierre, ce sont trois mille personnes qui sont frappées au cœur, en quelque sorte, par la parole du Prince des Apôtres ; et voici qu'ils se convertissent, et d'une conversion tellement réelle qu'ils soutiendront leur fidélité au Christ jusqu'au sang.

« Et cela est encore une *leçon pour nous*. Rappelons-nous la réponse de Jésus aux fils de Zébédée, lorsqu'ils demandent une bonne place dans le Royaume des Cieux : Jésus leur répond : « Vous ne savez pas ce que vous demandez. Pouvez-vous boire le calice que je dois boire moi-même ? » Voilà la vraie question. » (Mgr ANCEL.)

Voilà en effet, sinon l'unique, du moins *la principale question* qui se pose à tous ceux qui veulent véritablement se consacrer à l'œuvre du salut ou de la sanctification des âmes.

« *Sans effusion de sang, il n'y a pas de rédemption* » (Heb. 9-23). C'est la mission de la chrétienté que de parachever le sacrifice de la Croix, et nous avons « *à compléter dans notre chair ce qui manque à la Passion du Christ pour l'Eglise qui est son corps* » (Col. 1, 4).

Et si le monde ne comprend rien à cette sagesse suprême de Dieu, s'il se scandalise devant cette « *folie de la croix* », nous savons, quant à nous, que ce qui est folie aux yeux des hommes est suprême sagesse aux yeux de Dieu.

La question n'est pas de savoir comment les hommes auraient préféré s'y prendre pour le salut du monde, mais elle est de savoir *comment Dieu lui-même s'y est pris, et comment Dieu lui-même veut encore, jusqu'à la fin, continuer par nos croix et par nos souffrances l'œuvre de Rédemption...*

Puissance invisible, mais conquérante du sacrifice. L'Eglise ne s'étend que sur les terres fécondées par les sacrifices de ses apôtres, et parfois même, s'il le faut, par le sang de ses martyrs...

Plus une âme prétend entrer dans l'œuvre du salut du monde, plus elle devra s'associer aux souffrances du Christ. Telle est *la loi*, telle est *la règle*, telle est *la mesure* de tout apostolat.

Puissent tous les apôtres entrer dans ces lumières, afin qu'ils acquièrent, de plus en plus, *le sens, l'estime et l'amour de la croix* !

Mais qui ne voit qu'une pareille « sagesse » — l'amour de la Croix — est un bien qui dépasse toutes les forces humaines ? Les hommes laissés à eux-mêmes sont incapables d'y rien comprendre, et ne peuvent que s'en scandaliser et que s'en écarter. Voilà pourquoi tous les apôtres doivent *demandeur*, humblement et instamment, à Dieu dans leurs prières la grâce, précieuse entre toutes, d'une vraie *intelligence* et d'un ardent *amour* de la mortification et de la Croix.

### CONCLUSION DE LA PREMIÈRE SECTION

C'est à dessein qu'on a cru devoir insister sur les conditions fondamentales de tout apostolat.

Il arrive trop souvent qu'on oublie ou qu'on minimise ces grandes vérités de base ; mais c'est toujours au détriment des âmes dont on était chargé.

Qui veut la fin, veut les moyens. Et si on veut véritablement donner le Christ aux âmes et les âmes au Christ, il faut passer par les conditions qui ont été fixées par le Seigneur lui-même.

De très nombreux échecs en matière d'apostolat s'expliqueraient aisément par l'oubli de ces règles fondamentales de toute efficacité apostolique.

C'est pourquoi il est si urgent que tous les époux soucieux de remplir leur devoir d'apostolat acceptent de méditer ensemble ces pages écrites spécialement pour eux.

Peut-être découvriront-ils, dans un examen loyal et courageux, qu'il leur conviendrait de procéder à certaines rectifications, à certaines mises au point qui s'imposent de temps en temps à tous ceux que préoccupe le salut de leurs frères.

---



## DEUXIÈME ET TROISIÈME SECTIONS

### LES DIVERSES MODALITÉS DE L'APOSTOLAT DU FOYER : APOSTOLAT D'EXISTENCE ET APOSTOLAT DES ACTIVITÉS

Après avoir exposé les conditions fondamentales de tout apostolat du foyer, il convient d'en considérer *les principales modalités*.

Il s'agit pratiquement de se demander sous *quelles formes* peut se présenter l'apostolat des époux, de *quelles manières* ils peuvent être apôtres.

#### **Une distinction capitale.**

D'une manière générale, on peut dire que toutes les formes de l'apostolat des époux peuvent se ramener à *deux grandes catégories* :

— celles qui résultent de l'ensemble de *leur vie* elle-même, du « bon témoignage » qui se dégage de *leur existence* intégralement chrétienne ;

— et celles qui découlent de leur engagement dans diverses *activités* apostoliques dans le cadre de l'Eglise.

Cette distinction justifie les divisions de tout le reste du livre et les titres des deux dernières sections de cette troisième partie :

— La *deuxième section* aura pour objet *l'Apostolat d'Existence*.

— La *troisième section* traitera de *l'Apostolat des Activités*.

---



## DEUXIÈME SECTION

---

### L'APOSTOLAT D'EXISTENCE (OU DU TÉMOIGNAGE DE VIE)

« Ils n'ont qu'à exister : *leur existence est un appel.* »  
(BERGSON.)

## CHAPITRE PREMIER

### SA NATURE ET SON IMPORTANCE

#### ARTICLE PREMIER

#### SA NATURE

Le premier souci d'un foyer qui se veut apôtre doit être de devenir *un foyer pleinement chrétien.*

C'est par *une existence pleinement chrétienne,* par le spectacle rayonnant d'un christianisme total, que les époux rempliront, *d'abord et avant tout,* leur mission de témoins et d'apôtres du Christ-Jésus.

On se rappellera, à ce sujet, le mot si profond et si juste de Bergson : « Pourquoi les saints ont-ils des imitateurs ? Ils ne demandent rien, et pourtant ils obtiennent. Ils n'ont pas besoin d'exhorter. *Ils n'ont qu'à exister. Leur existence est un appel.* ».

Au milieu d'un monde si profondément troublé et désaxé, il est d'une souveraine importance de voir



se dresser, de plus en plus nombreux, des chrétiens dont toute la vie soit une prédication vivante et comme une manifestation de la puissance et de l'excellence du Christ-Jésus.

Sur un sujet aussi capital, on ne se lassera pas de rappeler le grave avertissement de S. S. Pie XII :

*« Aujourd'hui plus que jamais, et comme aux premiers temps de son existence, c'est surtout de témoins que l'Eglise a besoin plus encore que d'apologues, de témoins qui par toute leur vie fassent resplendir le vrai visage du Christ et de l'Eglise aux yeux du monde paganisé. »*

On rencontre des époux qui voudraient bien faire de leur foyer un vrai foyer apôtre, mais qui ne savent pas trop comment y parvenir, parce qu'ils ne peuvent pas, du moins momentanément, se consacrer aux activités extérieures de quelque mouvement organisé.

S'ils sont de bonne volonté et s'ils ne peuvent vraiment pas faire autre chose, ils ne doivent point se décourager, ni se considérer comme exclus de toute action apostolique.

Qu'ils se rassurent : sans aucun bruit et sans aucune prétention, il leur reste toujours un moyen, primordial et irremplaçable, de servir la cause du Christ : *les époux chrétiens sont apôtres dans la mesure où toute leur vie est intégralement chrétienne.*

## ARTICLE SECOND

### SON IMPORTANCE

Mais à cause de l'importance exceptionnelle de ce fait, il faut y insister quelque peu. *Il faut que tous les chrétiens mariés se persuadent que cet apostolat de leur existence chrétienne est une forme primordiale et irremplaçable de leur apostolat.*

## 1°

**Un apostolat primordial.**

L'apostolat d'existence est *l'apostolat primordial* du foyer.

Cela veut dire que c'est la forme *la plus importante* et *la plus obligatoire* de l'apostolat des époux.

**L'Apostolat le plus important.**

C'est d'abord l'apostolat *le plus important*. Car le spectacle d'une vie totalement chrétienne est pour ceux qui en sont les témoins, une sorte de prédication permanente, *un exemple, un appel, une révélation du Christ*.

C'est ici qu'apparaît toute *la force entraînant de l'exemple*. Si les chrétiens (mariés ou non) acceptent de s'installer dans une vie de médiocrité morale, c'est tout le milieu qui risque de s'affadir.

Que d'âmes ont été frappées et relevées par le seul spectacle d'une vie chrétienne exemplaire...

Mais il y a plus. Une vie conjugale pleinement chrétienne n'est pas seulement un exemple qui préserve les autres de la corruption ou qui les induit à faire effort pour une vie plus chrétienne : elle est aussi *un spectacle de beauté*, qui donne à beaucoup d'autres *l'idée, le sens, le désir, l'envie* d'être chrétiens, ou de l'être davantage.

Des époux pleinement chrétiens ne sont pas seulement lumière, sel et levain, ils sont encore comme *la bonne odeur du Christ* dans le monde (1).

(1) On notera, naturellement, que cette influence bienfaisante, irremplaçable, d'un christianisme intégral, *n'est pas le privilège des chrétiens mariés*. Tous les saints ont été d'admirables « diffuseurs du christianisme », et la mesure de leur rayonnement a toujours dépendu de la mesure de leur sainteté.

C'est assez dire que le *mariage ne constitue*, en aucune manière, *un état unique ou privilégié de rayonnement ou d'apostolat d'existence*.

Au fond, *tout le problème est de devenir des saints*, et plus un *état de vie est de nature à favoriser la sainteté personnelle*, plus il sera favorable au véritable apostolat.

### L'Apostolat le plus obligatoire.

Forme la plus importante de l'apostolat du foyer, cet apostolat de l'existence est aussi la forme *la plus obligatoire*.

Cela signifie que tout foyer chrétien a *d'abord et avant tout le devoir d'être apôtre par tout l'exemple de sa vie*.

Par conséquent, les époux doivent souvent s'interroger devant Dieu sur leur fidélité à cette obligation. Ils ne doivent pas se contenter d'examiner leur vie chrétienne dans ses aspects purement personnels ou familiaux, mais encore *dans ses répercussions sur les autres*.

Que si telle attitude de leur part leur apparaît comme une occasion de fléchissement chrétien ou de moindre bien pour les autres, ce sera pour eux-mêmes une sorte de rappel et de signal d'alarme pour une plus grande générosité.

Cette *préoccupation des autres* et du relentissement de tous leurs actes (ou de leurs omissions) sur eux, est-elle toujours assez vive au cœur des foyers apôtres ?

### 2°

#### Un apostolat irremplaçable.

Cet apostolat du témoignage de vie est absolument *irremplaçable*.

Sans doute est-il possible de se faire illusion. Et tel foyer s'imaginera parfois pouvoir compenser, par des activités fébriles, telle et telle faiblesse, telle et telle lacune de son existence chrétienne.

C'est là une profonde erreur. *Rien ne saurait remplacer l'apostolat de l'existence*. Prétendre s'en passer, même en faisant « autre chose » c'est détruire d'une main ce qu'on pense bâtir de l'autre.

En vérité, à la base de tout apostolat — et de toutes les formes d'apostolat — il faudra toujours *le souci d'une vie chrétienne fervente et exemplaire*.

Combien demeurent actuelles les consignes données par S. S. Pie XI aux Catholiques d'Allemagne :

« Il ne suffit pas de faire partie de l'Eglise du Christ. Il faut encore être *un membre vivant* de cette Eglise, en esprit et en vérité. Et ne le sont que ceux qui se maintiennent en état de grâce et vivent continuellement en présence de Dieu, dans l'innocence ou dans une sincère et effective pénitence... Pour ceux à qui sont confiés la mise en valeur et l'accroissement du royaume de Dieu, il n'y a *pas d'autre méthode de travail que celle qui unit le plus intimement leur apostolat et leur propre sanctification*. Ainsi seulement on peut montrer à l'humanité d'aujourd'hui que le sel de la terre, que le levain du christianisme ne s'est pas affadi, mais qu'il est apte et tout prêt à apporter aux hommes de notre temps le renouvellement et le rajeunissement spirituel dont ils ont un besoin plus pressant que jamais. » (1)

A ces paroles de son prédécesseur ne cessent de faire écho les exhortations, de plus en plus pressantes, de S. S. Pie XII.

Pour porter la vie aux autres, il faut la posséder soi-même : « *Chrétiens vivants et vivificateurs ; bon pain et en même temps très précieux levain au milieu de la masse des autres hommes* » (2).

« *Sans l'exemple vivant de votre piété et de votre vertu, toutes les prétentions d'apostolat, toutes les manifestations extérieures de votre enthousiasme, se résoudre en une vaine ostentation, susceptible plutôt de jeter le discrédit sur l'Action Catholique et de confirmer les insinuations malveillantes de ceux qui la qualifient de plante inutile, qui s'étirole en couvrant le vide et en se voilant d'apparences.* » (3)

---

(1) S. S. Pie XI, Lettre Encyclique *Mil Brennender Sorge*. 14 Mars 1937.

(2) S. S. Pie XII, *Discours aux hommes de l'Action Catholique italienne*, 12 Octobre 1952 (Doc. Cath., 2 Nov. 1952).

(3) S. S. Pie XII, *Allocution à la Jeunesse Féminine d'Action Catholique d'Italie* (30 Septembre 1951).

## CHAPITRES SECOND ET TROISIÈME

### LES EXIGENCES DE L'APOSTOLAT D'EXISTENCE

Cette vie de plus en plus chrétienne sera pour les époux la source permanente de grandes et de dures exigences.

Car il s'agit tout simplement pour eux de devenir, de plus en plus, *de vrais saints mariés*, des époux tout livrés au Christ, non seulement dans leur vie conjugale et familiale, mais *dans toute leur vie*.

Ici, il faut voir grand et juste. Pour devenir un vrai « foyer rayonnant » (c'est-à-dire un foyer *rayonnant le Christ* dans le monde) *il ne suffit pas d'être un foyer où l'on s'aime*, mais il faut être un foyer vivant *pleinement de sa foi*, c'est-à-dire un foyer *cherchant à conformer toute sa vie aux exigences de l'Évangile*.

Le programme est si vaste qu'on ne saurait songer à l'exposer tout entier.

Dans les pages suivantes, on voudrait surtout *appuyer sur quelques points* particulièrement importants.

### PLAN DE L'EXPOSÉ

Tout apostolat d'existence comporte pour le foyer *une double série d'exigences* : sur le plan *négatif*, il faudra *éviter de donner aucun sujet de scandale* ; sur le plan *positif*, il faudra *briller*, de plus en plus, par le spectacle *éclatant d'une vie intégralement chrétienne*.

Tel sera donc l'objet des deux prochains chapitres, où l'on dira *les exigences négatives* et *les exigences positives* de l'apostolat d'existence du foyer.

---

# CHAPITRE SECOND

## LES EXIGENCES NÉGATIVES DE L'APOSTOLAT D'EXISTENCE

OU

## LES PRINCIPALES FAUTES A EVITER

Si le foyer veut être apôtre par toute sa vie, s'il veut véritablement collaborer avec Dieu pour le salut et la sanctification des âmes, il devra d'abord *éviter*, dans sa conduite, tout ce qui pourrait discréditer le christianisme, et serait susceptible d'éloigner, ainsi, les âmes du Christ et de l'Évangile.

C'est là *un point d'une exceptionnelle importance*. Tout apôtre qui ne vit pas conformément aux exigences de son message le déprécie par là-même. Au spectacle de ses faiblesses et de ses fautes, on dit d'abord : « Si c'est tout cela *les chrétiens !* » ; on pense ensuite : « Si c'est cela *le christianisme* » ; on pense enfin : « Si c'est cela *le Christ et sa religion...* » et on y trouve une occasion ou un prétexte pour s'en détourner, ou pour s'en écarter.

Si les mauvais chrétiens se rendaient compte du mal terrible qu'ils font à la cause du Christ et des âmes, ils en seraient épouvantés. *Si tant de chrétiens rayonnent si peu, et parfois si mal, c'est qu'ils sont de bien mauvais chrétiens...*

« La contradiction trop visible entre la pureté de l'Évangile et les fautes ou la médiocrité de ceux qui

l'annoncent, suscite les railleries, comme devant une chose ridicule. Rien n'est plus capable de décrier la sainteté de la religion, que la mauvaise vie de ceux qui l'annoncent et qui en sont les ministres. Si ce qu'ils prêchent était vrai, vivraient-ils comme ils vivent ? disent les libertins et les faibles. On se rappellera que le ministère apostolique est, à un certain degré, *le propre de tout chrétien* ; de sorte que Saint Paul trace ici un programme de vie *pour tous ceux qui ont une foi rayonnante* » (1).

## LES PRINCIPALES FAUTES A EVITER

Il ne saurait être question de relever toutes les fautes que doit éviter un foyer apôtre.

Pourtant, il sera bon d'en signaler certaines, à cause de l'impression particulièrement défavorable qu'elles peuvent provoquer, et du grand tort qu'il en résulterait pour la cause du Christ.

### L'ORGUEIL

*Le plus grand ennemi de tout apostolat c'est l'orgueil, entendu dans le sens d'une arrogante conscience de sa supériorité, d'une vaine prétention de tout savoir et d'imposer ses opinions à tous les autres.*

Cette attitude pratique reçoit très vite son juste salaire, qui est la méfiance, la désaffection et le mépris de tous. Comme Dieu lui-même, les hommes résistent aux orgueilleux, et ne songent, d'instinct, qu'à les contredire.

(1) R. P. Spicq. Bible de Pirot. Tome XII, p. 344, en commentaire au texte de St Paul : « *Nous évitons de donner à quiconque un objet de scandale en quoi que ce soit, afin que notre ministère ne soit pas tourné en dérision.* » (2 Cor. 6, 3.)

Alors que tout apostolat du témoignage exige, radicalement, que l'on ait d'abord gagné la sympathie et l'affection des autres, l'orgueilleux compromet et détruit à l'avance toute son influence, en se rendant antipathique et haïssable.

Cela est tellement grave qu'il fallait y insister en tout premier lieu. Des foyers, qui avaient tout pour être des « foyers rayonnants », voient leur influence chrétienne parfois annihilée, parce qu'ils n'ont pas évité cette attitude d'orgueil, qui est le poison mortel de tout apostolat du témoignage.

### L'ÉGOÏSME A DEUX

Il y a une certaine conception de l'amour qui risque, elle aussi, d'annihiler rapidement l'influence bienfaisante du foyer : c'est un certain « égoïsme à deux », qui fait les foyers clos, fermés, indifférents et insensibles aux autres.

Pour être parfois subtil, ce mal n'en est pas moins malfaisant. On rencontre de ces foyers qui, uniquement soucieux de protéger l'intimité de leur amour, se ferment systématiquement aux autres. « Veillées, dimanches et jours de fête, *entre soi, toujours entre soi, rien qu'entre soi*. Penchés sur le foyer, les époux en attisent pour eux seuls la flamme. De la formule de l'amour conjugal, ils connaissent ceci : *moi pour toi, toi pour moi* ; mais ils ignorent cela : *nous pour tous* » (1).

Quand on sait qu'être apôtre, c'est avoir *la hantise des autres*, on comprendra que cet égoïsme à deux est le contre-pied de tout esprit apostolique, et qu'il est une des grandes causes qui font les *foyers apostoliquement éteints*.

(1) R. P. Varillon. « *Le Mystère de l'Amour* », p. 139.



Tous les foyers, hélas ! trop nombreux, qui seraient tentés de l'oublier, feront bien de méditer cet authentique portrait du « *foyer clos* », où ils n'auront peut-être pas de peine à se reconnaître.

« Il est touchant, ce jeune foyer. Il attendrit mon vieux cœur de célibataire. Il attendrit tous les cœurs et pose, sur toutes les lèvres, un sourire fait à la fois d'admiration et de complicité

« Naturellement, les métaphores classiques viennent à l'esprit de chacun : les tourtereaux, le nid, que sais-je ?... tout ce qui indique le parfait amour, l'entente cordiale, si j'ose appliquer cette expression politique à la vie d'un foyer.

« Une chaumière et deux cœurs... A vrai dire, la chaumière est assez confortable : un petit appartement commode, coquet, meublé et décoré avec simplicité, mais avec goût. Et les cœurs s'aiment vraiment. Après quatre ans de ménage, la lune de miel luit encore, ce qui n'est point si fréquent que le supposent les chansons où *toujours* rime avec *amour*.

« D'amour et d'eau fraîche... A vrai dire encore, l'eau fraîche est souvent remplacée par du bon vin, car la situation de la jeune famille la met à l'abri non pas du bien-être, comme disent ironiquement les paysans de chez moi, mais de la pauvreté, voire de la simple gêne. Un bon gagne-pain, aussi sûr qu'il peut l'être en ce temps d'incertitude. La médiocrité dorée, qui hantait les rêves d'Horace. Quant à l'amour, il ne manque pas.

« Le couple se montre, d'ailleurs, courageux devant la vie. Il a deux enfants, choyés, mais bien élevés. Il en aura d'autres, autant que Dieu voudra. Les deux époux sont chrétiens, droitement, bellement, et leur foyer est un foyer chrétien.

« On y dit en commun les prières. Il arrive même qu'on y fasse en commun la méditation. On n'y omet ni le *Benedicite* ni les *Grâces*. Toutes ces pratiques ne sont point formelles, elles viennent du cœur, dont elles sont le trop-plein, de la vie qu'elles encadrent et stylent. Elles sont conscientes, réflexes. Elles procèdent d'une volonté mûre et délibérée.

« Issus de bonnes familles chrétiennes à l'ancienne mode, ces deux jeunes époux se trouvent en progrès par rapport à leurs devanciers. Ni « habitués », ni bien-pensants, ils savent ce qu'ils font et pourquoi ils le font. Ils ont d'ailleurs pleine conscience de ce progrès, de leur chance surnaturelle. Ils en remercient Dieu et les mouvements de jeunesse qui les ont formés.

« Voilà, pensez-vous, l'édifiante image d'un foyer modèle. A encadrer ou à mettre sous globe. Je n'en suis pas sûr.

« Qu'avez-vous donc, vieux grincheux de célibataire ?... Trouvez-vous donc ces mariés trop beaux ?... Il faut toujours que vous découvriez la paille dans l'œil de votre voisin. Soyez moins vétilleux et moins critique.

« Je vous entends, cher contradicteur. Mais quelque chose me gêne dans ce beau foyer, que, d'autre part, j'admire : c'est sa clôture.

« Hé ! ne faut-il pas à chaque famille un minimum de privauté et d'intimité, par conséquent un minimum de rideaux et de serrures ? Je vous entends encore. Mais le foyer n'a déjà que trop tendance à se replier sur lui-même, dans un égoïsme collectif. La marque d'un foyer chrétien, donc généreux, ne doit-elle pas être une certaine ouverture sur l'extérieur ?... Des rideaux, des serrures, oui. Mais aussi des fenêtres et des portes ouvertes, des bonheurs ouverts. Des dons et des échanges.

« Mon foyer modèle, je remarque qu'il a bien peu de relations avec ses familles originelles et qu'il pratique un « chacun chez soi » un peu farouche. Je note qu'il a bien peu d'amis, s'il en a. Je constate qu'il refuse tout engagement dans la vie sociale et civique. Son activité religieuse, même dans la paroisse, me paraît réduite au strict indispensable.

« J'en arrive à me demander si, au bel amour et aux pures intentions, il ne se mêle pas un égoïsme subtil qui, pour être à plusieurs, n'en est pas moins réel.

« Bah ! dites-vous, « cela » leur passera. Précisément, je ne voudrais pas que « cela » leur passe. Je voudrais qu'ils gardent leur amour intact, qu'ils le fassent même croître avec le temps.

« Pour cela, il faut en bannir tout égoïsme. Il faut ouvrir le cercle de famille. Il faut que le foyer mérite son nom en réchauffant et rayonnant. Il faut que cet amour entre dans le grand courant de l'Amour, qui s'appelle Charité. » (1)

## LE MANQUE DE CERTAINES VERTUS NATURELLES ET EN PARTICULIER DU SENS DE LA JUSTICE

Il est d'autres défauts qui constituent *un obstacle redoutable* à l'influence apostolique du foyer. Parmi eux, on se doit de signaler le *manque de certaines vertus naturelles*, et en particulier *le manque du sens de la justice*.

Parmi les fautes particulièrement préjudiciables au bon renom et aux bonnes influences du foyer, on signalera non seulement *l'intempérance* mais encore la *négligence* manifeste dans le domaine *professionnel* ou dans celui de la tenue de *la maison* ou de *l'éducation* des enfants ; à cela s'ajouteraient certaines *atti-*

(1) Frère Genlèvre, *Un jeune foyer*, dans la Revue « Foyers », Octobre-Décembre 1952, p. 360-361.

*tudes gravement contraires à la piété filiale, ou à l'affection qui est due aux autres membres de la famille.*

Quant à *l'absence d'esprit de justice*, elle peut se manifester soit à l'égard de la parenté, soit à l'égard du personnel. Mais quelles que soient ses formes, elle produit toujours *un effet déplorable*. Devant certains défis à tout esprit social, on dira que les chrétiens ne sont pas meilleurs que les autres ; on ajoutera, souvent, que les chrétiens sont pires que les autres, et on en conclura que le christianisme est une bien mauvaise religion puisqu'il semble s'accommoder de si graves abus.

On aurait tort de négliger un point si important. Quelle *grave responsabilité* n'assumerait-on pas devant Dieu, si, par de telles fautes on était, pour certains, l'occasion d'une méfiance et d'une antipathie, et peut-être d'une hostilité et d'un mépris ouvert à l'égard de l'Eglise et du Christ...

## LE MANQUE DU SENS DE L'EGLISE

On rencontre parfois des foyers qui se voudraient profondément chrétiens et ardemment apostoliques, mais *qui manquent totalement du sens de l'Eglise*.

Pratiquement, cela consistera dans une *désaffection* profonde à l'égard des personnes, des institutions et des prescriptions ecclésiastiques. Il s'y joint un esprit de totale *indépendance* et *d'insoumission* à l'égard de la hiérarchie.

On se croit en état et en droit de tout critiquer, de tout juger, de tout soumettre à son jugement propre. On s'imagine faire preuve d'intelligence et d'esprit critique en désapprouvant tout ce qui vient de l'Eglise, et tout ce qui se fait dans l'Eglise.

C'est là *une attitude lamentable*. Non seulement elle conduit rapidement à un subjectivisme religieux qui dans le christianisme prétend « en prendre et en laisser », mais elle risque de provoquer chez les autres le mépris et l'abandon pratique de l'Eglise.

C'est là une *attitude de dénigrement et non d'apostolat*. Il ne faut pas oublier que l'Eglise est la Gardienne et la Maîtresse infailible de la vérité apportée par le Christ. Se soustraire à l'enseignement et aux directives de l'Eglise, c'est refuser son obéissance au Christ et à Dieu.

Comment pourrait-on conduire les âmes au Christ, si on commence par l'abandonner soi-même en se détachant de son Eglise ?

Une des pires erreurs que l'on puisse commettre en apostolat, c'est de prétendre se « libérer » de l'Eglise, et de s'imaginer qu'on peut sauver les âmes sans les amener à l'unique arche de salut qu'est l'Eglise de Jésus-Christ.

« *La foi au Christ ne saurait se maintenir pure et sans alliage si elle n'est protégée et soutenue par la foi dans l'Eglise* », colonne et fondement de la Vérité » (1 Tim., 3, 15). C'est le Christ lui-même, Dieu éternellement béni, qui a dressé cette colonne de la foi. L'ordre qu'il a donné d'écouter l'Eglise (Matth. 18, 17), d'accueillir dans les paroles et les commandements de l'Eglise ses propres paroles et ses propres commandements (Luc, 10, 16) *vaut pour les hommes de tous les temps et de tous les pays.* » (1)

## LE MANQUE D'AMOUR CONJUGAL

Il faut dire également *qu'un foyer sans amour ne peut être un foyer apôtre.*

Pour rendre un bon témoignage au Christ, pour attirer les autres vers Lui, le foyer doit être *un foyer où l'on s'aime.*

Et c'est une des raisons qui motivent tous les efforts actuels déployés dans l'Eglise pour supprimer le scandale (le mot n'est pas trop fort) de foyers chrétiens sans amour.

Le scandale est d'autant plus grave qu'il se produit

(1) S. S. Pie XI, Lettre Encyclique *MU Brennender Sorge*.

parfois entre des époux qui paraissent avoir une religion très profonde. Et de fait, ils peuvent bien être fidèles à certaines « pratiques » religieuses. Mais qu'ils ne croient pas, pour autant, être quittes envers le Christ et envers les autres.

Des époux chrétiens qui, *par leur faute*, offrent le spectacle de la mécontente, de la désunion, de la désaffection mutuelle, ne peuvent que susciter les railleries des incroyants et faire jeter *le discrédit sur le christianisme lui-même*.

### LE MANQUE DE JOIE

Aussi grave que le manque d'amour est le manque de joie dans un foyer chrétien.

Le manque de joie, c'est *la tristesse*. Et la tristesse n'a jamais attiré personne vers le Christ. Bien au contraire, si certaines âmes abandonnent la foi et tentent de trouver ailleurs le secret d'une joie impossible, c'est qu'elles ont eu l'impression que le christianisme rendait triste, était une religion de tristesse.

Voilà pourquoi tous les chrétiens — les époux comme les autres — devraient avoir à cœur de dissiper de parcs préjugés. Beaucoup plus que par leurs paroles, ils le feront *en bannissant la tristesse de leur cœur et de leur vie*.

### CONCLUSION

Voilà, rapidement indiquées, les principales *exigences négatives* de l'apostolat d'existence des foyers.

Chaque foyer devra sérieusement s'examiner sur ces points. Il serait tellement lamentable que toute son influence fût stérilisée ne fût-ce que par une seule de ces graves faiblesses.

L'apostolat a ses lois et ses exigences. La première d'entre elles c'est « *que nous évitions de donner à quiconque un sujet de scandale en quoi que ce soit* » (2 Cor. 6, 3).

---

# CHAPITRE TROISIÈME

## LES EXIGENCES POSITIVES DE L'APOSTOLAT D'EXISTENCE

ou

### LE PORTRAIT DU FOYER RAYONNANT CHRÉTIEN

Malgré toute l'attention qu'ils doivent attacher aux exigences négatives de tout apostolat d'existence, tous les foyers apôtres se doivent de viser beaucoup plus haut et beaucoup plus loin.

Non contents de « *rejeter les œuvres de ténèbres* » (Rom. 13, 12), ils doivent se rappeler qu'ils sont devenus « *lumière dans le Seigneur et doivent marcher comme des enfants de lumière* ». (Eph. 5, 8.)

Par tout l'exemple de leur vie, ils doivent avoir à cœur de paraître dans le monde « *tout rayonnants comme des luminaires* ». (Phil. 2, 15.)

En fait, il s'agit pour eux d'être *les témoins du Christ*, de « *rayonner le Christ* » par le spectacle éclatant d'une existence entièrement chrétienne.

C'est en offrant au monde le beau spectacle d'une vie entièrement conforme à l'esprit de l'Évangile que les foyers doivent attirer doucement les âmes vers le Christ.

Par le fait même, ils seront pour beaucoup d'autres *un exemple*, encourageant et entraînant, un sujet *d'étonnement et d'admiration*, un *signe* qui leur suggère et qui leur manifeste la présence du Christ. (1)

(1) Ces trois aspects (valeur d'exemple, objet d'admiration et qualité de *signe*) du rayonnement du foyer, seront repris et développés, par manière de conclusion, à la fin du présent chapitre. Cf. plus bas, p. 131. « *Foyers rayonnants* », *qu'est-ce à dire ?* »

Mais pour être tout cela, un foyer doit remplir *certaines conditions*, il doit *resplendir de certaines qualités* et de certains traits, dont l'harmonieux ensemble constitue comme *la physionomie et le portrait du foyer rayonnant chrétien*.



En essayant, ici, de tracer *le portrait du foyer rayonnant*, on ne prétend pas épuiser un si vaste sujet. Ce qui importe surtout, c'est de souligner fortement *l'essentiel*.

Et *l'essentiel* tient en ceci : *pour être un foyer rayonnant* il faut être :

- *un foyer heureux ;*
- *un foyer uni et aimant ;*
- *un foyer ouvert ;*
- *un foyer « en ordre » ;*
- *un foyer profondément surnaturel.*

#### ARTICLE PREMIER

### POUR ÊTRE UN FOYER RAYONNANT IL FAUT ÊTRE D'ABORD ET AVANT TOUT UN FOYER HEUREUX

« *La première condition à réaliser pour être un foyer rayonnant, c'est de constituer un foyer heureux.* » (1)

La première condition pour rayonner le Christ, c'est d'être dans *la joie*. Car rien ne frappe et n'attire comme le spectacle de la vraie joie. L'homme va naturellement vers elle, comme le papillon vers la lumière, et comme la fleur vers le soleil.

Au contraire, le spectacle d'une existence triste, compassée, morose, ne saurait attirer personne.

(1) Abbé R. Cothen, « *Vers une Mystique Familiale* », Louvain 1944, p. 230.

Il s'agit donc d'établir le foyer dans *une atmosphère de joie chrétienne*, profonde, sereine, inaltérable, et qui est *une participation de la joie même du Christ et de Dieu*.

### **Ce qu'est la joie chrétienne.**

Mais il faut bien comprendre *ce qu'est la joie chrétienne*.

On ne définit pas la joie : et cependant tout le monde la désire quand elle est absente et la reconnaît quand elle est présente. *La joie se vit et elle se voit*.

La joie chrétienne n'est *pas le plaisir*, et elle ne se confond point avec une certaine exubérance naturelle. Si elle peut accompagner certains plaisirs honnêtes, modérés et permis, elle les dépasse infiniment. Et elle déperit infailliblement au contact des plaisirs défendus...

« La joie chrétienne sera ordinairement un contentement calme et paisible « dans le Seigneur »... Elle est *le rayonnement et l'épanouissement d'une âme ouverte à la lumière et perméable à la grâce*... Cette joie est la note fondamentale de la vie chrétienne et le fruit normal d'une vie spirituelle en progrès. » (1)

La joie spirituelle est *un contentement de l'âme qui a trouvé dans le Christ le secret et la force d'une belle et grande vie*.

C'est que la joie chrétienne — comme la paix du cœur, dont on ne saurait la séparer — est *le signe et l'effet de l'ordre*. C'est *la paix promise aux hommes de bonne volonté* ; c'est *le fruit de l'effort moral et spirituel* ; c'est *la béatitude attachée à la pratique des vertus évangéliques*.

*Le Christ lui-même n'a-t-il pas proclamé « bienheureux » les humbles, les doux, les éprouvés, les affamés,*

(1) R. P. Huby, commentant l'exhortation de Saint Paul aux chrétiens de Philippiques : « *Soyez dans la joie toujours, dans le Seigneur ; je le répète, soyez dans la joie* ». Collection Verbum Salutis : *Les Epîtres de la captivité*, p. 365-367.



les miséricordieux, les cœurs purs, les pacifiques et les persécutés pour la justice ? (Mth. 5, 3-11.)

N'a-t-il pas promis de leur donner sa paix et sa joie, « *afin que sa propre joie abonde dans leurs âmes* » ? (Jean 16, 24.)

Voilà pourquoi cette paix et cette joie « *dépassent toute intelligence* » (Phil. 4, 7) ; et ceux-là seuls peuvent la bien comprendre qui l'ont eux-mêmes expérimentée.

C'est cette origine divine de la joie chrétienne qui lui donne son caractère *inaltérable*. Le Christ n'a-t-Il pas assuré à ses disciples que « *leur cœur serait dans la joie et que personne ne pourrait leur enlever cette joie* ? » (Jean 16, 22.) Cette promesse du Seigneur n'a jamais cessé de se réaliser. Ne savons-nous pas que l'apôtre Saint Paul « *surabondait de joie au milieu de ses tribulations* ? » (2 Cor. 7, 4.)

Même au milieu des plus dures épreuves, les vrais chrétiens conservent une paix et une joie qui les étonnent eux-mêmes, et qui étonnent, encore plus, tous les autres. Que l'on paraisse heureux dans la prospérité, cela paraît naturel, et personne n'en sera surpris ; mais qu'on le soit, pareillement, au plus fort de l'épreuve, il y a là « *un mystère* », et « *il faut bien que ce soit la grâce* », l'effet d'une force qui dépasse l'homme et ne saurait venir que de Dieu...

Telle est la joie des vrais chrétiens, et telle doit être la joie des vrais foyers chrétiens.

Tous les chrétiens fervents devraient être « *des diffuseurs de joie* » et « *des âmes chantantes* ». La joie devrait être leur état d'âme fondamental et caractéristique. Il y a une étroite corrélation, voulue par Dieu Lui-même, entre l'état de grâce et un état de joie : l'une ne devrait pas aller sans l'autre, et les progrès de l'une devraient entraîner ceux de l'autre.

*C'est dans la mesure même où ils seront chrétiens que les foyers seront, aussi, heureux.*

On le comprendra mieux si on veut bien considérer *quelques-uns des principaux motifs de cette joie chrétienne.*

### Ses principaux motifs.

La joie chrétienne est *d'abord un don de Dieu*, et Il l'accorde selon la mesure de son amour mais aussi selon la mesure de notre propre amour, et de nos propres fidélités.

Cependant, il est *très important* de méditer certains des *principaux motifs* qui la fondent. Tous les motifs profonds de notre joie se ramènent, en fait, à celui qui les explique tous ; le fait de *notre état de grâce*, qui nous permet de vivre dans *la joie de la Foi, de l'Espérance et de l'Amour.*

### La joie de la foi en l'état de grâce.

Le premier grand motif de notre joie chrétienne sera *une foi vive aux splendeurs de notre état de grâce.* Plus une âme médite et comprend les merveilles de sa vie surnaturelle, et plus elle en éprouve de l'admiration, de la reconnaissance, de la paix et de la joie.

Si tant de chrétiens paraissent ignorer cette joie intérieure, c'est qu'ils ignorent ou qu'ils méconnaissent les trésors qu'ils ont reçus de Dieu. Si l'on savait le don de Dieu...

### La joie de l'Espérance.

Si l'on savait, aussi, tous les motifs de joie qui découlent de notre Espérance !...

Ce n'est pas par hasard que Saint Paul exhortait ses fidèles à vivre « *dans la joie de l'Espérance* » (Rom. 12-12.)

Non seulement nous attendons de Dieu, *avec une confiance inébranlable*, les splendeurs et la béatitude de la *Vie Eternelle* (et pour nos âmes et pour nos

corps ressuscités), mais nous savons que nous pouvons compter sur *toutes les grâces* dont nous aurons besoin pour y parvenir.

Au milieu de tous les événements, et en dépit de toutes les adversités, nous n'avons *rien à craindre*.

Car nous savons que Dieu est notre Père, qu'Il sait tout, qu'Il peut tout, et qu'Il nous aime. Nous savons « qu'on n'a jamais trop de confiance dans le Bon Dieu si puissant et si miséricordieux » (Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus.) Nous savons que « Dieu fait tout concourir au bien de ceux qui l'aiment » (Rom. 8, 28); « qu'Il ne permettra jamais que nous soyons tentés au-delà de nos forces, et qu'Il nous donnera toujours, au moment de la tentation, le pouvoir de la surmonter. » (1 Cor. 10, 13.)

### La joie de la Charité.

Enfin, ce qui constitue une source intarissable de notre joie, c'est que la vie chrétienne est essentiellement *un grand élan d'amour vers Dieu et vers les autres*.

S'il y a, déjà, une joie très profonde à se donner, à se dévouer, à se sacrifier *pour le prochain*, dans une vraie charité fraternelle, que dire, alors, de la joie indicible qui naît *de l'amour de Dieu Lui-même* ? En vérité, *il n'y a pas de plus grande joie que celle d'aimer Dieu de tout son cœur, de toutes ses forces et de toute sa vie, dans une totale obéissance à ses volontés, dans une entière fidélité à ses lois*.

Comprend-on, maintenant, combien la condition chrétienne est *un état de joie*, et que la joie devrait être *une des notes fondamentales, un des traits caractéristiques de tous les vrais chrétiens* ?

Et c'est pourquoi *les vrais foyers chrétiens* doivent être, de plus en plus, *d'abord et avant tout, des foyers rayonnants de la paix et de la joie du Christ-Jésus*.

Pourquoi donc cette joie est-elle absente de tant de foyers ?

N'est-ce pas très souvent, qu'on y manque de convictions profondes, de confiance en Dieu, et surtout d'un suffisant amour pour Lui ?

Cette dernière condition est essentielle. Pour être un foyer heureux, au sens chrétien du mot, il faut être *entièrement soumis à toutes les volontés de Dieu et à ses desseins* sur le foyer.

Voilà pourquoi il lui faudra s'efforcer de devenir un foyer *uni et aimant*, un foyer « ouvert », un foyer « en ordre » et un foyer *profondément surnaturel*.

#### ARTICLE SECOND

### POUR ÊTRE UN FOYER HEUREUX ET RAYONNANT IL FAUT ÊTRE UN FOYER TRÈS UNI ET TRÈS AIMANT

*La première condition pour être un foyer heureux, c'est de réaliser entre époux un climat de très profonde union et de très grand amour.*

On le devine sans peine : là où il n'y a pas d'amour, il ne saurait y avoir de joie.

C'est une vérité tellement *évidente* qu'il n'y a vraiment pas lieu d'y insister.

Un des spectacles les plus importants (et les plus bienfaisants) que les époux chrétiens doivent offrir au monde, c'est *celui d'un incomparable amour*.

Ils doivent être, pour tous, *des modèles achevés, dans l'ordre de l'amour conjugal*. Il faut que brille chez eux, *d'un éclat insigne*, tout ce qui fait la beauté et la valeur de l'amour : non seulement une profonde et humaine *affection* et une réciproque *tendresse*, mais encore un esprit de total *dévouement* et d'exquise *délicatesse*, avec un très profond *respect* et une attitude d'absolue *confiance* et de *reconnaissance* mutuelles.

Du point de vue *pratique*, ils se rappelleront que le véritable nom de leur amour chrétien c'est *l'amour-*

*charité*, et que cela entraîne un grand nombre d'exigences difficiles, aussi bien de la part de l'époux que du côté de l'épouse. (1)

Mais s'il n'est pas toujours facile de s'aimer selon toutes les exigences chrétiennes de l'amour, il ne faudrait pas non plus se décourager.

Avec l'aide du Christ et les grâces puissantes du sacrement de mariage (2), les vrais époux chrétiens parviennent à édifier *progressivement*, ensemble, un foyer où l'on s'aime toujours plus et toujours mieux.

Voilà la première condition pour être un foyer heureux et rayonnant. Il faut dire, aussitôt, que cette condition, toute nécessaire qu'elle est, ne serait *pas suffisante*.

#### ARTICLE TROISIÈME

### POUR ÊTRE UN FOYER HEUREUX ET RAYONNANT IL FAUT ÊTRE UN FOYER TRÈS OUVERT

Aussi préoccupé qu'il doit être de « bâtir son amour », tout foyer rayonnant doit l'être tout autant de *s'ouvrir très largement aux autres*. C'est tout le contrepied de l'égoïsme à deux, qui paralyse les énergies apostoliques de tant d'époux chrétiens.

Cette ouverture aux autres n'est, en réalité, qu'un autre nom pour désigner la vertu de *charité fraternelle*.

Elle comporte surtout, *un sens très vif des autres*, une attitude constante de *bon accueil* et un esprit d'inlassable *dévouement*.

(1) On voudra bien se reporter à ce qui a été dit, à ce sujet, dans le *Premier Volume* de « *Foyers Rayonnants* » sur le *devoir de s'aimer*.

(2) Cf. « *Foyers Rayonnants* », Volume II, dernière partie : *Le sacrement de mariage*.

### Le sens des autres.

Bien loin de se fermer sur lui-même, sur ses seuls problèmes, sur ses seuls intérêts, sur ses seules préoccupations, le foyer ouvert est caractérisé par *une vive préoccupation des autres*. Il s'intéresse à eux, il s'inquiète de leur condition, de leurs peines et de leurs besoins. Cette charité du cœur est le premier ressort qui prépare tous les dévouements.

### La vertu du bon accueil.

Le vrai foyer chrétien doit être un modèle de *disponibilité souriante* et de *bon accueil*.

« Plus l'amour entre deux êtres est immense, plus il s'ouvre largement à l'universalisme de la charité. Il s'accroît de se transformer sans cesse en « plus grand que soi ».

« Il ne faut pas sauver son amour comme on sauve un trésor. Il faut le sauver comme on perd un trésor. *En le dispersant*.

« Pour ces foyers ouverts « leur chez soi n'est pas un pour soi » ; il est *un lieu sacré d'accueil*.

« Entrez, vous tous, éclairez-vous, chauffez-vous, jeunes gens, jeunes filles ; ne faut-il pas que vous voyiez de vos yeux ce que les livres disent des foyers où l'on s'aime ? Et vous aussi, couples médiocres, approchez-vous de cette double flamme.

« Sur le front joyeux de cet homme et de cette femme *qui veulent que chez eux, vous soyez chez vous*, il y a plus de puissance éducative que dans les conseils des livres.

« Ici on reçoit simplement, délicatement, courtoisement. Parce que ces gens s'aiment en vous aimant (lisez dans leurs yeux combien chacun désire que l'autre ne soit que flamme), vous ne les importunerez jamais.

« Ils sont disponibles, attentifs à ce qui vous préoccupe ou vous réjouit. Pour vous, autant que pour eux,

ces fleurs dans les vases, et ces fruits sur la table, et le thé fumant dans la cordialité des veillées d'hiver.

« Dans le moindre de leurs gestes, vous percevrez l'amour. Vous ne tarderez guère à sentir au cœur de ce foyer heureux l'invisible présence du Christ pour qui flambent ces âmes, et par qui vous voici contraints de flamber à votre tour, pour que d'autres demain... » (1).

Plus que jamais cette vertu du *bon accueil* — ou de *l'hospitalité* chrétienne — trouvera à s'exercer en un temps comme le nôtre. Il y a aujourd'hui par le monde un si grand nombre d'êtres « déracinés », « déplacés », par toutes sortes d'événements et de migrations. A leur égard surtout, les chrétiens devront se rappeler que l'hospitalité est l'une des expressions les plus caractéristiques de l'amour fraternel et qu'ils doivent la pratiquer « avec empressement » (Rom. 12, 13 ; Heb. 13, 1), sachant que tout ce qu'ils auront fait au plus petit d'entre les siens, c'est au Christ lui-même qu'ils l'auront fait...

### L'esprit de service et de dévouement.

S'ils aiment vraiment les autres comme ils doivent les aimer, les époux ne craindront pas de se déranger, de se gêner, de s'oublier pour leur *rendre service* et leur faire du bien.

Là encore la charité les rendra magnanimes. Tandis qu'une charité médiocre ne suscite que de très médiocres dévouements, une charité ardente et royale inspire de grands et larges gestes en faveur du prochain. Tandis que des époux peu ouverts trouveront toujours assez de prétextes pour ne pas se déranger et pour ne pas aimer les autres, un foyer très ouvert trouvera naturel de se dépenser et de se dévouer dans toute la mesure que lui permet une saine discrétion,

(1) R. P. Varillon, Numéro Spécial de l'Anneau d'Or, sur « *Le Mystère de l'Amour* », p. 139.

c'est-à-dire pratiquement jusqu'à la limite de ses moyens et de ses forces.

Bien loin de se fermer égoïstement sur eux-mêmes, les époux chrétiens auront à cœur de *mettre à profit toutes les occasions de servir*, aussi bien dans le domaine des réalités *matérielles* que dans celui des réalités *spirituelles*.

Car c'est cela la charité, telle que le Christ l'attend de ses témoins.

Ainsi donc, c'est tout un de dire que les foyers rayonnants doivent être très ouverts, et de dire qu'ils doivent *porter la marque d'une insigne et éclatante charité fraternelle*.

N'est-ce pas « *à ce signe que tous nous reconnaîtront pour les disciples du Christ, si nous avons cette charité les uns pour les autres ?* » (Jean, 13, 35).

#### ARTICLE QUATRIÈME

### **POUR ÊTRE UN FOYER HEUREUX ET RAYONNANT II FAUT ÊTRE UN FOYER « EN ORDRE »**

Pour conserver la paix et la joie de l'âme il faut être *en règle avec Dieu*. Un foyer qui ne respecte pas l'ordre voulu par Dieu ne tarde pas à sombrer dans une profonde tristesse.

Voilà pourquoi (outre le bon exemple à donner aux autres) il est si important que tout foyer vraiment chrétien *s'efforce de conformer toute sa vie à l'ordre voulu par Dieu*.

Mais il faut bien s'entendre. Un foyer « *en ordre* » n'est pas nécessairement un foyer sans problèmes, ni sans luttes, ni sans tentations. Mais au milieu de *tous* ses problèmes, de *toutes* ses luttes et de *toutes* ses tentations, il ne cherche qu'une solution : *la solution chrétienne*.

En particulier, devant les graves devoirs de la vie conjugale, un foyer « *en ordre* » ne se demande pas



ce qui lui plaît à lui-même, mais *ce qui plaît à Dieu* ; il ne cherche pas à savoir ce qu'il aimerait faire, mais *ce qu'il doit faire*.

De tels époux chrétiens sont toujours décidés à accomplir, coûte que coûte, les volontés du Seigneur. Lorsqu'ils s'adressent à Dieu, ils le font à la manière de Saint Paul : « Seigneur, *que voulez-vous que nous fassions ?* » (Actes, 9, 6), et à la manière du Christ Lui-même : « *Que votre volonté soit faite* ».

Cette attitude d'âme est absolument *capitale*. Elle correspond à ce que l'Évangile appelle *la droiture, la simplicité, la pureté de cœur, la bonne volonté*. C'est *le haut sommet de l'amour de Dieu* : car *aimer Dieu c'est lui obéir*, c'est vouloir conformer toute sa vie à sa très sainte et très adorable volonté. C'est aussi *la plus solide garantie de la paix et de la joie dans le Seigneur...*

### **Quelques applications particulières.**

On ne saurait rappeler, ici, tout le contenu de la volonté de Dieu sur les chrétiens mariés. Ce point a fait l'objet des deux premiers volumes de « *Foyers Rayonnants* », et il suffira de s'y reporter, à l'occasion.

Mais on croit devoir attirer l'attention des époux qui veulent rayonner leur foi, sur *quelques points* d'une importance particulière. Si l'ordre venait à être violé en ces divers domaines, il en résulterait un très grave dommage, et souvent un obstacle absolu au rayonnement chrétien du foyer.

#### **1°**

### **RESPECT DE L'ORDRE DANS LE DOMAINE DE LA FÉCONDITÉ :**

#### **Un souci de fécondité très généreuse.**

*En matière de fécondité, un foyer rayonnant doit être magnanime.*

Non seulement les époux doivent désirer une famille riche d'enfants, mais ils ne doivent se résigner à une certaine réduction des naissances que *pour une raison de force majeure* (sérieuse raison d'ordre médical, économique, éducatif ou social) (1).

C'est que, en pareille matière, les foyers les plus chrétiens ont à jouer *un rôle irremplaçable*.

Ce n'est pas un vain mot que de parler, à ce sujet, *d'une fonction proprement ecclésiale*.

Ce n'est pas par hasard que l'apôtre Saint Paul considère le mariage chrétien comme un véritable « *charisme* » (1 Cor. 7, 7), c'est-à-dire comme une grâce accordée aux époux, mais *destinée, avant tout, au bien général et supérieur de l'Eglise*.

Cela est vrai surtout des foyers très chrétiens. En remplissant généreusement leur mission de fécondité, ils deviennent véritablement « *les pépinières de la chrétienté* », où le Seigneur prélèvera, demain, les vocations chrétiennes, sacerdotales, religieuses et apostoliques, dont l'Eglise a tant besoin.

A cette raison si grave et si impressionnante, et à toutes celles déjà signalées ailleurs (2) s'ajoute encore, ici, *le grave devoir de l'exemple*. Si les foyers apôtres se montraient lâches et pusillanimes sur ce point, il est à craindre que beaucoup d'autres se couvriraient de leur exemple et y verraient une sorte d'excuse pour limiter, sans aucune raison valable, le nombre de leurs enfants.

Par contre, si les foyers apôtres se montrent très généreux et très magnanimes dans le don de la vie, ce sera pour les autres un rappel du devoir, un encou-

(1) « *Foyers Rayonnants* », Vol. I, le devoir de fécondité : le problème du nombre d'enfants.

(2) Ibid, le devoir de fécondité : son importance et sa grandeur.

agement et une exhortation à le mieux accomplir (1).

## 2°

### RESPECT DE L'ORDRE EN MATIÈRE D'ÉDUCATION :

#### Un souci d'éducation exigeante.

Le devoir de fécondité est inséparable du devoir d'éducation. Un foyer rayonnant doit être un foyer exceptionnellement soucieux de bien remplir sa mission d'éducation familiale.

Il faut être juste et reconnaître que beaucoup de parents, mieux éclairés sur leurs devoirs, se dépensent admirablement au service de leurs enfants pour en faire des hommes et des fils de Dieu.

Cependant, il arrive parfois qu'on observe de graves lacunes dans le système d'éducation appliqué dans certains foyers. Certains parents, même très chrétiens, ne songent pas assez à donner à leurs enfants une éducation *exigeante*, oublient ou minimisent *la place*

(1) A propos de cette *générosité* dans la transmission de la vie, considérée comme *une des caractéristiques du foyer apôtre*, et comme une des conditions de son rayonnement, une double remarque s'impose :

1° Il va de soi qu'une telle *générosité n'exclut pas une certaine prudence*. Fécondité généreuse ne dit pas fécondité inconsidérée. Il y aura parfois lieu, pour les époux les plus généreux eux-mêmes, non seulement de pratiquer *un certain espacement*, mais parfois même, pour des raisons de force vraiment majeure, une véritable *limitation* des naissances dans leur foyer. Mais ils ne s'y résigneront toujours qu'à *grand regret*, et pour des raisons de *force vraiment majeure*.

2° Il y a des *cas d'infécondité naturelle*, contre laquelle les époux ne peuvent rien. Mais des *foyers sans enfants peuvent avoir* (et nous en connaissons) *une existence extrêmement rayonnante*. Et ils rendront *un magnifique témoignage au Christ* si, à la tentation de la révolte, ils opposent une attitude de *filiale soumission à Dieu*, — à la tentation du repliement égoïste sur eux-mêmes, ils opposent une attitude de *d'éclatante charité* pour les autres, — à la tentation de la facilité et d'une certaine licence charnelle, ils opposent une attitude de *effort et de généreuse mortification*, — à la tentation du découragement et de la tristesse, ils opposent une attitude de *optimisme surnaturel et de joie chrétienne rayonnante*.

*du sacrifice, du renoncement, de l'effort et des forces surnaturelles (prières et sacrements) dans toute éducation familiale chrétienne.*

## 3°

### **RESPECT DE L'ORDRE DANS LE DOMAINE DE LA CHASTETÉ CONJUGALE**

De plus, il faut dire, sans détours et sans embages, que pour être un foyer heureux et rayonnant, il faut être *un foyer chaste*.

Nous n'avons pas à rappeler, ici, *le sens, les exigences et les conditions* de la chasteté conjugale. Ces problèmes ont été longuement exposés dans le premier volume (1).

Mais, nous plaçant maintenant au point de vue du rayonnement apostolique du foyer, nous sommes amenés à y voir *un nouveau motif* qui doit conduire les époux à *un respect absolu de la chasteté qui est celle de leur état*.

Car cette chasteté est *une loi de Dieu*. Y manquer librement c'est refuser de se soumettre à l'ordre voulu par Lui. Et ainsi, *un foyer qui n'est pas chaste n'est pas un foyer « en ordre »*.

Par le fait même, il *cesse d'être un foyer « en grâce et en joie »*. N'est-ce pas une des grandes causes qui introduisent dans bien des foyers une si lourde atmosphère de tristesse et d'inquiétude spirituelle ?

Par conséquent, il ne faut pas d'illusions en ce domaine. *Il ne faut pas laisser entendre aux époux qu'il y aurait, sur ce point, des possibilités de compromis et d'accommodements*.

Et il ne faut pas que les époux eux-mêmes, par une accumulation d'imprudences, et tout particulièrement par un manque de discipline et de mortification volontaire dès le début du mariage, s'exposent à se

(1) *Foyers Rayonnants*, Volume I, 6<sup>e</sup> édition : *La loi de chasteté*, p. 197 et suivantes.

trouver, un jour, comme acculés au péché, non par la nature des choses, mais parce qu'ils s'y sont acculés eux-mêmes par leur faute.

## 4°

### RESPECT DE L'ORDRE DANS LE DOMAINE DE LA COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE ET MÉNAGÈRE

Enfin, il est un ensemble de qualités humaines, d'apparence très modeste, et cependant d'une importance considérable pour le rayonnement du foyer chrétien.

Elles pourraient se résumer dans le *devoir de compétence : compétence professionnelle* du mari et *compétences ménagères* de l'épouse.

On a vu ailleurs (1) l'éminente dignité et le rôle sanctificateur des tâches professionnelles et ménagères. Exercées par des âmes en état de grâce elles sont une *occasion de mérite* et un puissant *moyen de sanctification*. Elles font partie des *devoirs d'état* des époux et ceux-ci doivent avoir à cœur de les accomplir en toute conscience et en toute perfection. Tous ces humbles grains de poussière, Dieu les transforme en perles précieuses pour en sertir la couronne de ses saints.

Mais si de graves négligences en ce domaine doivent être considérées comme de graves manquements à la volonté de Dieu, elles constituent en outre *de graves manquements contre le devoir de l'apostolat*.

Voilà pourquoi *le mari* s'efforcera de se perfectionner dans son métier, dans ses techniques, dans sa spécialité. Il ne négligera rien pour acquérir et conserver les connaissances professionnelles indispensables. Bien loin de se laisser vivre sur de vieilles

(1) *Foyers Rayonnants*, Vol. II, p. 61.

routines et de se contenter de l'à-peu-près, il se fera un honneur de devenir « *quelqu'un* » qui force l'attention, le respect et l'admiration de tous les autres.

*L'épouse*, de son côté, se fera un devoir de mériter son titre de « *maîtresse de maison* », de gardienne et de reine du foyer.

Il ne peut être question de détailler, ici, tous les services matériels qu'elle doit être en état d'assurer dans sa maison.

Mais tout le monde comprendra tout le prix qu'elle doit attacher à une véritable *compétence ménagère*. Elle devra donc s'efforcer de l'acquérir si elle ne l'avait pas, et de la perfectionner si elle la possède déjà.

De plus, il faut que grâce à elle la maison soit *bien tenue*, c'est-à-dire, qu'y règnent *l'ordre, la propreté, la gaieté* et la *ponctualité*.

Tout cela pourrait paraître banal, insignifiant et peut-être négligeable : mais ce serait bien à tort.

Car toute vraie compétence dans les domaines qu'on vient de signaler forcera l'attention et l'admiration des autres. Ce sera souvent comme le premier seuil auquel aborderont ceux de l'extérieur et qui provoquera leur sympathie pour l'idéal chrétien du foyer.

#### ARTICLE CINQUIÈME

### **POUR ÊTRE UN FOYER HEUREUX ET RAYONNANT IL FAUT ÊTRE UN FOYER PROFONDÉMENT SURNATUREL**

Il est un dernier point qu'il serait très grave d'omettre ; c'est comme « un trait de famille » de tous les foyers rayonnants, qu'ils ont tous *un esprit profondément surnaturel* (1).

(1) Au lieu de « esprit profondément surnaturel » on parle souvent, dans le même sens, de « *profond esprit de foi* ».

Cela veut dire *deux choses* : d'abord que les époux possèdent *un sens aigu de Dieu et des réalités spirituelles*, mais aussi, qu'ils se montrent *fidèles aux moyens indispensables à l'entretien de leur ferveur*.

## 1°

## UN SENS AIGU DE DIEU

En approchant un vrai foyer chrétien, on devrait repartir en louant le Seigneur. Mais pour donner ce sens de Dieu aux autres, il faut le posséder intensément soi-même.

Avoir le sens de Dieu, c'est d'abord *se familiariser avec la pensée de Dieu*, et devenir ainsi, peu à peu, comme de véritables « *voyants de l'Invisible* » (Héb. 11, 27).

Avoir le sens de Dieu, c'est découvrir, dans tous les événements de sa vie, *des signes* de sa présence, de sa puissance, de sa sagesse et de son amour.

Avoir le sens de Dieu, c'est reconnaître en Lui le meilleur, le plus doux, le plus tendre des Pères.

Que *dans toutes leurs joies*, les époux sachent discerner un effet de la bonté paternelle du Seigneur, et qu'ils y voient un nouveau motif d'amour, de gratitude et de louange à son égard.

Que *dans toutes leurs peines*, ils sachent, aussi, reconnaître d'admirables conduites de Dieu pour les détacher des choses présentes et périssables, et les attacher plus fermement aux choses invisibles et éternelles.

Et qu'ainsi *tous les événements* (les naissances, les maladies et les deuils) de la vie du foyer deviennent comme des tremplins qui élèvent les âmes vers Dieu.

Avoir le sens de Dieu, c'est aussi, Le reconnaître comme *l'unique source de tout bien et de toute grâce* ; c'est avouer notre misère et notre impuissance

personnelle, et comprendre, ainsi notre *absolue dépendance à l'égard de Dieu, notre immense besoin de sa grâce et l'absolue nécessité de la prière.*

Cette pensée de Dieu s'accompagnera, naturellement, d'un sens également très vif, de *la fidélité à Dieu.*

Pour des époux chrétiens, il n'y a qu'une devise : *Dieu premier servi, et toujours mieux servi par chacun grâce à l'autre.*

Cette fidélité à Dieu leur inspirera le désir *de le servir, de l'honorer par toute leur vie, individuelle, familiale, sociale, de faire passer avant tous les autres les intérêts de Dieu.*

Ils n'auront qu'un souci : *celui de respecter, en toutes circonstances, sa sainte volonté ; celui d'être entre ses mains de bons et dociles instruments.*

Et sachant que le Seigneur a sur chaque foyer (et sur chaque âme) *des vues particulières*, ils auront à cœur de *chercher humblement, et d'accomplir généreusement* toute la volonté de Dieu sur eux, sans prétendre jamais lui imposer leurs pauvres plans humains.

## 2°

### UN SENS AIGU DES RÉALITÉS INVISIBLES ET ÉTERNELLES

Le sens aigu de Dieu va de pair, pour un chrétien, avec *une foi très vive aux réalités invisibles et éternelles.*

Ce sera, également, une des notes caractéristiques de tout foyer rayonnant.

Le Christ ne nous exhorte-t-Il pas à « *chercher d'abord et avant tout le Royaume de Dieu et sa justice, le reste nous étant donné par surcroît?* » (Math. 6, 33).

Ne nous enseigne-t-Il pas *la nécessité d'un certain détachement des biens temporels, et que toute vie*



chrétienne doit être une vie orientée vers d'autres biens, d'autres richesses, d'autres trésors ? « Ne vous amassez pas de trésors sur la terre... mais amassez-vous *des trésors dans le ciel. Car là où est votre trésor, là sera aussi votre cœur* » (Math. 6, 19-21).

A l'école de l'apôtre Saint Paul, tous les époux chrétiens se persuaderont, toujours plus, que « toutes les afflictions du moment présent sont sans comparaison avec la gloire éternelle, parce que nous ne regardons pas seulement les choses visibles, *mais les choses invisibles, car celles qui se voient sont passagères, et celles qui ne se voient pas sont éternelles* » (2 Cor. 4, 17-18).

Comme la vie des époux se transforme profondément dès lors qu'ils s'efforcent de suivre la consigne de l'Apôtre : « *Cherchez les choses d'en haut, ayez le goût des choses d'en haut et non des choses terrestres* ». (Col. 3, 1-2.)

Quelle leçon et quel exemple pour les autres, que le spectacle d'un foyer qui juge toutes choses selon leur juste valeur chrétienne, c'est-à-dire *selon leur vraie valeur au regard du Ciel et de l'éternité*.

### 3°

## FIDÉLITÉ AUX MOYENS INDISPENSABLES A L'ENTRETIEN DE LEUR FERVEUR

Il faut pourtant ajouter que ce sens très aigu de Dieu et des choses éternelles, *ne peut normalement se maintenir et se développer qu'à certaines conditions*.

Cette ferveur spirituelle exige d'être entretenue et constamment ravivée par le recours à certains moyens qui sont *normalement indispensables*. Et si beaucoup d'époux font l'expérience d'une évidente baisse spirituelle, ils doivent loyalement reconnaître que c'est *pour avoir négligé, en tout ou en partie, des moyens*

sans lesquels il ne leur est pas possible de garder leur première ferveur.

Ces moyens ont été longuement exposés dans le *second volume de « Foyers Rayonnants »* (Troisième partie : la réalisation de la sainteté conjugale), et c'est pourquoi on se contentera d'y renvoyer le lecteur pour de plus longs commentaires.

Nous adressant, ici, à des foyers qui veulent rayonner le Christ, nous croyons devoir à nouveau, *avec une extrême insistance*, attirer leur attention sur *l'indispensabilité* des moyens essentiels de la sanctification conjugale.

Qui veut la fin, doit vouloir les moyens. Si les époux veulent rayonner le Christ par tout l'ensemble de leur vie, *ils ne sauraient se contenter d'une vie chrétienne médiocre, banale, ordinaire*. S'ils veulent vraiment rayonner le Christ, il faut qu'ils sachent préserver et alimenter leur vie chrétienne profonde, et qu'ils en fassent *une vie pleinement chrétienne*.

Pour cela on ne leur demande *pas* de s'astreindre à un mode de vie incompatible avec leur état et leur condition. On ne leur demande *pas* de faire de leur foyer un cloître en miniature. On ne leur demande *pas* de s'imposer des heures entières de prières et d'exercices spirituels.

Mais on les conjure, au nom du Christ, de ne pas se nourrir d'illusions et de chimères, et en particulier *de ne pas s'imaginer qu'il leur suffira de « se laisser vivre » pour être un foyer rayonnant...*

Encore une fois, qui veut la fin doit vouloir les moyens. Et l'expérience permet désormais de proclamer deux choses : d'abord, que les foyers qui ne veulent pas s'imposer certains moyens indispensables tombent rapidement dans la médiocrité ; mais aussi, d'autre part, que les foyers qui acceptent de s'y soumettre deviennent, de plus en plus, de rayonnants témoins du Christ par toute leur vie.

## QUELS SONT CES MOYENS INDISPENSABLES ?

### La mortification.

A la base de tout, il y a *la mortification*. On a longuement expliqué ailleurs (2<sup>e</sup> Volume, p. 113-172) la *nature*, les *bienfaits* et les *règles pratiques* de la mortification chrétienne.

Nous n'hésitons pas à affirmer qu'un esprit de *généreuse mortification* (et spécialement en matière charnelle) est un des moyens indispensables de la ferveur spirituelle et du rayonnement chrétien du foyer ; et c'est aussi un signe dont l'absence doit être considérée comme défavorable et même comme inquiétante pour l'avenir spirituel et le rayonnement apostolique des époux.

### La prière.

Il en est de même de *la prière*, entendue dans le sens de *la prière de demande*.

Si beaucoup de foyers perdent leur élan, leur ferveur et leur zèle apostolique, cela provient *souvent* d'une très grande négligence dans la prière. Les témoignages sont tellement concordants qu'il n'y a pas lieu d'y insister.

### La fréquente pratique sacramentelle.

Il faut en dire autant de *la fréquente pratique sacramentelle*. Les sacrements (spécialement *l'Eucharistie* et la *Pénitence*) ne sont pas des moyens facultatifs et secondaires de la sanctification. Ce sont des *moyens indispensables* ; et quiconque en abandonne librement la pratique *fréquente* court inévitablement le risque d'un rapide épuisement de ses forces spirituelles.

Pour ce qui est de *l'Eucharistie*, il faudrait que tous les époux vraiment fervents communient *au moins*

*une fois par semaine : la communion dominicale* devrait (sauf cas d'exception pour vraie cause de force majeure) devenir *une pratique absolument habituelle* de tous les foyers rayonnants.

Si des difficultés existent, on peut dire qu'elles peuvent généralement être surmontées. Il faut savoir, en particulier, que les récents *adoucissements à la loi du jeûne eucharistique* facilitent considérablement la communion dominicale à ceux qui veulent vraiment communier chaque dimanche.

Pour ce qui est de *la confession fréquente*, il faut redire, également, qu'elle est un des moyens indispensables pour l'entretien de la ferveur chrétienne.

On sait avec quelle insistance cette vérité a été rappelée par S. S. Pie XII, écho de toute la tradition et de toute la sagesse séculaire de l'Eglise.

Pratiquement, tous les époux fervents devraient se faire une règle de se confesser *au moins une fois par mois, et même au moins une fois toutes les trois semaines ou tous les quinze jours.*

### **Lecture spirituelle.**

Très importante, aussi, est pour toutes les âmes ferventes, la pratique de *la lecture spirituelle.*

Or il faut bien le dire : un trop grand nombre de foyers croient pouvoir s'en passer impunément.

C'est là une *très grave erreur.*

Sans doute il y a des jours, et même des périodes entières, où toute lecture spirituelle est pratiquement impossible pour les époux. Mais il ne faut pas exagérer. Il y a aussi des moments où il leur serait possible, *s'ils le voulaient bien*, de s'imposer une lecture tonifiante. L'expérience le prouve. Mais pour s'imposer cet effort, au moins certains jours, il faut avoir compris l'extrême importance de pareil « bien spirituel » pour l'entretien de sa vie chrétienne profonde.

### Récollections et retraites.

On doit en dire autant des *récollections et des retraites spirituelles*.

Elles aussi, doivent être considérées *comme des moyens normalement indispensables* pour le maintien de la ferveur dans le foyer.

De plus en plus, on le proclame de tous côtés, et les témoignages sont si unanimes qu'il serait insensé de ne pas en tenir compte.

Tout foyer qui se veut rayonnant devrait s'imposer *une récollection d'un jour chaque année*, et de temps en temps, une véritable *retraite fermée en foyer*.

### Direction spirituelle.

Enfin, parmi les moyens également indispensables, il faut signaler *la direction spirituelle*.

La direction spirituelle, considérée comme un moyen pratiquement nécessaire pour la sanctification des autres chrétiens, *ne l'est pas moins pour celle des époux*. N'ont-ils pas, comme tous les autres, besoin d'être *éclairés, encouragés, stimulés* dans leur montée vers Dieu et dans la réalisation de leur vocation chrétienne de membres vivants de l'Eglise ? Or, c'est à tout cela que vise précisément la direction spirituelle bien comprise.



Encore une fois, ce ne sont ici que de *simples rappels*. On s'excuserait presque d'y revenir, si on n'avait la conviction absolument ferme que tous ces moyens sont *la condition même* de l'existence de vrais foyers rayonnants.

Puissent tous les époux s'en convaincre eux-mêmes, et puissent tous les prêtres chargés de les conduire leur rappeler inlassablement ce qu'ils seraient peut-être parfois trop tentés d'oublier.

# CONCLUSION

## FOYERS « RAYONNANTS », QU'EST-CE A DIRE ?

ou

### LES DIVERS ASPECTS DES INFLUENCES APOSTOLIQUES DES FOYERS INTÉGRALEMENT CHRÉTIENS

Par manière de conclusion, il ne sera pas inutile de reprendre, pour les mettre en relief, les divers aspects des influences apostoliques qu'exercent, *par leur seule existence*, les foyers intégralement chrétiens.

Non seulement on y *verra* toute l'importance de semblables foyers dans l'Eglise actuelle, mais on *comprendra* davantage *les modalités* de leur rayonnement, ainsi que la nécessité des *graves exigences* dont on vient de parler.

Si on veut bien réfléchir à cette mystérieuse et profonde influence, on découvre qu'elle s'exerce sur divers plans, qu'elle comporte plusieurs aspects.

En effet, un foyer intégralement chrétien est à la fois, pour beaucoup d'autres :

1. — *Un exemple encourageant et entraînant ;*
2. — *Un objet d'étonnement, d'admiration et d'attrait ;*
3. — *Un signe visible qui fait songer au Christ.*

1°

#### **Un exemple encourageant et entraînant.**

Tout d'abord, un vrai foyer chrétien est pour les autres foyers un exemple vivant, un modèle de vie, qui leur met sous les yeux *un certain type d'existence*, et leur montre, par le fait même, une certaine voie à suivre, un certain idéal à reproduire pour leur propre compte.

De plus, un tel foyer établit la preuve de *la possibilité* de la conception chrétienne de la vie conjugale, de la vie familiale, de la vie professionnelle, de la vie

sociale et de toute la vie ; il montre, en la vivant effectivement, que cette conception n'est pas une chimère, un idéal inaccessible, un rêve enchanteur mais irréalisable.

Ainsi, une telle « démonstration » par les faits est un puissant motif *d'encouragement* pour les autres. A ce spectacle, ils seront amenés à se dire, eux aussi : « Ce que peut bien réaliser tel foyer, pourquoi ne le ferions-nous pas à notre tour ? »

Mais il faut aller plus loin. Un vrai foyer chrétien n'est pas seulement un modèle encourageant, mais il est aussi un exemple *entraînant* pour les autres.

Comme il y a, dans les mauvais exemples, une grande force d'entraînement au mal, il y a aussi, dans les bons exemples une grande force d'entraînement au bien.

On l'a souvent fait remarquer : « les actes qui possèdent au maximum le don d'entraîner sont ceux qui revêtent un cachet de transcendance, *une allure d'héroïsme* » (1). C'est à bon droit qu'on a parlé « de *l'appel du héros et du saint* ».

Toute âme qui s'élève, élève les âmes qui l'entourent. *Tout foyer qui s'élève, en élève beaucoup d'autres.*

Sans l'avoir recherché, sans l'avoir demandé, un vrai foyer chrétien entraîne beaucoup d'autres vers un meilleur service du Christ, et vers une plus grande sainteté.

## 2°

### Un objet d'étonnement et d'admiration et un motif d'attraction vers le christianisme.

En outre, un vrai foyer chrétien ne pourra jamais manquer de susciter chez les autres une impression *d'étonnement*. Son existence, ses manières, son style de vie forcent l'attention, posent un problème, constituent *un mystère* et suscitent la réflexion de tous les hommes de bonne volonté.

(1) R. P. Plus, « *Rayonner le Christ* », p. 89.

Bien plus, en montrant, par sa réussite même, *l'éminente supériorité de la conception chrétienne de la vie*, le vrai foyer chrétien provoque naturellement chez les autres *de l'estime, de l'admiration*, et un puissant *attrait pour le Christ et pour le christianisme*.

Ce point est particulièrement important. Aux trop nombreux esprits qui considèrent le christianisme comme un système inférieur, désuet, dévalué, il faut montrer, au contraire, que les conceptions chrétiennes de la vie sont les plus saines et les plus équilibrées, les plus belles et les plus parfaites, celles qui répondent le mieux aux plus profondes et aux plus nobles aspirations humaines.

Au spectacle d'un vrai foyer chrétien, il faut que toutes les âmes droites soient amenées à dire : *« Voyez donc comme ils s'aiment ; voyez donc comme ils aiment et comme ils vivent ; voyez donc comme toute la vie chrétienne est une vie en beauté... Comme nous voudrions, nous aussi, vivre un idéal si désirable et si attrayant »*...

En suscitant chez les autres cette *admiration* et cette *« nostalgie »* pour le christianisme, *on les dispose* excellemment à recevoir (ou à mieux recevoir) le message du Christ, et à Lui soumettre (ou à Lui mieux soumettre) leur intelligence et leur cœur.

### 3°

#### Un signe qui révèle le Christ.

Mais il faut aller encore plus loin. En provoquant chez les autres cette impression d'étonnement et de mystère, le vrai foyer chrétien constitue, d'une certaine manière, *un signe qui leur révèle le Christ*.

Car, *si on l'interroge*, le foyer chrétien se doit de répondre qu'il n'existe comme tel que par la vertu et par la grâce du Christ, — que tout ce qu'il y a de meilleur en lui, c'est au Christ qu'il le doit, — et que toute son existence, dans ce qu'elle a de beau, de grand, de séduisant et de souverainement désirable



est un effet de l'amour du Christ et un signe de sa présence agissante.

Et même si on ne l'interroge pas, il reste que le foyer pleinement chrétien constitue par lui-même un mystère, qui force la réflexion et élève la pensée vers Celui qui en est la seule explication, parce qu'Il en est la seule source. En faisant voir tant de vertus admirables (et si rares dans leur ensemble), les époux chrétiens ramènent doucement les âmes vers le Christ, seul capable de réaliser de semblables merveilles...

C'est en ce sens qu'on a justement parlé d'un *apostolat de contagion*.

« A la contagion de cet apostolat, à sa force, à sa beauté, seul le méchant — le vrai méchant — est imperméable. Même l'homme qui n'a pas encore reconnu dans le Christ le Dieu véritable et vivant, incarné par amour pour nous, cet homme-là est poussé à se demander *de quelle force surhumaine* jaillit le besoin de servir les autres : non seulement leurs corps, non seulement leur âme, non seulement leur vie présente, mais leur bonheur pendant toute l'éternité. Gandhi, ayant lu la vie du Père Damien, l'apôtre des lépreux, disait : « *Qu'y a-t-il donc derrière une telle vie ?* » (1)

## CONCLUSION DE LA DEUXIÈME SECTION

En méditant ensemble sur le mystère des profondes influences qu'ils exercent, par toute leur vie, sur un grand nombre d'autres, les époux chrétiens trouveront une raison nouvelle et un précieux aiguillon dans la poursuite de leur idéal de *sainteté*.

Car il faut bien comprendre que *tout le problème est là*. Pour rayonner le Christ « il faut beaucoup plus qu'une honnête vertu à fleur de sol » (2). *Ceux-là seuls seront des époux pleinement rayonnants, qui ont la noble ambition de devenir des saints.*

(1) Mgr Baron, *Lettre circulaire aux Français de Rome*, Carême 1952.

(2) R. P. Plus, « *Rayonner le Christ* », p. 92

## TROISIÈME SECTION

---

# L'APOSTOLAT DES ACTIVITÉS

ARTICLE PRÉLIMINAIRE

### NATURE, IMPORTANCE ET ESPÈCES

#### Qu'est-ce que l'apostolat des activités ?

En s'étendant si longuement sur l'apostolat d'existence des chrétiens mariés, on est loin d'épuiser le vaste problème des différentes modalités de leur apostolat.

S'ils ont, d'abord et avant tout, à être apôtres par toute leur vie chrétienne, ils ont aussi très souvent à l'être *par leur contribution active à certaines organisations apostoliques* : c'est ce qu'il faut entendre, ici, par l'expression « *apostolat des activités* ».

Etre apôtre en ce sens, *c'est prendre part à certaines organisations, à certaines œuvres, à certaines entreprises, à certains « mouvements »* qui se proposent la christianisation du monde, et auxquels les époux peuvent apporter une contribution efficace, selon la mesure de leurs compétences et de leurs possibilités.

### Son importance actuelle.

Cet apostolat des activités présente, *aujourd'hui surtout, une importance capitale*. On peut dire, en toute vérité, que nous sommes, ici, devant *un des problèmes majeurs de l'Eglise de notre temps*.

Si on a cru devoir tant insister, dans la section précédente, sur l'apostolat d'existence, il ne faut *absolument pas y voir la moindre intention de dépréciation ou de sous-estimation de l'apostolat des activités*.

Les deux formes d'apostolat sont *indispensables* l'une et l'autre, et elles doivent *se compléter* harmonieusement entre elles. Ce serait une grave et lamentable erreur que de les opposer l'une à l'autre ; et il serait tout aussi grave de prétendre choisir l'une et sacrifier systématiquement l'autre.

Par conséquent, tout ce qui a été dit précédemment sur l'apostolat d'existence des époux et tout ce qui va être dit sur leur apostolat des activités, doit être considéré comme les *deux parties complémentaires d'un tout inséparable*. Encore une fois, il ne s'agit pas de choisir l'une des formes contre l'autre, mais il s'agit de les comprendre l'une et l'autre, et d'en faire bénéficier, au maximum, la cause du Christ, de l'Eglise et des âmes.

Après cette indispensable mise au point, on peut bien dire que l'apostolat des activités revêt, *aujourd'hui, pour l'Eglise, une importance exceptionnelle*.

*Pour de très larges fractions du monde de notre temps, c'est là, au sens spirituel du mot, une question de vie ou de mort.*

Cela signifie pratiquement que si les époux chrétiens se *dérobaient*, en masse, au grave devoir qui leur incombe souvent de *s'engager* dans les diverses activités apostoliques qui sollicitent leur zèle, *une foule d'âmes ne seraient pas sauvées*.

Au contraire, si les foyers chrétiens répondent plus généreusement aux appels si pressants du Pape et

des Evêques en cette grave matière, il en résultera *un magnifique essor du christianisme* dans le monde.

En toute vérité, ce sont *les foyers chrétiens* qui, selon leur fidélité ou leur infidélité en ce domaine, tiennent grandement dans leurs mains *l'essor ou le déclin de l'Eglise et de l'œuvre du salut du monde*.

Il n'y a sans doute pas lieu d'insister davantage sur l'importance capitale de cet apostolat des activités. Et on comprendra, aussitôt, avec quel intérêt et avec quel sérieux il convient maintenant d'en mieux considérer les différentes formes.

### **Ses différentes formes.**

Nombreuses et fort diverses sont les formes que peuvent revêtir les activités apostoliques des chrétiens mariés. Les classifications pourront d'ailleurs varier, selon les points de vue (1).

Pour s'en tenir à ce qui va droit au présent sujet, on peut dire que toutes les activités apostoliques des époux peuvent se ramener, en définitive, soit à la catégorie des activités *privées*, soit à celle des activités *officielles*, celles-ci comprenant ce qu'on est convenu d'appeler *l'Action Catholique générale* et *l'Action Catholique spécialisée*.

Ce sera l'ordre suivi dans les chapitres suivants :

Le *chapitre second* traitera des *activités apostoliques privées* des chrétiens mariés ;

Le *chapitre troisième* sera consacré à leurs *activités apostoliques dans l'Action Catholique générale* ;

Le *chapitre quatrième* aura pour objet leurs *activités apostoliques dans l'Action Catholique spécialisée*.

---

(1) On pourra se reporter à tout ce qu'on a dit plus haut à ce sujet, cf. p. 37 à 43.



# CHAPITRE PREMIER

## ACTIVITÉS APOSTOLIQUES PRIVÉES DES CHRÉTIENS MARIÉS

### **Ce qu'on entend par activités apostoliques privées.**

On entend, ici, par activités apostoliques *privées*, différentes *sortes d'œuvres d'apostolat assurées par des groupes de laïcs, en dehors des organisations officielles de l'Action Catholique proprement dite.* (1)

De telles activités sont parfaitement normales dans la vie de l'Eglise et témoignent de sa vitalité. Car l'Eglise est un organisme vivant, dont tous les membres sont appelés à travailler *activement* à l'œuvre du salut du monde.

Les laïcs doivent faire preuve de soumission à la hiérarchie ; mais cela ne veut *pas dire* que leur rôle soit *purement passif*. Une totale passivité de leur part témoignerait d'une sorte d'infantilisme, et paralyserait une foule d'initiatives apostoliques extrêmement précieuses.

Cet *esprit d'initiative* est la marque d'un laïc chrétien parvenu à son âge adulte. Et on sait combien la *charité est ingénieuse*.

On l'a souvent fait remarquer : en matière d'apostolat, comme en bien d'autres domaines, *ce qui manque le plus, c'est l'imagination*.

(1) Il n'est pas rare qu'on rattache toutes les activités dont il sera ici question à *l'Action Catholique générale*. — Au fond, cette divergence de terminologie n'a qu'une importance secondaire, tout le monde étant bien d'accord pour reconnaître le *caractère et l'intérêt vraiment apostoliques* des diverses activités charitables qui font l'objet du présent chapitre.

Lorsqu'un groupe de chrétiens, ou un groupe de foyers véritablement *décidés*, se penchent sérieusement sur les problèmes, les besoins, les misères d'un quartier, ou d'un village ou d'une paroisse, ils découvrent généralement un commencement de remède.

*Il ne faut donc pas que les laïcs attendent toutes leurs idées, toutes leurs suggestions, toutes leurs directives de telles ou telles organisations officielles de l'Eglise.* Encore une fois, l'esprit de dépendance et de soumission à l'égard de la hiérarchie ne doit pas anéantir l'esprit d'initiative apostolique des fidèles.

### **Le vrai ressort : la charité.**

A l'origine de toutes ces initiatives apostoliques privées il y aura toujours l'élan qui provient de la *charité*. De sorte que ces diverses activités ne seront, en définitive, que « *la charité en action* ».

Mais cette charité sera, à la fois, *concrète* et *communautaire*. Non seulement elle se portera sur des réalisations et des services souvent très simples et très « pratiques », mais elle recherchera volontiers la compréhension et le concours des autres, pour réaliser plus efficacement le bien. Car *l'union fait la force*; et bien des entreprises très heureuses, qui dépasseraient les moyens de chaque foyer pris séparément, pourront être réalisées par *la mise en commun* des moyens de tout un groupe.

### **Une charité discrète.**

On sait que la charité a le don d'ouvrir les âmes. Mais la charité vraiment apostolique doit être la véritable charité évangélique : *discrète et désintéressée*.

« Qu'il s'agisse de la *charité personnelle*, c'est-à-dire des bons rapports avec les autres, des attitudes de bienveillance et de délicatesse à leur égard, ou qu'il s'agisse de la *charité service*, il faut, pour qu'elle obtienne un résultat apostolique, qu'elle ne le cherche pas.

« Actuellement on observe une sorte de raidissement vis-à-vis de tout ce qui serait comme une pseudo-charité, c'est-à-dire vis-à-vis de tout ce qui serait une sorte de pression morale pour obtenir, en échange d'une bonne attitude ou de bons services, une conversion.

« Quand on veut être charitable envers quelqu'un, de la charité même de Dieu, il ne faut pas lui dire après : « Alors, je compte sur toi, dimanche à la messe ».

« Il ne faut pas faire pression sur les gens au nom de la charité : autrement elle n'a pas de résultat au point de vue apostolique. » (1)

### **La charité de voisinage.**

C'est un fait : dans un grand nombre de milieux chrétiens l'égoïsme règne en maître. Combien de fois n'entend-on pas dire : « Je ne connais pas mes voisins et je ne désire pas les connaître... Pour moi, je ne m'occupe pas des autres ».

Or, de telles paroles et de telles attitudes sont la négation même de la vertu de charité. Elles sont en opposition avec le grand commandement du Sauveur.

La *charité de voisinage* doit être une des préoccupations majeures de tous les foyers apôtres. Ils doivent cesser de se replier égoïstement sur eux-mêmes ou sur quelques autres foyers soigneusement choisis à l'exclusion de tous les autres.

« Il s'agit de prendre en charge les voisins immédiats, d'en porter en soi le souci continu. Les chrétiens doivent cesser d'être repliés sur eux-mêmes dans les cités aux habitations juxtaposées ou superposées... mais hermétiquement fermées. Ils doivent réapprendre la charité et l'exercer sur leur entourage. Les occasions ne manquent pas ; il faut savoir non seulement en profiter mais surtout les provoquer. Les

(1) Mgr Anceel.



chrétiens doivent avoir le souci de donner Dieu (acte supérieur de charité) par le témoignage d'une vie chrétienne et la volonté de prendre en charge leurs voisins, non seulement matériellement mais spirituellement. » (1)

### Quelques exemples d'application.

On ne saurait songer à énumérer toutes les *applications* particulières de cette « *charité de voisinage* ».

Il suffira de signaler quelques exemples parmi beaucoup d'autres. Peut-être certains y trouveront-ils une occasion d'éveil, et un point de départ pour des engagements personnels.

#### 1°. — Dans le domaine des services matériels.

Il y a partout des gens qui souffrent et qui ont besoin d'être aidés.

Ce sera peut-être le cas de tel vieux ménage du quartier ou du village. A-t-on seulement essayé de comprendre la détresse matérielle de tant « d'économiquement faibles » ? Ne serait-il pas possible de leur venir, discrètement mais efficacement, en aide ?

Ce sera peut-être le cas de *telle veuve*, écrasée de soucis et de labeurs qui dépassent ses forces. Ne serait-il pas si facile de lui prêter, parfois, un coup de main pour ses travaux ?

Ce sera peut-être le cas de *tel malade* cloué au lit depuis des années, soit chez lui soit dans un hôpital. Ne serait-il pas possible de lui faire, de temps en temps, la charité d'une visite, d'une délicatesse, d'une sympathie agissante ?

Ce sera peut-être le cas d'un voisin gêné dans certaines démarches (souvent si complexes) qu'entraîne, de plus en plus, la complication de la vie moderne. Ne serait-il pas possible de prendre en mains tel ou

(1) Expérience d'un apostolat par les foyers, dans *Notes de Pastorale Familiale*, n° 10, *Supplément aux « Feuilles Familiales »*, d'Avril 1954.

tel service de renseignements, de documentation, qui pourrait rendre discrètement de si précieux services ?

Ce sera aussi le cas de tant d'êtres « déracinés », auxquels manque souvent toute marque de sympathie et d'affection. Ne conviendrait-il pas aux chrétiens de se rappeler que le devoir de *l'hospitalité* et celui du *bon accueil* font partie des exigences de l'amour fraternel ? (1)

## 2°. — Dans le domaine des services spirituels.

La charité revêt aussi bien des formes *spirituelles* : aimer les autres c'est leur vouloir et leur apporter, non seulement les biens du corps mais aussi et surtout ceux de l'âme.

Il ne s'agit pas pour les chrétiens mariés de se faire les prédicateurs de leurs voisins. *Mais il y a bien des manières de faire passer peu à peu le message du Christ dans les âmes.*

Les foyers apôtres veilleront activement à écarter ou du moins à réduire, dans la mesure du possible, certaines causes de perdition pour les âmes qui les entourent.

C'est ainsi qu'ils pourront être appelés à *dissiper certains préjugés* tenaces, répandus contre l'Eglise et les personnes consacrées à Dieu.

C'est ainsi, encore, qu'ils auront à cœur de détourner les autres de certaines lectures, si pernicieuses pour la foi et les bonnes mœurs.

C'est ainsi, encore, qu'ils voudront *assainir l'atmosphère* de tel quartier, de tel centre d'influence, de telle usine...

C'est ainsi qu'ils songeront à communiquer aux autres le secret de leur force et de leur joie person-

(1) C'est dans le même esprit de charité agissante que les chrétiens auront à cœur de prendre part à des organisations, comme la *Société de Saint-Vincent de Paul* ou le *Secours Catholique*, particulièrement appropriées aux besoins de notre temps.

nelle, en leur parlant discrètement du Christ et de l'Eglise.

Se rend-on toujours compte de ce qu'on pourrait faire pour dissiper certaines ignorances religieuses chez les autres ? Il suffirait parfois d'un mot qu'ils attendent peut-être et qu'il serait si facile de dire en certaines circonstances.

« Un prêtre sonne par erreur chez un jeune ménage inconnu. Il découvre que ces époux, ne pratiquant plus, à la suite de bien des circonstances, ont un grand besoin de parler de Dieu. Et cependant tous les lundis, ils rencontrent deux ménages chrétiens, avec lesquels ils jouent aux cartes, mais avec lesquels ils n'ont jamais parlé de choses religieuses... » (1)

Cet exemple ne fait-il pas naturellement songer au reproche que Paul Claudel adresse à certains chrétiens (qu'il appelle, par ailleurs, « les délégués à la lumière ») : « Vous qui voyez, qu'avez vous fait de la lumière » ?

Par tous ces gestes de charité, l'Eglise apparaîtra sous son vrai jour et sous sa vraie figure : comme une *société d'amour*, les chrétiens se reconnaissant à ce signe qu'ils ont de l'amour pour tous les autres...

### Rôle de chacun.

Dans la mise en pratique de ces diverses activités charitables, *chacun, dans le foyer, aura son rôle et sa mission propre.*

*Certaines tâches* et certains contacts seront plus facilement assurés *par les épouses* ; mais il y aura *d'autres services* où les *hommes* retrouveront toute leur place.

L'essentiel sera que cet apostolat de charité soit *pensé à deux*, chacun y apportant sa note propre : la femme y aura son rôle d'intuition et de délicatesse, l'homme y mettra le poids de sa réflexion et de sa persévérance.

(1) « *Expérience d'un apostolat par les foyers* », dans le « *Supplément aux Feuilles Familiales* », Avril 1954.

### Services mutuels.

Outre les services que les foyers doivent à tous ceux qui sont dans le besoin et dans la détresse, il en est beaucoup d'autres qu'ils peuvent se rendre *entre eux*.

De plus en plus s'organisent, spécialement dans certains milieux ruraux, des « *mutuelles* » de toutes sortes. C'est là un immense progrès, dont il convient de se réjouir et qu'il faut favoriser de toutes ses forces.

A l'encontre de l'individualisme et de l'égoïsme qui nous ont fait tant de mal, cet esprit d'ouverture aux autres est une authentique forme de la charité chrétienne. *Personne ne devrait être plus généreusement social que le chrétien, ni plus attentif aux besoins de ses frères.*

Il n'y a pas lieu d'insister sur les *applications pratiques*. Entre les mutuelles les plus modestes (concernant les machines agricoles, les machines à laver, etc...) et les organisations les plus puissantes (mutuelles incendie, mutuelles chirurgicales, etc...) on en trouverait aisément une *extrême variété*, s'adaptant à tous les besoins et à toutes les circonstances.

Bien loin de les mésestimer ou de les méconnaître, les vrais foyers apôtres auront à cœur *d'en prendre l'initiative et de les soutenir de toutes leurs forces*.

Ce faisant, ils ne chercheront pas d'abord à assurer leurs propres avantages, mais ils y verront *une des formes et une des exigences modernes de la charité fraternelle*.

« En un temps où s'impose sur le plan temporel l'inéluctable nécessité du groupement et de la coopération, les chrétiens doivent avoir à cœur, bien plus, doivent considérer comme un devoir d'être les premiers à promouvoir les institutions sociales et familiales nouvelles qui apparaissent nécessaires. » (1)

---

(1) Mgr Pirollay, évêque de Mende, dans « *Travaillons* », Décembre 1954, p. 5-8.



# CHAPITRES SECOND ET TROISIÈME

## ACTIVITÉS APOSTOLIQUES OFFICIELLES DES CHRÉTIENS MARIÉS

### OU

## LES FOYERS DANS L'ACTION CATHOLIQUE

#### ARTICLE PRÉLIMINAIRE

De plus en plus apparaît la nécessité d'une aide donnée par les laïcs à l'apostolat des évêques et des prêtres.

Lorsque cette collaboration se trouve *organisée et officiellement approuvée par la hiérarchie* (c'est-à-dire par les évêques) on la désigne désormais sous le nom classique d'*Action Catholique*.

Mais avant d'aller plus loin, il convient de s'arrêter à quelques explications préliminaires.

Une première remarque, c'est que *le terme d'Action Catholique* revêt désormais dans le langage chrétien une *signification précise*, et qu'il n'est plus permis de l'entendre dans n'importe quel sens.

En particulier, là où il n'y a aucune *activité* apostolique du laïcat, il n'y a *pas*, non plus, de véritable *Action Catholique*. (1)

D'autre part, là où il n'y a pas (ou pas encore) une certaine *approbation officielle* d'un mouvement, il n'y a pas non plus à proprement parler d'*Action Catholique*.

Une seconde remarque concerne *les deux formes*

(1) C'est donc par une inexactitude de langage qu'on désigne parfois sous le nom de groupes d'*Action Catholique* des rassemblements et des réunions qui n'ont d'*autre objet* que celui d'une formation doctrinale de leurs membres.

*de l'Action Catholique : l'Action Catholique générale et l'Action Catholique spécialisée.*

Cette distinction est *extrêmement importante*, et son oubli amène non seulement des confusions très graves dans l'ordre théorique mais encore, souvent, des difficultés, des incompréhensions ou des heurts très regrettables dans le domaine pratique (1).

### Un fait.

C'est un fait qui s'impose : il existe *deux formes* de l'Action Catholique : l'A.C. *générale* et l'A.C. *spécialisée*.

Sans chercher à fournir, dès à présent, une définition précise de l'une et de l'autre, on se contentera, pour le moment, de souligner le *fait* de cette dualité. Car il en découle des conséquences très importantes pour notre sujet. Ces conséquences apparaîtront peu à peu dans les pages suivantes.

### Une nécessité.

S'il est si important de maintenir la distinction entre les deux formes de l'A.C., ce n'est pas seulement pour un motif de clarté intellectuelle : c'est aussi parce que dans la pratique les deux formes sont *nécessaires l'une et l'autre*.

(1) Il arrive trop souvent que le terme d'*Action Catholique* (sans autre précision) soit employé pour désigner *tantôt la seule A. C. générale et tantôt la seule A. C. spécialisée*.

C'est là une grave imprécision de langage qui donne souvent bien lieu à *toutes sortes de malentendus*.

Pour éviter de tels inconvénients, il serait souhaitable de préciser le sens des mots que l'on emploie.

Si par « Action Catholique » on entend l'A. C. générale, qu'on prenne soin de le dire clairement; et si par « Action Catholique » on entend l'A. C. spécialisée, qu'on le dise aussi en toute clarté.

Tout le monde y gagnerait. Car lorsque les mots en arrivent à signifier n'importe quoi, ils créent les pires équivoques et finissent par ne plus signifier rien du tout.

Cette nécessité de l'Action Catholique générale et de l'Action Catholique spécialisée, a été fréquemment et solennellement proclamée, depuis quelques années, par *divers documents de la Hiérarchie*.

De sorte qu'on peut dire que la nécessité de ces deux formes de l'Action Catholique doit être considérée comme *une vérité de base* qui s'impose à tous ceux que préoccupe l'apostolat dans le monde moderne.

### PLAN DE L'EXPOSÉ

Etant donné cette double forme de l'Action Catholique, il convient de préciser ce que doivent être les activités des chrétiens mariés *dans l'Action Catholique générale et dans l'Action Catholique spécialisée*.

Ce sera le sujet des deux prochains chapitres.

---





# CHAPITRE SECOND

## ACTIVITÉS APOSTOLIQUES DES FOYERS DANS L'ACTION CATHOLIQUE GÉNÉRALE

### ARTICLE PREMIER

#### NOTIONS PRÉLIMINAIRES SUR L'A.C. GÉNÉRALE

##### **Ce qu'on entend par Action Catholique générale.**

« *L'Action Catholique générale est ainsi appelée :*

1° parce qu'elle intéresse *tous les chrétiens pris comme tels, quels que soient leurs milieux sociaux et professionnels ;*

2° parce qu'elle aborde *tous les problèmes de la vie communautaire, sur les divers plans : diocésains, régionaux, paroissiaux. »* (1)

On la caractérise également bien, en disant que « *c'est un apostolat collectif des fidèles dans le prolongement des activités propres du sacerdoce, au service de la paroisse et du diocèse* » (2).

La distinguant de l'A. C. spécialisée, S. E. Mgr Garonne la décrit comme « *un élan partant de la paroisse et du Curé et entraînant les laïcs dans le*

(1) Mgr Gaudron, dans « *La Croix* », 30 Août 1952.

(2) Mgr Fauvel. *Congrès de l'Union des Œuvres*, Rennes 1949, p. 72.

*prolongement des activités propres du prêtre : répandre le message chrétien, assurer la vie religieuse, faire prospérer un foyer vivant et rayonnant à partir de l'Eucharistie, mettre en œuvre tous ces organes qui doivent, à des titres divers, servir la vie d'une communauté chrétienne en marche » (1).*

Plutôt que d'essayer une analyse détaillée de la notion d'A. C. générale, il nous semble préférable de nous en tenir, ici, à ces simples définitions. Leur exacte portée apparaîtra clairement au fur et à mesure des applications pratiques qui seront précisées plus loin.

### **Les différentes formes de l'A. C. générale.**

L'Action Catholique générale se préoccupe *particulièrement* des problèmes d'apostolat à l'échelle de la paroisse ; mais elle s'étend aussi à des problèmes beaucoup plus vastes, soit de l'ordre *diocésain*, soit même de l'ordre *national*. Il y a donc une Action Catholique générale *paroissiale*, une Action Catholique générale *diocésaine*, une Action Catholique générale *nationale*.

En fait, il est clair que pour *la plupart des fidèles*, leur champ d'action se bornera à celui de *leur paroisse et des problèmes paroissiaux*.

Dans un but essentiellement pratique, on voudrait maintenant signaler les *principaux problèmes* qui constituent *dans une paroisse*, l'objet de l'Action Catholique générale (2).

(1) Mgr Garonne dans la *Semaine Religieuse de Toulouse* (9 Avril 1948), cité par M. le chanoine Tiberghien, dans *L'Action Catholique, Précisions nouvelles*, p. 101.

(2) On s'inspirera spécialement de la brochure de Mgr Ancel : « *Les Unions paroissiales dans l'Apostolat contemporain* », ainsi que du *Manuel Abrégé* édité par la F.N.A.C., sous le titre : « *L'Union Paroissiale des Hommes* ».

## ARTICLE SECOND

**LES GRANDS PROBLÈMES PAROISSIAUX  
ou les GRANDES TACHES  
DE L'ACTION CATHOLIQUE GÉNÉRALE  
PAROISSIALE**

Bien que chaque paroisse présente souvent son cachet spécial et sa physionomie particulière, il existe pourtant un certain nombre de problèmes qu'on peut appeler : « *les grands problèmes paroissiaux* » qui s'imposent à l'attention de tous les fidèles soucieux d'action apostolique.

Ces problèmes sont fort nombreux (et peuvent varier selon le caractère des paroisses). Il semble qu'on peut les classer en *trois grandes catégories*, selon qu'ils se rapportent *plus ou moins directement à l'œuvre de l'évangélisation ou du salut des âmes.*

## I

**PROBLÈMES A PRÉDOMINANCE SPIRITUELLE**

Il existe une première catégorie de problèmes paroissiaux, à *prédominance nettement spirituelle* : ce sont les problèmes relatifs au *culte* et à la *formation religieuse*.

## 1°

**Problèmes du culte.**

De plus en plus, on insiste sur la *participation active* des fidèles aux cérémonies liturgiques. Cette participation active est un des objectifs principaux de tous les efforts actuels en vue d'un « *renouveau liturgique* ».

Qui ne comprend l'*importance* d'un culte bien organisé, d'une assemblée religieuse prenant une part

personnelle aux cérémonies liturgiques ? Un spectacle de ce genre est un moyen très puissant pour affermir la foi des fidèles eux-mêmes, mais c'est aussi, bien souvent, un fait qui exerce sur les incroyants un puissant attrait, et provoque en eux de profondes émotions et de salutaires réflexions religieuses.

Voilà pourquoi *tous* les fidèles doivent regarder l'église comme « *leur* » maison paroissiale. Ils doivent avoir à cœur *l'aménagement* et *l'ornementation* de leur église.

« Les *cérémonies* qui s'y déroulent réclament non seulement leur présence mais, encore plus, leur participation active, participation aux prières, aux chants, et donc aux *préparations* comme à *l'exécution*. » (1)

Beaucoup de chrétiens mariés n'ont-ils pas à faire, à ce sujet, un sérieux examen de conscience ? Contrairement à ce qui se passe trop souvent, *le mariage ne doit pas être la fin de toute participation active au culte liturgique*. Dans trop de paroisses, même très chrétiennes, les chrétiens mariés ne montrent pas dans ce domaine toute la compréhension et tout le dévouement qu'on serait en droit d'attendre d'eux. (2)

## 2°

### Problèmes d'enseignement religieux.

Quand on veut bien songer aux néfastes conséquences de *l'ignorance religieuse* (« *cette plaie ouverte au flanc de l'Eglise* »), on comprend toute l'importance et toute l'urgence de *l'enseignement religieux*.

Mais trop de fidèles s'imaginent que cet enseignement religieux ne regarde que le clergé, et doit être

(1) Mgr Gaudron, dans *La Croix*, du 30 Août 1952.

(2) Dans le même souci d'une aide effective à l'organisation des cérémonies liturgiques, *tous* les parents chrétiens devraient considérer comme un honneur de participer au recrutement et à la formation des *enfants de chœur*.

entièrement laissé à ses soins. C'est là une très grave erreur et l'une des raisons de l'ignorance religieuse de notre temps.

Sans doute le clergé a-t-il un rôle de premier plan dans ce domaine ; chargé spécialement du « *ministère de la parole* », le prêtre doit être *le principal* instrument de l'instruction religieuse. Mais, là encore, son rôle sera souvent très limité, s'il n'est pas *complété* par celui des fidèles.

On ne parle pas, ici, de la mission éducatrice qui incombe, naturellement, aux parents à l'égard de leurs enfants.

Mais il est d'autres activités ou d'autres modes d'enseignement, qui intéressent tous les fidèles et auxquels ils ne sauraient se dérober, sans manquer plus ou moins gravement à la charité spirituelle envers les autres.

Parmi les divers moyens pratiques dont disposent les fidèles pour coopérer à l'enseignement religieux des autres il suffit de citer : *les catéchismes, la presse, les bibliothèques paroissiales, les conférences, les tracts, les affiches, le cinéma éducateur, etc...*

Là où s'organisent, le soir, avec l'aide du clergé des « *réunions de quartier* », tous les fidèles animés d'un esprit apostolique considéreront comme de leur devoir d'y apporter *tout leur concours*, non seulement par leur présence effective, mais encore en s'efforçant de créer un climat favorable, en prenant leur part active dans les convocations, la préparation, et les discussions. Là où les fidèles entrent dans de telles vues, on est frappé de voir les heureux résultats de pareilles initiatives.

Qui ne voit combien les foyers chrétiens sont intéressés par tous ces grands problèmes, et avec quelle efficacité ils pourraient souvent y intervenir, s'ils voulaient mettre en commun leurs idées et leur dévouement ?

## II

## LE PROBLÈME DES ÉCOLES CHRÉTIENNES

Ceux qui seraient tentés d'oublier ou de minimiser l'importance des écoles chrétiennes pour la formation religieuse des enfants devraient relire la *Lettre Encyclique de S. S. Pie XI (31-XII-1929) sur l'éducation chrétienne de la jeunesse*.

Qu'il suffise de rappeler cette grave exhortation, qui garde toute son actualité : « Là où cette liberté élémentaire (de l'enseignement) est empêchée ou contrecarrée de différentes manières, les catholiques ne s'emploieront jamais assez, fût-ce au prix des plus grands sacrifices, à soutenir et à défendre leurs écoles, comme à obtenir des lois justes en matière d'enseignement » (1).

Et voilà pourquoi le Pape n'hésitait pas à présenter le problème des écoles chrétiennes comme *un des principaux problèmes qui s'imposent à l'Action Catholique générale* : « Ainsi tout ce que font les fidèles pour promouvoir et défendre l'école catholique destinée à leurs fils, est œuvre proprement religieuse, et devient un devoir essentiel de l'Action Catholique. Elles sont donc vraiment dignes d'une haute approbation, toutes ces associations spéciales, qui, chez les différentes nations, s'appliquent avec tant de zèle à une œuvre si nécessaire » (2).

De plus en plus on comprend que l'école chrétienne n'est pas l'école du prêtre, mais l'école fréquentée par les enfants des familles chrétiennes de la paroisse.

Et voilà pourquoi tous les foyers chrétiens doivent comprendre leurs graves responsabilités vis-à-vis de

(1) *Encyclique de Pie XI sur l'Éducation*, Édition de la Bonne Presse, p. 35.

(2) Est-il nécessaire de souligner le rôle que peuvent et que doivent jouer tous les fidèles sur un point particulièrement important : l'œuvre des vocations et spécialement du recrutement sacerdotal ? C'est du concours de tous que dépendront en grande partie le succès et l'influence profonde des journées de vocations.

l'école chrétienne. Partout ils songeront à entrer dans les Associations de parents d'élèves (A.P.E.L.), dans les Associations d'Anciens Elèves, dans les Associations d'éducation populaire, etc...

### III

## PROBLÈMES A PRÉDOMINANCE TEMPORELLE

### 1°

#### Les « Œuvres paroissiales ».

On entend par « *œuvres paroissiales* », certaines organisations, certains services que possèdent, généralement, les paroisses bien organisées : œuvres pour l'enfance, œuvres de jeunesse, œuvres d'adultes ou œuvres pour l'ensemble de la communauté paroissiale.

On peut citer entre autres, *les patronages, les colonies de vacances, les sociétés sportives ou musicales, certaines œuvres de bienfaisance, le théâtre, le cinéma, etc...*

« Ces œuvres sont assises sur des sociétés qu'il faut juridiquement organiser et conduire ; elles possèdent des immeubles à surveiller, à entretenir ; laissera-t-on tout cela au clergé ? » (1)

De plus en plus on se rend compte que *les laïcs ont un grand rôle à jouer dans la vie des œuvres paroissiales.*

Cette « prise en charge » par les laïcs est, en règle générale, très vivement souhaitable ; il en résulterait souvent un allègement et une libération du clergé, rendu beaucoup plus disponible à l'égard de ses tâches plus spirituelles.

« *Les œuvres paroissiales, en raison de leur aspect temporel, doivent normalement être dirigées et administrées par les laïcs. De plus en plus s'effectue une*

(1) Mgr Gaudron, « *Les tâches de l'Action Catholique générale* », dans *La Croix*, 30 Août 1952.



transformation dans ce sens. Les résultats obtenus jusqu'ici sont particulièrement heureux (1).

## 2°

### **Problèmes relatifs à la vie des prêtres et à l'administration temporelle des paroisses.**

Aux œuvres paroissiales proprement dites il convient de rattacher certains *problèmes d'administration temporelle*, c'est-à-dire certains problèmes relatifs à la subsistance et à l'entretien du clergé.

Ces problèmes pourront varier grandement selon les régions et les mentalités, et voilà pourquoi on ne saurait donner à ce sujet de règles générales.

Du moins convient-il de souligner que les chrétiens devraient avoir à cœur d'assurer à leurs prêtres les ressources indispensables dont ils ont besoin. « Un pays qui ne veut pas nourrir ses prêtres n'aura plus de prêtres » (Mgr Ancel).

Et quand on parle de la vie des prêtres, il ne faut pas seulement songer à leur subsistance. Dans bien des paroisses, le service des messes du dimanche exige encore du clergé une fatigue surhumaine, par suite de leur manque de moyens de communication rapides et commodes. Les fidèles y pensent-ils assez et ne devraient-ils pas organiser, entre eux, un service de transport bénévole pour aider le clergé dans l'accomplissement de ses tâches dominicales ? Dans bien des cas, ce ne sont pas les moyens qui font défaut, mais l'imagination et l'esprit de dévouement.

(1) Mgr Ancel : « *Les Unions Paroissiales dans l'Apostolat Contemporain* », p. 24. Ce qui est dit ici des œuvres paroissiales s'applique, à *plus forte raison*, à certaines charges et activités, qui, à titre exceptionnel et *par mode de suppléance*, ont pu être parfois assurées par des prêtres : direction de caisses rurales, administration de mutuelles chirurgicales ou... chevalines, etc. Il est certain que *de telles activités devraient être exercées par des laïcs* et qu'elles ne doivent l'être par des prêtres que pour des raisons de nécessité.

On pourrait, sans peine, multiplier les exemples d'une heureuse coopération des laïcs aux activités sacerdotales : il en résulterait non seulement un allègement très précieux de certaines tâches sacerdotales, mais aussi une libération du sacerdoce pour des tâches de caractère plus directement spirituel.

#### ARTICLE TROISIÈME

**Le triple caractère des tâches de l'Action Catholique générale par rapport au clergé :**

- un rôle de libération ;
- un rôle de complément ;
- un rôle d'information.

Comme on le voit par le rapide énoncé de principales activités de l'Action Catholique générale, celle-ci est appelée à remplir un triple rôle par rapport au clergé : un rôle de *libération* de certaines tâches temporelles, un rôle de *complément* et un rôle d'*information*.

#### 1°

#### **Un rôle de libération.**

Le prêtre est essentiellement « l'homme de Dieu », l'homme du spirituel. Le prêtre n'est pleinement prêtre que dans la mesure où il peut se consacrer tout entier au triple ministère de la prière, des sacrements et de la prédication de la Parole de Dieu.

Mais il arrive trop souvent que le prêtre soit « accaparé » par des tâches secondaires, plus ou moins matérielles, qui ne lui laissent plus le temps, ni les moyens nécessaires pour remplir sa vraie mission. C'est là un mal très grave et une des causes les plus évidentes d'une certaine torpeur du peuple chrétien.

Voilà pourquoi il est si important d'assurer aux prêtres les conditions normales pour l'exercice de leurs fonctions proprement sacerdotales, en les libérant, dans toute la mesure du possible, de certaines tâches plus ou moins temporelles, qui peuvent être assumées par des laïcs compétents et dévoués.

« Il est à souhaiter que le sacerdoce soit de plus en plus libéré du temporel, afin qu'il puisse mieux répondre à sa vraie mission. J'entends parfois des laïcs se plaindre de n'avoir pas de prêtres « assez spirituels, toujours dispos à leur assurer : conférences, retraites, directions ». Volontiers je réponds : prenez vous-mêmes en charge les soucis communautaires qui vous reviennent et donnez ainsi à vos prêtres la possibilité d'exaucer vos vœux » (1).

## 2°

### Un rôle de complément.

Mais si importante que soit cette tâche de libération du sacerdoce au bénéfice de sa mission spirituelle, elle n'épuise pas les fonctions de l'Action Catholique générale : celle-ci a, en outre, un rôle irremplaçable de *complément* par rapport aux activités proprement sacerdotales.

On le comprendra sans peine en songeant, par exemple, au rôle du peuple chrétien dans l'organisation du *culte*. Seule une participation *active* des fidèles aux prières et aux chants permettra de créer cet esprit de communauté, cette âme commune qui sont si essentiels à toute vraie assemblée liturgique chrétienne.

De même en est-il pour certaines activités des laïcs en matière d'*enseignement religieux*. Il leur appartient de créer un climat favorable, une atmos-

(1) Mgr Gaudron, « Les tâches de l'Action Catholique générale », dans « La Croix » du 30 Août 1952.

phère de sympathie, qui jouent un rôle si important dans l'accueil et l'influence de la prédication sacerdotale.

Et que dire de la question de l'école chrétienne ! Non seulement il appartient aux parents chrétiens, en vertu d'un très grave devoir, de confier leurs enfants à des écoles chrétiennes, mais ils ont aussi à créer, autour de leurs écoles, un climat de compréhension, de sympathie agissante, de coopération, d'entr'aide effective et de défense courageuse. En dehors de cette action, *que le prêtre ne peut pas assurer lui-même*, la cause sacrée de l'école chrétienne risquerait de se heurter à des difficultés pratiquement insurmontables.

### 3°

#### Un rôle d'information.

A ce rôle de complément se rattacherait aisément celui *d'information*.

Dans un monde et à une époque où s'imposent, de toute évidence, certaines adaptations dans la présentation du christianisme, il serait très regrettable que le clergé ne tint aucun compte de certains avis, de certaines suggestions, de certains désirs des fidèles.

Quand on parle, par exemple, du rajeunissement de certaines formes de la prédication, ou encore de certaines cérémonies liturgiques, ou encore, plus simplement, du changement des horaires de certains offices, il peut être extrêmement précieux de prendre l'avis des fidèles eux-mêmes. Ne serait-ce pas un moyen d'éviter bien des tâtonnements et parfois bien des maladresses et bien des erreurs ?

Dans un autre domaine, dont on comprend de plus en plus l'importance apostolique, il appartient aux militants laïcs de renseigner leurs prêtres sur la situation religieuse des différents quartiers de la

paroisse, et en particulier sur la proportion des fidèles dans les divers groupes, géographiques et sociologiques, qui constituent la masse des paroissiens.



Il n'y a sans doute pas lieu d'insister davantage. Devant l'importance et l'urgence des tâches de l'Action Catholique générale, tous les foyers vraiment apôtres devront procéder à un sérieux et loyal examen de leur attitude en ces divers domaines.

Si certains époux et certaines épouses sont déjà surchargés par d'autres tâches apostoliques, il se peut qu'ils soient dispensés de certaines responsabilités de direction dans l'Action Catholique paroissiale : *mais en aucun cas ils ne doivent se désintéresser de ses tâches majeures.*

*Avoir l'esprit d'Eglise, et avoir l'esprit du Christ, c'est d'abord avoir l'esprit ouvert et le cœur dévoué aux grandes tâches actuelles de l'Action Catholique générale, dans le cadre des deux Mouvements officiels : la F.N.A.C. (Fédération Nationale d'Action Catholique) et la L.A.C.F. (Ligue d'Action Catholique Féminine) (1).*

---

(1) Pour des raisons d'ordre pratique, on n'a envisagé, dans les pages précédentes, que les tâches de l'A. C. générale *sur le plan paroissial*. Mais il ne faut pas oublier que, par delà la paroisse, l'Action Catholique générale englobe des communautés plus vastes et en particulier *le diocèse et la nation*.

*Sur le plan diocésain*, on peut signaler, entre autres, certains problèmes relatifs aux écoles chrétiennes (recherche, formation et rétribution des maîtres et maîtresses), certaines activités de coordination en matière de « campagne d'année », etc..

Les mêmes problèmes se posent *sur le plan national et même international*, où des laïcs compétents et dévoués peuvent assurer la défense des intérêts majeurs de l'Eglise (par exemple dans le domaine de la liberté de l'enseignement, de l'assainissement de la presse enfantine, etc...).

## CONCLUSION

### LA PAROISSE « COMMUNAUTÉ MISSIONNAIRE »

Après tout ce qu'on vient de dire des principales activités, tant privées qu'officielles, que peuvent déployer les adultes du laïcat dans le cadre paroissial, il sera plus facile de comprendre le sens et la portée d'une expression très actuelle et très heureuse : « *la paroisse communauté missionnaire* » (1).

Si la formule a connu une pareille vogue, ce n'est pas par l'effet du hasard ou d'un engouement passager : c'est qu'elle marque l'aboutissement d'un long travail de réflexion et qu'elle traduit un ensemble de vérités et d'exigences capitales dans le domaine de la participation du laïcat à la mission apostolique de la paroisse.

#### Sens de la formule.

En disant que la paroisse doit être une *communauté missionnaire* on veut souligner spécialement *trois choses* :

1 — d'abord, que *tous* les membres d'une paroisse (clergé, religieux, religieuses et laïcs) doivent se considérer non pas comme des étrangers les uns par rapport aux autres, mais comme *les membres d'une grande famille*, solidaires et responsables les uns des autres, et unis effectivement par les liens d'une véritable et profonde *charité fraternelle* ;

(1) C'était déjà le titre d'un livre de l'Abbé Michonneau, paru en 1945 et dont l'influence a été considérable. — C'est dans le même esprit que l'Assemblée Plénière de l'Épiscopat Français dans sa *Déclaration Doctrinale* du 28 Avril 1954 a précisé la double tâche présente de l'Église de France : la tâche *missionnaire* et la tâche *communautaire*.

2 — ensuite, que tous les paroissiens (s'ils sont ce qu'ils doivent être) doivent avoir *un esprit missionnaire (ou apostolique)*, c'est-à-dire avoir *le sens et la préoccupation du salut des autres*, le souci de les amener à la connaissance et à l'amour de Jésus-Christ;

3 — enfin, que *c'est spécialement en vivant comme les membres d'une véritable famille, c'est-à-dire en s'aimant comme des frères*, que tous les paroissiens rempliront leur tâche apostolique, c'est-à-dire contribueront à rapprocher les âmes du Christ Sauveur.

### Quelques explications.

Pour aider à comprendre toute la richesse de l'expression « *paroisse communauté missionnaire* », il suffira d'expliquer rapidement chacun de ces trois points, en insistant spécialement sur le troisième.

#### 1

Tous les paroissiens doivent constituer **une communauté** et s'aimer comme des frères.

Tout d'abord, la paroisse ne doit pas être seulement une réalité territoriale et juridique, une certaine portion du diocèse confiée à un clergé déterminé, avec ses limites géographiques précises et son (ou ses) lieu de culte particulier.

D'autre part, la paroisse ne doit pas apparaître comme une poussière d'individus (ou de foyers) plus ou moins indifférents les uns aux autres, s'ignorant les uns les autres, et ne se retrouvant que pour de rares circonstances et quelques cérémonies qui les rassemblent sans les unir...

Mais la paroisse qui est la *cellule de base* de l'Église, doit tendre à devenir une véritable *communauté de vie*.

Tous les paroissiens doivent se considérer *comme un corps vivant dont ils sont les membres* et qui

s'aiment entre eux comme les membres d'une communauté d'amour.

Pour eux il ne s'agit donc pas de vivre « les uns à côté des autres », mais les uns *avec* les autres, les uns *pour* les autres.

« La personnalité chrétienne est constituée par l'amour de Dieu et des autres... Celui-là est une personne (au sens chrétien du mot) *qui aime Dieu et les autres.*

« La communauté chrétienne c'est donc les chrétiens se comprenant les uns les autres, existant les uns pour les autres.

« *La tâche communautaire c'est la tâche de charité qui unit les disciples du Christ quand ils s'aiment dans la vie et ses modestes besognes de chaque jour* » (1).

Ainsi, en disant que la paroisse doit être une communauté, on ne fait que rappeler aux chrétiens qui la constituent le grand commandement du Seigneur : « *C'est mon commandement que vous vous aimiez les uns les autres comme je vous ai aimés* (Jean, 15, 12). — *C'est à ce signe que tous vous reconnaîtront pour mes disciples, si vous avez de l'amour les uns pour les autres.* » (Jean, 13, 35.)

## 2

Tous les paroissiens doivent avoir **l'esprit missionnaire** c'est-à-dire doivent **se préoccuper du salut et de la sanctification des autres.**

A l'encontre d'une conception purement « personnelle » et individualiste de la religion, selon laquelle chacun n'aurait à se préoccuper que de *son* salut et de *sa* sanctification, il faut rappeler à *tous* les fidèles qu'ils ont *le grave devoir de l'apostolat.*

(1) Mgr Renard, Evêque de Versailles : *Tâche missionnaire et tâche communautaire de l'Eglise*, conférence donnée à la Journée nationale d'étude de la Ligue, Paris, 29 Septembre 1954.



« Sans cesse il faudra prêcher, à temps et à contre temps, pour empêcher les chrétiens de se replier sur les pratiques religieuses, sur un moralisme individuel. On n'a pas formé un chrétien parce qu'on lui a appris à se corriger de ses défauts, à adorer Dieu dans le silence de son cœur et à recevoir les sacrements.

« On a formé un chrétien quand on lui a appris à déceler tous les points d'activité que la Providence veut lui confier et ce que la société tout entière est en droit d'attendre de lui. » (1)

En d'autres termes, il s'agit de faire comprendre à *tous* les fidèles qu'ils ont la *grave obligation d'être des apôtres*. Bien plus, il s'agit de leur donner le sens et le goût des formes d'apostolat qui correspondent à leur vocation particulière, c'est-à-dire pratiquement à leurs talents et à leurs possibilités.

Tout ceci ayant été précisé plus haut, il n'y a pas lieu d'y revenir.

On en retiendra, avant tout, cette vérité capitale que *l'apostolat dans une paroisse* n'est pas seulement l'affaire des prêtres, des religieux et des religieuses, mais *l'affaire de tous* les membres de la communauté paroissiale.

### 3

**Le spectacle d'une communauté paroissiale vivante, puissant moyen d'apostolat.**

En fait, pour attirer les âmes vers le Christ et vers l'Eglise, rien ne vaudra jamais le spectacle de l'amour fraternel des chrétiens entre eux et pour les autres.

Le Christ lui-même a présenté la charité comme le signe du véritable christianisme : là où la charité est absente il ne saurait y avoir de vrais disciples de Jésus-Christ.

Mais il y a plus.

(1) Abbé Michonneau : *L'Esprit Missionnaire*, p. 183.

Dans son ultime prière du Jeudi-Saint, le Christ a mis dans un relief singulier *le lien qui existe entre la charité des chrétiens et le salut d'un grand nombre d'autres.*

Il faut, ici, rappeler ses paroles : « Père Saint, que tous soient un *afin que le monde croie que c'est toi qui m'as envoyé...* Qu'ils soient un *afin que le monde sache que c'est toi qui m'as envoyé et que tu les as aimés comme tu m'as aimé.* » (Jean, 17, 21-22.)

« C'est par une telle union de ses fidèles que le Christ entend séduire le monde et l'attirer à lui. Rien ne saurait davantage s'imposer au regard du monde, divisé à tant de points de vue, que l'unité des chrétiens gagnés à la même certitude et l'unité de leurs cœurs purifiés et ennoblis par la charité... C'est le grand signe extérieur du mystère évangélique. » (1)

« *La communauté chrétienne est donc ordonnée à l'évangélisation comme à sa fin : « Qu'ils soient un afin que le monde croie ».* La communauté chrétienne n'existe pas pour elle-même, mais pour la croissance et l'achèvement du Corps du Christ qui est l'Eglise... Mais aussi le membre trouve sa stature parfaite de charité quand il est tout entier à aimer effectivement les autres, dans le Christ et pour le Christ total.

« Une communauté chaude, mais recroquevillée sur elle-même — par exemple tel groupe de foyers, telle paroisse — serait en train de caricaturer la charité aux yeux du monde.

« La communauté chrétienne est *condition* de croissance du Corps. *Sans amour fraternel entre chrétiens, pas de témoignage valable de la foi chrétienne.* Le monde ne saura pas en son ensemble que le Christ est l'envoyé du Père si ses disciples ne s'aiment pas entre eux. On n'est jamais égoïste pour soi tout seul : non seulement d'autres ne sont pas atteints, ni servis par notre amour, mais *le Christ est desservi près des*

(1) P. Braun, O. P., *L'Évangile de S. Jean*, Bible de Pirot, Tome X, p. 451.

*autres à cause de notre égoïsme et de ses multiples formes...*

« Ce conditionnement de la mission d'évangélisation par la communauté fraternelle, rappelé par la prière pour l'unité, n'est qu'une affirmation réitérée de la pensée du Seigneur. Il l'avait déjà dit, et c'est surprenant : « On verra que vous m'aimez si vous vous aimez les uns les autres ».

« *Le Christ est vu par transparence dans l'amour fraternel des chrétiens ; là où il n'y a pas d'amour fraternel, le Christ est oublié, méconnu ou rejeté.*

« Nous cherchons parfois bien loin les conditions d'un apostolat efficace. Nous rêvons, pour guérir le monde, de choses extraordinaires, et parfois de systèmes compliqués d'idées, et compliqués de techniques : « Qu'ils soient consommés dans l'unité, dit le Christ, pour que le monde sache que vous m'avez envoyé. »

« Tout le reste est second — ne comprenez pas secondaire — ; tout le reste : méthodes, techniques, organisations, aidera et prolongera l'amour fraternel. Mais le reste, sans l'amour fraternel, c'est esprit de géométrie et naïveté.

« Tout n'est point dit pourtant. La mission apostolique aboutit non seulement quand les hommes reconnaissent le Christ dans la foi comme le Fils de Dieu, mais *quand ils savent que le Père les aime comme Il aime le Fils.*

« Ici apparaît plus encore l'impérative et urgente nécessité de la communauté fraternelle. *Seul l'amour révèle l'amour et appelle l'amour : les âmes s'allument aux âmes.* Point n'est besoin ni de démonstration ni d'action, ni même d'usure jusqu'à la corde, si tout cela était sans amour.

« La charité va du Christ à nous-mêmes d'abord, car c'est Lui qui commence à nous aimer, et par nous Il aime tous nos frères les hommes.

« *Alors les hommes se savent aimés des chrétiens,*

et ils font la route inverse : à travers les chrétiens s'aimant et les aimant dans l'Eglise qui est le visage actuel du Christ ; et à travers le visage de l'Eglise, ils trouveront le doux, majestueux et ravissant visage du Christ Jésus qui est lui-même le visage humain de Dieu » (1).

### Quelques conséquences pratiques.

De cette définition de la *paroisse comme communauté missionnaire* découlent un grand nombre de conséquences pratiques dans le domaine de l'apostolat des laïcs et en particulier des chrétiens mariés.

C'est ainsi que les diverses activités apostoliques formant l'objet des deux précédents chapitres ne sont que des *applications* et des *aspects variés* de l'esprit de famille qui doit caractériser toute paroisse vraiment vivante.

Aussi bien par leurs initiatives apostoliques privées que par leur participation active à l'Action Catholique paroissiale, les fidèles contribueront à faire de leur paroisse *une communauté de dévouements, d'entr'aide fraternelle et d'action sociale, une communauté de vie liturgique et sacramentelle, une communauté de formation et d'information catholique* (2).

Il s'agit de donner à la paroisse une vitalité toujours plus intense, de la rendre toujours plus accueillante, plus priante, plus aple, de toutes manières, à faire passer le message chrétien.

(1) Mgr Renard : *Tâche missionnaire et tâche communautaire de l'Eglise*. — Si nous avons longuement cité ce texte, c'est qu'il constitue un commentaire particulièrement autorisé de la *Déclaration Doctrinale de l'Assemblée Plénière de l'Episcopat Français* (28 Avril 1954) sur la double tâche de l'Eglise de France : la *tâche missionnaire* et la *tâche communautaire*. Le texte de cette conférence a été reproduit dans « *Travaillons* », Revue Mensuelle des Cadres de la L.F.A.C.F. (Novembre 1954, p. 4-9).

(2) Tels sont les principaux objectifs assignés à l'Union paroissiale des hommes par le manuel de la F.N.A.C.

Il s'agit « de bâtir la communauté de foi et de charité sur le territoire paroissial, dans des relations modestes de voisinage et de quartier, à même les problèmes posés par les personnes, les familles et les événements » (1).

Il est facile de comprendre que ce souci de vie communautaire amènera tout naturellement à la constitution de « *communautés à taille humaine* », — la paroisse devenant ainsi une « *communauté de communautés* » (2).

Ainsi, l'Eglise peu à peu apparaîtra non plus seulement sous son visage officiel et administratif, mais sous son *visage maternel*.

Œuvre de patience et de longue haleine, cette rénovation progressive des paroisses dans le sens de véritables communautés missionnaires représente, à coup sûr, un des plus importants moyens de l'évangélisation actuelle.

C'est ainsi que l'on retrouvera peu à peu l'atmosphère si cordialement fraternelle des premières communautés de la primitive Eglise, — atmosphère si favorable à l'épanouissement des fidèles eux-mêmes et à une merveilleuse « contagion » du christianisme parmi les incroyants.

Puisse-t-on le comprendre de plus en plus, et puissent les efforts conjugués des prêtres et des laïcs faire en sorte que chaque paroisse devienne au plus tôt une *communauté missionnaire*.

---

(1) Mgr Renard.

(2) Abbé Michonneau, *L'Esprit Missionnaire*, p. 201 ; — on pourra lire, dans le même sens, un article très instructif paru dans les « *Cahiers d'Action Religieuse et Sociale* » du 15 Novembre 1954 sur les *communautés de quartier* dans une paroisse ouvrière.

# CHAPITRE TROISIÈME

## ACTIVITÉS APOSTOLIQUES DES FOYERS DANS L'ACTION CATHOLIQUE SPÉCIALISÉE OU ACTION DE MILIEU

### ARTICLE PREMIER

#### **Quelques notions préliminaires.**

A la différence de l'Action Catholique générale qui concerne tous les fidèles, l'Action Catholique spécialisée n'intéresse directement que les chrétiens *d'un certain milieu*.

Voilà pourquoi on la désigne, de plus en plus couramment, sous le nom d'*Action de milieu*.

Ainsi verra-t-on se former des groupes d'ouvriers voulant se faire les apôtres de leurs frères ouvriers ; des groupes de ruraux voulant se faire les apôtres de leurs frères ruraux ; des groupes d'étudiants voulant se faire les apôtres de leurs frères étudiants ; des groupes de bourgeois voulant se faire les apôtres de leurs frères bourgeois, etc...

Comme on le voit par ces exemples, il pourrait, en principe, se former autant de groupes d'Action Catholique spécialisée qu'il existe de groupes humains d'un type assez caractérisé pour mériter le nom de milieu.

Il n'y a pas lieu de regretter cette tendance à la *pluralité* et aux *diversités* dans l'Eglise. L'unité de l'Eglise s'accommode de ces diversités.

« On peut concevoir l'unité de deux façons : l'une a pour base la similitude des individus, telle l'unité

d'un tas de cailloux ayant tous mêmes dimensions, parce que passés au même crible. C'est trop souvent de cette façon que les fidèles conçoivent l'unité de l'Eglise. Par une aberration trop fréquente *ils confondent unité et uniformité*. Tous les éléments que l'Eglise rassemble, ils les voudraient frappés à semblable effigie.

Mais il y a *une autre unité, qui a pour base le caractère complémentaire des fonctions* : c'est l'unité d'un vivant, dont tous les organes sont différents, et parce que différents, complémentaires, et parce que complémentaires, forment unité. » (1)

En fait, à s'en tenir aux expériences déjà acquises au cours des dernières années, l'Action Catholique spécialisée est encore, pour le moment, limitée à quelques grandes sections, qui correspondent, en gros, aux grandes catégories sociales actuelles : ouvriers, ruraux, bourgeois, jeunes ouvriers, jeunes ruraux, jeunes étudiants.

Il est évident que la situation actuelle de l'Action de milieu n'a rien de définitif ni d'invariable. — L'Action Catholique spécialisée (ou Action de milieu) est *en plein « devenir » et en pleine croissance*. — Elle a connu depuis vingt ans un essor prodigieux, et on peut tout naturellement s'attendre à ce qu'elle s'adapte et se spécialise encore davantage dans les années à venir.

Dans ces conditions, on ne peut pas songer à donner de l'Action Catholique spécialisée des adultes une définition ni une description définitives.

On se contentera de signaler ce qui paraît définitivement acquis ; et c'est dans cet esprit qu'on voudrait, maintenant, souligner les grands *principes* et les grands *traits* de toute Action Catholique spécialisée.

(1) Chanoine Tiberghien, *L'Action Catholique, Précisions nouvelles*, p. 97. On lira avec grand intérêt tout le chapitre consacré aux « *diversités dans l'Eglise* », p. 84-99.

## ARTICLE SECOND

**LA NOTION DE MILIEU  
ET LES PRINCIPES DIRECTEURS DE L'ACTION  
CATHOLIQUE SPÉCIALISÉE**

Avant de broser à grands traits la physionomie des mouvements d'Action Catholique spécialisée, il convient de dire un mot de la *notion de milieu* et des *conséquences qui en découlent pour l'apostolat*.

**La notion de milieu et d'action sur le milieu.**

On entend par *milieu* une double catégorie de réalités : d'abord un *ensemble d'hommes* que rapproche une certaine similitude de vie, comme par exemple, le milieu étudiant, le milieu rural, ou le milieu ouvrier ;

— ensuite, un *ensemble de conditions de vie* (cadre naturel, conditions matérielles, salaires, logement, déplacements nécessaires pour le travail, régime de travail, habitudes et pressions sociales, préjugés et « mentalités ») *au milieu desquelles se déroule l'existence d'une catégorie d'hommes et par lesquelles est très profondément marquée cette existence tout entière*.

Ce dernier point présente, en réalité, une *importance capitale* dans le domaine de l'apostolat, car les *conditions de vie* exercent une *influence souvent décisive* sur le comportement des masses humaines ; et il se trouve *qu'en fait, à l'heure actuelle, les conditions de vie d'une foule d'hommes sont pratiquement telles qu'ils ne peuvent pas accéder au Christ et à l'Eglise*.

Il y a donc un travail indispensable ; celui qui consiste à *modifier ces conditions de vie* d'une foule d'êtres afin de supprimer une des barrières, un des obstacles les plus importants qui s'opposent à l'œuvre de l'évangélisation.



Ce travail doit peu à peu « *recréer dans les divers milieux de vie les possibilités d'accueillir le message chrétien et surtout de le retenir et de le vivre* — comme il doit éveiller *le goût de l'entendre et de le recevoir* » (1).

## **Comment transformer les milieux de vie ?**

### **Les deux principes directeurs :**

**le levain dans la masse, le changement du milieu par le milieu.**

La transformation et l'assainissement des milieux de vie est une tâche maîtresse et une des préoccupations majeures de l'Action Catholique spécialisée.

Dans cette œuvre de transformation des milieux, dans cette « *action de milieu* », *deux grands principes* serviront constamment de règles et de guides : le principe du *levain dans la masse* et celui du *changement du milieu par le milieu*.

### **1°**

#### **Le levain dans la masse.**

Agir à la manière du levain dans la masse, cela signifie d'abord accepter de *vivre dans un milieu donné, de partager loyalement son destin*.

Mais, vivant parmi les hommes de son milieu, le militant de l'Action Catholique spécialisée doit être *un homme et un chrétien dont la vie tranche sur celle des autres*. Par tout un *ensemble de qualités humaines exceptionnelles et de vertus chrétiennes insignes, il doit rendre le Christ et l'Eglise visibles et désirables*.

S'il ne s'intéressait qu'à son salut personnel, s'il se contentait d'être un homme comme les autres et un chrétien comme trop de chrétiens, s'il n'avait aucun souci de transformation humaine et de la christianisation des membres de son milieu : alors il ne serait

(1) P. Congar O. P. *Jalons pour une théologie du laïc, p. 538.*

qu'un grumeau (et non un levain) dans la pâte, et il n'aurait plus aucun pouvoir pour soulever chrétiennement le milieu qui l'entoure.

## 2°

### Le changement du milieu par le milieu.

Mais pour agir efficacement sur un milieu de vie, c'est-à-dire sur une collectivité d'hommes marqués par certaines conditions de vie et une certaine mentalité, *il serait vain d'agir seul.*

Pour s'opposer efficacement à un tel ensemble de forces, il est *indispensable de constituer un groupe et d'agir ensemble.*

De plus, toute action sur les membres d'un milieu donné aura d'autant plus d'efficacité qu'elle sera exercée *par des membres de ce milieu même.* C'est en ce sens qu'il faut entendre la célèbre formule du Pape Pie XI : « *Les apôtres des ouvriers; les apôtres des paysans seront les ouvriers et les paysans* ». (1)

Est-il besoin de remarquer qu'une telle action (du milieu sur le milieu) est une *œuvre de longue haleine*, et qu'il y faudra des années de patient labeur ? Mais quand on a compris son importance capitale, son absolue nécessité pour regagner le monde au Christ, on n'épargnera aucun effort pour en hâter la réalisation.

Principe du levain dans la pâte, — principe de

(1) Si on voulait parler en toute rigueur de termes, il serait juste de dire que l'évangélisation d'un milieu donné sera *principalement (et non exclusivement)* l'œuvre des membres de ce milieu. — « Les laïcs qui travaillent à l'évangélisation du prolétariat urbain ne se recrutent pas dans les seuls milieux populaires. — Il y a de jeunes patrons militants chrétiens authentiques et qui s'efforcent de mener un apostolat de présence et d'exemple... Il serait donc injurieux et inexact de minimiser le rôle que des laïcs venus d'autres horizons sociaux peuvent jouer, parce qu'ils sont chrétiens, dans le rapprochement entre l'Eglise et le monde ouvrier. » (Henri Queffelec, *Le jour se lève sur la banlieue*, p. 237-238)

changement du milieu par le milieu : telles sont les deux considérations fondamentales dont devra s'inspirer tout mouvement d'Action Catholique spécialisée.

Mais il ne suffirait pas de s'arrêter à ces deux principes directeurs, pour bien comprendre le difficile problème de l'Action Catholique spécialisée, ni, surtout, pour préciser les exigences de l'Action Catholique spécialisée des foyers.

Voilà pourquoi il nous semble maintenant indispensable d'essayer de dégager et de mettre en plein relief *les grands traits de toute Action Catholique spécialisée...*

#### ARTICLE TROISIÈME

### LES GRANDS TRAITS DE L'ACTION CATHOLIQUE SPÉCIALISÉE

Par « *grands traits de l'Action Catholique spécialisée* », nous entendons, ici, *les différents aspects qui la caractérisent*, et sans lesquels elle ne pourrait pratiquement pas exister dans toute sa plénitude.

Nous ne prétendons, certes pas, dresser, ici, un tableau achevé, et cela pour deux raisons principales : d'abord, parce que le problème est *extrêmement complexe*, et aussi, parce qu'il n'est *pas encore entièrement ni définitivement résolu*.

Cependant, si on essaye de dégager ce qui est *vraiment essentiel* dans toute Action Catholique spécialisée, il semble qu'on puisse y discerner un certain nombre de *grands traits*, qui en sont comme les *notes caractéristiques*.

#### 1°

#### **Un amour apostolique de son milieu.**

La première condition pour faire de l'Action de milieu, *c'est un amour apostolique de son milieu*.

Aimer apostoliquement son milieu ce n'est pas seulement désirer son bien matériel et terrestre, c'est surtout *éprouver une véritable inquiétude devant sa détresse spirituelle et vouloir coopérer à son évangélisation*.

« L'Action Catholique Ouvrière ne peut compter dans ses rangs que des *chrétiens remplis d'amour pour leur milieu ouvrier, fiers de lui appartenir, résolus de le faire monter dans la charité du Christ et à transformer la vie ouvrière pour qu'elle soit celle de fils de Dieu et de membres du Corps du Christ* » (1).

Cette heureuse formule s'appliquerait, avec les adaptations nécessaires, à toutes les formes de l'Action de milieu. Il convenait de mettre en pleine lumière cette première condition fondamentale de toute Action Catholique spécialisée.

## 2°

### **Une présence chrétienne rayonnante dans son milieu.**

Une autre caractéristique, non moins importante, de toute Action Catholique spécialisée, c'est celle d'une *présence chrétienne rayonnante dans son milieu.*

### **Une présence au milieu.**

Cela signifie, tout d'abord, que le militant d'Action Catholique spécialisée accepte de vivre parmi ceux qu'il veut amener au Christ, et de partager leur mode d'existence. C'est ainsi qu'il lui sera possible de jouer le rôle du *levain dans la pâte, de sel dans les aliments, de lumière et de bonne odeur du Christ dans le monde.*

Un militant d'Action Catholique ouvrière doit, d'abord, être un ouvrier, et vivre la vie d'ouvrier au milieu des ouvriers. Un militant d'Action Catholique rurale doit, d'abord, être un rural vivant au milieu des ruraux, etc...

« *Etre dans* » son milieu de vie, « *être avec* » ceux de son milieu de vie, c'est une première condition de tout apostolat du semblable sur le semblable.

(1) *Déclaration de l'Assemblée des Cardinaux et Archevêques de France, des 14-16 Mars 1950, fixant le statut de l'A.C.O.*

## Une présence chrétienne rayonnante.

Mais il ne suffit pas de partager la vie de son milieu, il faut le faire *chrétiennement*. Si les chrétiens sont semblables aux autres dans toutes leurs réactions, leurs jugements, leurs comportements, quelle pourra être encore leur influence chrétienne dans leur milieu ?...

Ce qu'il faut surtout souligner, c'est que toute Action Catholique de milieu exige de la part des chrétiens *un christianisme rayonnant*, c'est-à-dire un christianisme *entièrement conforme à l'esprit du Christ*, et s'imposant par le fait même, à l'attention, à la sympathie, au désir des autres.

« Il nous faut en premier lieu (pour une Action Catholique de milieu) un *type chrétien vivant pleinement sa foi*... Si les chrétiens sont (pleinement) chrétiens, il y a *dans leur vie quelque chose qui n'est pas comme chez les autres*. — Par ce témoignage quotidien, ils font lever dans l'esprit et le cœur de leurs frères une question, une inquiétude, et ainsi le levain fait peu à peu lever la lourde pâte humaine » (1).

Cet effort pour mettre « *tout l'Évangile dans toute la vie* » se traduira, en particulier, par un souci constant, par une inquiétude brûlante d'un christianisme toujours plus intégral, d'une sainteté toujours plus exigeante.

En vertu de cette règle, l'apôtre aura à cœur *d'écarter de sa vie* tout ce qui pourrait jeter le discrédit sur le Christ et sur l'Église. Quiconque, par sa conduite, ne fournirait peut-être qu'une contrefaçon ou une caricature du christianisme, celui-là n'a pas droit au beau titre d'apôtre de son milieu.

Mais beaucoup plus encore, le militant d'Action Catholique spécialisée s'efforcera de pratiquer, à un

(1) Jean Pélissier, « *Quel type de chrétiens nous faut-il ?* », dans « *La Croix* », du 22 Novembre 1952.

*degré éclatant, toutes les vertus qu'exige le christianisme.*

Un apôtre doit d'abord être un *modèle de vertus humaines* et spécialement de celles qui sont le plus en honneur dans son milieu : droiture, loyauté, esprit de justice et de solidarité, compétence professionnelle, etc...

Il doit être, aussi, un *exemple éclatant des vertus proprement chrétiennes de foi, d'espérance et de charité dans toute sa vie.*

« La *foi* n'est pas une série d'actes religieux à côté d'une vie qui par ailleurs resterait païenne. Mais c'est *une vue nouvelle sur toute chose.* C'est en quelque sorte *le regard du Christ Jésus greffé sur le nôtre*, pour nous permettre de voir toutes choses avec Lui, comme Lui, en Lui. Pour un chrétien d'Action Catholique plus rien n'est profane. Il porte sur son travail le regard de foi du Christ, et ce travail devient une collaboration à la création, une participation au mystère de la Rédemption. Il porte un regard de foi sur toutes les personnes qu'il rencontre dans ses milieux de vie : tout homme est un membre du Christ, « un frère pour qui le Christ est mort », un frère qui a une vocation chrétienne qu'il ignore peut-être, et qui pourrait l'apprendre à son contact, à travers le témoignage de sa vie et le rayonnement de son apostolat. »

« *L'amour* n'est pas non plus une série d'actes de charité ajoutés à une vie qui par ailleurs resterait égoïste ou indifférente. Mais c'est un changement complet, une transfiguration de toutes les relations humaines ; — l'amour pour un militant d'Action Catholique, c'est *le cœur du Christ Jésus* qui nous est donné pour aimer avec Lui, comme Lui, en Lui, toutes les personnes rencontrées dans les milieux de vie... » (1)

(1) Abbé R. Hasseveld : *le Mystère de l'Eglise*, 2<sup>e</sup> édition, p. 280.

On se rappellera, ici, ce qu'on a dit ailleurs (1) *des exigences de la charité, qui doit être vivante à la fois dans le cœur, dans l'esprit et dans tout le comportement.*

On se reportera surtout, à tout ce qu'on a écrit plus haut sur *l'apostolat d'existence*. En fait, là où il n'y a pas, comme condition de base, la préoccupation d'une vie chrétienne de plus en plus exemplaire, il n'y aura *jamais d'apostolat vraiment efficace*. De tout temps et en tous lieux, les meilleurs propagateurs du christianisme ont été les *chrétiens s'efforçant de vivre pleinement leur foi.*

### 3°

#### Un souci d'intense vie spirituelle.

Tous les vrais apôtres du Christ savent que le temps use leurs forces et risque de leur faire perdre leur élan et leur ardeur apostolique. Ils savent aussi tous les dangers de contamination doctrinale que présente le monde ambiant pour la vivacité et l'orthodoxie de leur foi.

Et voilà pourquoi ils éprouvent, par un instinct surnaturel très sûr, le besoin et le désir d'une profonde *animation spirituelle*.

Il faut entendre par là tout un ensemble de moyens destinés à *l'approfondissement doctrinal* des apôtres laïcs ainsi qu'à *leur soutien, leur encouragement et leur stimulation*.

Parmi ces moyens, il faut spécialement signaler *la prière et la lecture spirituelle* (spécialement la lecture de *l'Évangile*), *la pratique sacramentelle fréquente* (confession et communion) ; enfin les *cercles d'études* avec l'aide du prêtre, et les *récollections et retraites spirituelles*.

Ce n'est pas, ici, le lieu de revenir sur ces moyens normalement indispensables à l'entretien et aux pro-

(1) « *Foyers Rayonnants* » — Volume II, p. 253 et suivantes

grès de toute vie chrétienne profonde. Mais il était bon d'en souligner l'importance. Sans toute cette animation spirituelle, les mouvements d'Action Catholique risquent de s'égarer dans de très graves déviations doctrinales et de dégénérer en activités apostoliquement stériles.

#### 4°

### Une volonté de transformation du milieu.

Si l'Action Catholique spécialisée attache une telle importance à la notion de milieu, c'est que celui-ci joue un rôle considérable, favorable ou défavorable, dans le domaine de l'apostolat.

« On s'est rendu compte très vite, grâce surtout à la méthode d'enquête employée dans l'Action Catholique, que le milieu était autre chose que l'ensemble des hommes d'une certaine catégorie. L'homme est profondément *conditionné dans son développement même spirituel* — surtout spirituel — par son milieu d'existence, entendant cette fois par « milieu » *les structures et les institutions, c'est-à-dire l'ensemble de relations et de comportements pratiquement déterminés par les lois, le cadre, les conditions matérielles de vie, la pression sociale.* » (1)

C'est un fait qui s'impose douloureusement à tout observateur : il y a des conditions de vie et des mentalités sociales qui constituent un obstacle quasi infranchissable à l'évangélisation, à la christianisation.

Pour favoriser cette œuvre de christianisation, pour la rendre pratiquement efficace, il faudra donc l'accompagner d'un effort de transformation de ces conditions défavorables.

S'il s'agit de *conditions matérielles* véritablement inhumaines (soit dans le régime du travail, soit dans celui du logement par exemple), le militant d'Action

(1) R. P. Congar O. P. *Jalons pour une théologie du laïc,* p. 537.



Catholique doit accepter de *s'engager dans l'action temporelle* (familiale, syndicale, professionnelle, politique) destinée à modifier et à améliorer une situation incompatible avec les exigences chrétiennes et gravement défavorables à l'évangélisation (1).

S'il s'agit plutôt (comme il peut arriver dans certains milieux sociaux) de certaines *mentalités*, de certaines attitudes d'esprit contraires ou défavorables à la pénétration chrétienne, le militant d'Action Catholique devra surtout se préoccuper d'une *prise de position nette et courageuse* et d'une *existence chrétienne irréprochable et exemplaire*, exempte de tout compromis et de tout accommodement avec l'erreur.

Enfin, s'il s'agit de certaines réalités *absolument incompatibles avec l'esprit chrétien*, il n'y aura pas d'autre solution que de les supprimer.

Mais il arrive souvent « *qu'on ne supprime que ce qu'on remplace* ». Tel sera par exemple, le cas de certaines formes de *loisirs*. On sait toute l'influence néfaste et quasi irrésistible qu'exercent sur les âmes certaines formes de divertissements modernes. Il ne peut être question de les transformer, ni de les

(1) On sait avec quelle netteté la Hiérarchie Catholique s'est préoccupée, à diverses reprises, de *distinguer l'Action Catholique de l'Action temporelle*. La première vise le salut des âmes, la seconde l'organisation temporelle de la cité, selon les exigences de la justice et de la dignité de la personne humaine. La distinction doit être très soigneusement maintenue entre ces deux formes d'action (catholique et temporelle).

*Cependant, dans le concret, tout militant d'Action Catholique spécialisée a le devoir de s'engager dans l'action temporelle susceptible de transformer les conditions matérielles qui dans son milieu constituent un obstacle à l'évangélisation.*

Toutefois, le militant d'Action Catholique ne devra jamais oublier que toute son action, même temporelle, doit être imprégnée *d'esprit chrétien*, c'est-à-dire être chrétienne, non seulement dans son *objet*, mais encore dans ses *procédés et ses manières*. Il s'agira non seulement de vouloir réaliser un monde plus humain, plus juste, plus fraternel, mais encore d'y tendre par des moyens conformes, en tout, à la loi du Christ.

« pénétrer » d'esprit chrétien ; il faudra chercher à les *remplacer par d'autres formes de loisirs*, qui ne soient pas un défi à la morale et une cause d'inévitable perdition pour les âmes.

### 5°

**Un souci d'action collective,**

— de soumission à la hiérarchie

— et de large compréhension chrétienne.

L'Action Catholique spécialisée exige *une mise en commun des efforts sous la direction de la Hiérarchie ecclésiastique et dans le cadre de l'Église.*

### !

**Un souci d'action collective.**

Il n'y a pas *d'Action Catholique en ordre dispersé*, chacun agissant à sa guise et sans se soucier de l'action des autres. Ce souci d'un *travail en commun* doit être toujours très vif au cœur des vrais apôtres d'Action Catholique spécialisée.

*Les raisons en sont multiples.*

Ici comme partout ailleurs *l'union fait la force*. C'est par une mise en commun des observations que l'on aura pu faire sur le milieu qu'on pourra en acquérir une connaissance précise et complète.

C'est aussi par un loyal échange d'idées que l'on pourra mieux comprendre les exigences chrétiennes par rapport aux conditions de son milieu de vie.

C'est, enfin, en fournissant *ensemble* un témoignage de vie chrétienne intégrale dans son milieu, qu'on forcera pour ainsi dire l'attention des incroyants. Spécialement par le spectacle d'une charité collective et d'une amitié fraternelle profonde, on fera resplendir devant tous le vrai visage du christianisme. Par ce témoignage collectif, le Christ et l'Église seront rendus *présents* dans un milieu de vie.

Et d'autre part, pour « *tenir* », au milieu d'un monde indifférent ou hostile, pour y mener inlassablement le bon combat du Christ, pour maintenir, coûte que coûte, leur élan apostolique, les membres de l'Action Catholique spécialisée ne pourront *pas agir en isolés* : mais ils auront besoin de s'épauler collectivement de *se soutenir* les uns les autres, dans un esprit de très profonde amitié fraternelle dans le Christ.

Ainsi donc, qu'il s'agisse de *voir*, de *juger* ou d'*agir*, il y aura toujours un très grand intérêt à se grouper pour un travail en commun, pour un effort « en équipe ».

## 2

### Un souci de soumission à la hiérarchie.

Mais cette action communautaire devra, en outre, être une action *disciplinée*, c'est-à-dire pratiquement *conforme aux directives de la hiérarchie ecclésiastique*, constituée par le *Pape et les Evêques*.

C'est aux *Evêques* qu'il appartient d'organiser l'apostolat dans leur diocèse. Dans ce domaine de l'Eglise particulière dont il a la charge, c'est l'Evêque qui a seul qualité pour agréer un mouvement. Il le fait par ce qu'on désigne sous le nom de *mandat*.

« Le *mandat* est l'acte officiel par lequel la hiérarchie reconnaît à un mouvement son caractère d'Action Catholique, lui assignant son champ d'action, l'associant à l'activité apostolique de l'Evêque et lui confiant une valeur officielle et un caractère public dans l'Eglise. » (1)

Il en résulte que tout mouvement d'Action Catholique doit agir en *esprit de soumission et d'obéissance à la hiérarchie*.

Cette dépendance de l'apostolat du laïc par rap-

(1) Mgr Guerry, Article : *Action Catholique*, dans *Catholicisme*, col. 99.

port à la hiérarchie découle de la nature même de l'Eglise.

Et cependant cette Action Catholique soumise à la hiérarchie demeure une *action des laïcs*.

« Dire que l'Action Catholique est placée sous la direction de la hiérarchie » est une expression très juste lorsqu'on entend signifier la dépendance de droit qui est dans la constitution même de l'Eglise : mais cette expression, mal comprise, peut devenir dangereuse si elle a pour effet de minimiser, si peu que ce soit, la responsabilité directe et propre du laïc dans la Mission de l'Eglise. L'aumônier, en Action Catholique, *n'est pas un dirigeant : il est l'assistant ecclésiastique de dirigeants (laïcs) responsables.* » (1)

C'est à ceux-ci qu'il appartient de *prendre hardiment les initiatives* et les mesures qui leur apparaissent les plus opportunes pour les transformations nécessaires de leurs milieux de vie. Ils auront en cela à faire appel à la vertu de *prudence*, qui consiste à chercher et à choisir les moyens que l'on juge les plus appropriés pour obtenir une fin.

Ils devront seulement *respecter les grandes exigences du christianisme* et rejeter toutes les solutions manifestement incompatibles avec l'esprit du Christ.

Ce sera aussi le devoir des militants que *d'informer loyalement* la hiérarchie des vrais problèmes, des vraies difficultés, des vrais besoins, des vraies aspirations de leur milieu. Cette œuvre d'information est loin d'être négligeable ; grâce à elle on verra peu à peu se réaliser le *rapprochement*, si indispensable, entre l'Eglise et les différents milieux de vie.

C'est en ce sens qu'on a pu justement écrire, à propos de l'Action Catholique Ouvrière : « *Faire entendre une voix ouvrière dans l'Eglise est bien une*

(1) A. Denis : *Action Catholique apostolat du laïc*, dans *La Croix*, 13 Septembre 1952.

*des tâches fondamentales des militants ouvriers groupés dans l'Action Catholique Ouvrière » (1).*

### 3

#### **Un esprit de large compréhension chrétienne.**

Il faut aussi que tous les militants d'Action Catholique spécialisée soient animés d'un *esprit de large compréhension chrétienne*.

Cela signifie d'abord qu'ils doivent *se garder* de tout esprit de *sectarisme* et de *mépris* à l'égard des autres chrétiens et des autres formes d'apostolat dans l'Eglise.

Cela signifie également qu'ils doivent *se défendre* de tout *orgueil*, qui prétendrait imposer ses vues et ses méthodes à tous les autres milieux et à toutes les autres catégories de chrétiens.

Mais cela signifie, surtout, qu'ils *doivent* être prêts non seulement à *comprendre les autres mouvements* et à les *aider*, mais encore à *collaborer* avec eux selon toutes leurs forces.

Cela signifie, enfin, que tous les militants de l'Action Catholique spécialisée doivent reconnaître *l'importance et la nécessité de l'Action Catholique générale* (spécialement de *l'Action Paroissiale*) et lui apporter eux aussi, toute la *sympathie*, tout le *concours* dont ils sont capables.

C'est tout cela avoir le *sens de l'Eglise*. Et l'Eglise progresse dans la mesure où tous les fidèles comprennent leur qualité et remplissent de leur mieux leur fonction de *membres solidaires*.

(1) *Les étapes d'une « création »*, dans *Masses Ouvrières*, Numéro spécial sur l'A.C.O. (Juin-Juillet 1950), p. 23.

## ARTICLE QUATRIÈME

**LES FOYERS  
DANS L'ACTION CATHOLIQUE SPÉCIALISÉE****A. C. O.****A. C. I.****M. F. R.**

Après ces généralités sur l'action de milieu, il convient de présenter, au moins brièvement, les grands mouvements officiels de l'Action Catholique spécialisée des adultes tels qu'ils existent actuellement en France.

Se diversifiant selon les différents milieux, l'A.C. spécialisée des adultes comprend aujourd'hui trois grandes organisations :

- l'A.C.O. (Action Catholique Ouvrière) ;
- l'A.C.I. (Action Catholique des milieux indépendants) ;
- le M.F.R. (Mouvement Familial Rural).

**L' A. C. O.**

*L'Action Catholique Ouvrière* est un mouvement reconnu et approuvé par la hiérarchie et se proposant l'évangélisation du monde ouvrier par les ouvriers eux-mêmes.

Après bien des expériences et bien des tâtonnements, l'A.C.O. a reçu, sous sa forme actuelle, la consécration officielle de la hiérarchie en 1950.

Mouvement *essentiellement apostolique*, l'A.C.O. se

propose spécialement de soutenir les militants ouvriers chrétiens et de les aider à présenter efficacement le message évangélique à la classe ouvrière.

A la fois fidèles à leur classe et à toutes les exigences de l'Évangile, les militants d'A.C.O. se préoccupent vivement de la tâche urgente de l'aménagement d'un monde plus humain, plus juste et plus fraternel.

Comprenant qu'il existe « un mur entre l'Église et la masse ouvrière, ils veulent contribuer à l'abattre pour rendre au Christ les foules qui l'ont perdu ». (1)

Souci d'*engagement* généreux au service de la classe ouvrière et souci d'une solide *animation spirituelle chrétienne* : tels sont les deux orientations permanentes et inséparables de tout véritable mouvement d'A.C.O.

On sait toute la place qu'a pris dans l'A.C.O. ce qu'on a justement appelé la *révision de vie ouvrière*, c'est-à-dire l'examen, sous l'angle chrétien et apostolique, des *événements* qui ont marqué la vie ouvrière et de la manière dont il convient de les juger et de s'y comporter en chrétien et en témoin du Christ. Il n'y a pas de meilleure méthode pour apprendre aux militants à *se former la conscience*, c'est-à-dire pour les mettre peu à peu en état de voir juste et vrai.

Malgré toutes les difficultés de leur tâche (et malgré les incompréhensions qu'ils peuvent rencontrer) les meilleurs ouvriers chrétiens doivent comprendre l'importance et l'urgence de l'A.C.O.

Comme l'a rappelé, de plus en plus souvent, la hiérarchie elle-même, c'est dans un mouvement d'Action Catholique Ouvrière que réside en grande partie l'espoir du retour au Christ de la classe ouvrière.

Et voilà pourquoi tous les foyers ouvriers chrétiens (et les plus généreux plus que tous les autres) auront à cœur d'y réfléchir devant le Christ, et d'accepter les engagements et les responsabilités qui leur incom-

(1) Cardinal Suhard.

bent dans cet immense effort d'évangélisation du milieu ouvrier par l'Action Catholique Ouvrière.

### L'A.C. I.

*L'Action Catholique des milieux indépendants* se propose de faire pénétrer l'esprit du Christ dans les milieux qui n'appartiennent ni au monde ouvrier ni au monde rural.

Elle s'adresse à tous les adultes de ces milieux : hommes et femmes, mariés ou célibataires.

L'A.C.I. poursuit un *double but* : d'abord *l'éducation apostolique des adultes* appartenant aux milieux indépendants, pour leur donner *le sens de leurs responsabilités* apostoliques et leur apprendre les exigences de leur christianisme dans toute leur vie (personnelle, familiale, sociale, professionnelle, civique), — puis *la transformation des milieux eux-mêmes* grâce à l'action coordonnée des militants.

A juste titre l'A.C.I. insiste sur la nécessité de donner à ses militants le sens de leurs *responsabilités providentielles* dans tous les domaines de leur vie. Elle s'efforcera donc de leur assurer une éducation chrétienne à la fois très profonde et très « réaliste », c'est-à-dire très adaptée à leurs conditions et à leur situation particulière.

Ce travail de formation se fera spécialement dans les cercles d'étude où les militants s'efforceront de mieux scruter le message du Christ par une étude de *l'Évangile* et de mieux connaître les conditions de leur rayonnement par *l'enquête* et *la révision de vie*.

Ainsi les militants apprendront-ils à mieux connaître les exigences d'une vie chrétienne intégrale et aussi à mieux comprendre les modalités particulières de leurs obligations apostoliques.

Et c'est ainsi qu'ils seront en état de mieux travailler à *la transformation chrétienne de leurs milieux de vie*.



Car cette *transformation chrétienne* (on dit aussi *animation chrétienne*) des milieux indépendants est l'objectif essentiel de l'A.C.I.

On sait combien la mentalité de certains milieux bourgeois constitue un obstacle pour une pénétration chrétienne profonde. Derrière une façade et un vernis de christianisme il s'y cache souvent un véritable esprit païen : égoïsme, individualisme, orgueil, mépris des autres, attachement à l'argent et aux plaisirs, légèreté des mœurs, etc. « Tout en distinguant des zones laïcisées et des zones encore chrétiennes, on retrouve partout l'infériorité de la culture religieuse par rapport à la culture profane, et surtout le formalisme, l'individualisme, le goût de la sécurité et du confort qui rongent par le dedans ce qui peut subsister encore d'esprit évangélique. » (1)

C'est cette mentalité commune que l'A.C.I. se propose de transformer pour la purifier progressivement et la rendre ainsi plus accueillante et plus perméable au message du Christ et à toutes les exigences de l'Évangile.

### LE M. F. R.

Le *Mouvement Familial Rural* est un organisme d'Action Catholique spécialisée se proposant la christianisation du milieu rural.

A la différence de l'A.C.O. et de l'A.C.I. qui ne comprennent que des militants ouvriers ou bourgeois, le M.F.R. est beaucoup plus largement ouvert, tendant à grouper non seulement des apôtres laïcs du monde paysan mais encore du *monde rural* tout entier.

Mouvement apostolique d'adultes, le M.F.R. a permis à un grand nombre d'anciens militants de la J.A.C. et de la J.A.C.F. de trouver de nouveaux

(1) M. P. Sève : article A.C.I., dans *Catholicisme*, Tome I, col. 107.

champs d'activités correspondant à leurs besoins et à leur situation nouvelle et en particulier à leurs responsabilités familiales.

Justement préoccupé par les difficultés de toutes sortes (matérielles, sociales, spirituelles) qui accablent les familles rurales et qui retentissent profondément dans toute leur vie, le M.F.R. se propose d'apporter *une réponse chrétienne aux besoins du monde rural*.

C'est pour cela que les militants du M.F.R. se penchent avec tant de sollicitude sur tous les problèmes, sur tous les besoins, sur toutes les souffrances du monde rural pour s'efforcer de lui assurer des conditions de vie moins dures et moins inhumaines.

Par la méthode d'*enquête* ils cherchent à découvrir les vrais besoins et les vraies détresses de leur milieu.

Ils attachent une particulière importance à l'organisation des *structures sociales* appropriées à la condition rurale ; ils ont à cœur et considèrent comme un devoir de promouvoir de *nouvelles institutions* (mutualités, communautés diverses, coopératives de travail et d'exploitation, organisations d'entraide familiale, service des Aides familiales, etc.), non seulement parce qu'ils les considèrent comme nécessaires au salut des campagnes mais encore parce qu'elles représentent, de plus en plus, les véritables *centres d'influence* du monde rural.

« Si les chrétiens s'en désintéressent, ils donneront l'occasion de confondre religion et inintelligence, religion et régression, religion et misère.

« S'ils le font, au contraire, ce sera pour eux l'occasion de faire apprécier l'ouverture, l'esprit de service, le dévouement, la charité des chrétiens dans tous les secteurs et dans tous les détails de la vie rurale, — d'apporter à l'introduction indispensable de la technique, tant au point de vue ménager qu'au point de vue exploitant, ce je ne sais quoi d'humain et de

spirituel qui permet de dominer et d'utiliser la technique, autant qu'il le faut et comme il le faut, et non d'être asservi et dominé par elle ». (1)

Mais mouvement d'Action Catholique, le M.F.R. ne saurait borner ses desseins au simple épanouissement naturel, à la seule promotion humaine du monde rural.

Son *but essentiel* c'est la *christianisation* du milieu rural et son accès plus plénier aux richesses du salut dans le Christ.

C'est pour cela que le M.F.R. attache une particulière importance à la *formation chrétienne profonde de ses militants*, afin de les aider à devenir et à demeurer toujours *le levain* (et du vrai levain) dans la pâte.

Pour les aider à acquérir cette formation religieuse profonde et à vivre une vie chrétienne fervente et rayonnante, le M.F.R. doit leur assurer (ou leur faire assurer) certains moyens pratiquement *indispensables*, et en particulier les *récollections* et les *retraites spirituelles* (2).

Ainsi les militants du M.F.R. échapperont à l'écueil d'une action purement ou principalement temporelle.

Non contents de poursuivre les améliorations indispensables sur le plan humain et terrestre, ils auront à cœur de substituer à l'individualisme paysan un esprit de charité fraternelle, et de faire régner l'esprit du Christ et de l'Évangile dans tout l'ensemble du monde rural.

(1) *Mgr Pirollay*, Evêque de Mende, dans « *Travaillons* », Décembre 1954, p. 8-9.

(2) On sait également toute l'importance de la *lecture spirituelle* pour l'entretien de la ferveur chrétienne. Le M.F.R. s'en préoccupe non seulement en indiquant et en fournissant certains livres à ses militants mais aussi en éditant pour eux l'excellente revue mensuelle qu'est « *Mon Village* » et que devraient recevoir tous les foyers apôtres du milieu rural.

## CONCLUSION

### **Complexité et nécessité de l'A. C. spécialisée.**

Les notes qui précèdent sont très loin d'épuiser les problèmes de l'Action Catholique spécialisée et le rôle que devront, de plus en plus, y jouer les vrais foyers apôtres.

Parmi les nombreuses conclusions qui se présentent naturellement à l'esprit au terme de ce chapitre, on retiendra seulement celles qui ont trait à la *complexité et à l'urgente nécessité* de l'Action Catholique spécialisée.

#### **Sa complexité.**

Il serait vain de vouloir simplifier indûment un problème complexe et difficile. Si on prétendait ignorer, ne fût-ce qu'un seul des traits que l'on a vus plus haut, il ne resterait plus qu'une *caricature* de l'Action Catholique spécialisée.

Cette remarque nous paraît présenter une très grande importance. Dans bien des cas, les *échecs* constatés en cette matière ne sont-ils pas, en grande partie, imputables à une conception inexacte ou incomplète de l'Action Catholique spécialisée ?

#### **Son urgente nécessité.**

Quiconque veut bien réfléchir sur les conditions de l'apostolat moderne et sur les obstacles que lui constituent les milieux déchristianisés, découvre inévitablement l'*absolue et l'urgente nécessité* de l'Action Catholique spécialisée.

Celle-ci apparaît en toute vérité, comme le *complément indispensable de l'apostolat sacerdotal*.

Comme on se plaît à le souligner de plus en plus, le laïcat est chargé, dans l'Eglise d'aujourd'hui, d'une *irremplaçable* fonction : et si, par malheur, il ne la remplissait pas, l'œuvre de déchristianisation du monde moderne ne pourrait encore que s'aggraver.

Cette mission comporte en particulier un engagement de plus en plus lucide et généreux dans les rangs de l'Action Catholique spécialisée. Si *les chrétiens mariés* ne sont *pas les seuls* à pouvoir et à devoir répondre à ce besoin actuel de l'Eglise et de l'apostolat, du moins ont-ils *un grand rôle à jouer*. C'est d'eux que dépendra, en grande partie, le sort de l'Action Catholique spécialisée *des adultes*. De leur réponse ou de leur refus dépendra, en grande partie, le salut ou la perte d'une multitude d'âmes.

---

## CONCLUSION

### APOSTOLAT « EN FOYER » ?

Quel que soit le mouvement auquel ils se rattachent (A.C.O. ; — A.C.I. ; — M.F.R. ; — Mouvements paroissiaux, activités privées) les chrétiens mariés doivent avoir à cœur d'y déployer toutes leurs compétences particulières.

Il ne s'agit pas de vouloir, nécessairement et à tout prix, tout entreprendre et tout réaliser « en foyer » : sorties, réunions, démarches, engagements, congrès, etc...

Sans doute y a-t-il parfois lieu de se grouper et d'agir ensemble, dans certaines réunions et certaines activités mixtes, comprenant à la fois les maris et les épouses.

Mais, comme on l'a déjà maintes fois souligné, on aurait tort d'exagérer dans le sens d'une fausse mystique du couple, cette « *obsession du duo* » (2) qui n'a rien à voir avec une saine conception de la sanctification conjugale pas plus qu'avec une saine conception de l'apostolat des époux chrétiens.

L'essentiel c'est que chacun y déploie, selon ses possibilités réelles, les dons et les talents (les « *charismes* ») particuliers qu'il a reçus du Seigneur pour le bien de tous, — et qu'il trouve dans l'autre *l'accord, la compréhension, le soutien et l'encouragement* qu'il est en droit d'en attendre.

Si les épouses chrétiennes ne peuvent pas toujours se consacrer à des activités apostoliques extérieures, elles se rappelleront que leur rôle sera non pas d'être des *éteigneuses* mais des *animatrices* des vocations apostoliques de leurs époux.

« Il est si facile de dire à un mari fatigué des oppositions et des contradictions qu'il rencontre :

(2) H. Duméry, *Foi et Interrogation*, p. 60.

« Reste donc chez nous ! », « Ne t'en occupe plus ! », brisant ainsi, peut-être à tout jamais, une œuvre qui s'annonçait féconde.

« Et il est si beau et si grand au contraire, dans de pareilles circonstances, dédaignant les petites blessures d'amour-propre, insufflant quelque chose de l'esprit de zèle dont on est soi-même pénétré, de conseiller : « Poursuis ton effort ; un chrétien n'abandonne pas la lutte. Il est présent partout où de quelque façon sont engagés les intérêts de Dieu et de son Eglise. » (1)



Dans la mesure où ces pages auront permis à certains foyers de le mieux comprendre, elles n'auront pas été écrites en vain, puisqu'elles auront été pour eux un guide les aidant à mieux comprendre et à mieux réaliser la mission apostolique des époux chrétiens.



(1) *Mgr Pirollay, Evêque de Mende, dans « Travaillons »,* Décembre 1954, p. 9.

## NOTE

### LES GROUPES DE FOYERS

Bien que les « groupes de foyers » ne poursuivent pas, du moins directement, un but apostolique, il convient cependant d'en dire au moins un mot.

#### Le fait.

L'éclosion d'un nombre considérable de « groupes de foyers » est un des phénomènes les plus frappants de ces dernières années.

Déjà en 1949, le Congrès de l'Union des Œuvres, tenu à Rennes, reconnaissait dans ce besoin de former des communautés de foyers « une véritable poussée de vie cherchant encore sa forme et sa fin, mais dans laquelle il fallait reconnaître l'action multiforme du Saint-Esprit ».

Depuis, le nombre des groupes n'a cessé de croître, les uns gardant leur entière autonomie, les autres se rattachant à des organisations plus ou moins vastes. (1)

Comprenant un nombre assez restreint de ménages (de quatre à huit), les groupes se réunissent généralement une fois par mois, chez l'un quelconque des foyers, en présence du prêtre qui joue le rôle d'aumônier.

Assez différents selon les milieux, les préoccupations et les tendances, tous ces groupes présentent cependant certaines orientations fondamentales qui constituent comme leurs traits communs.

(1) Parmi elles on peut signaler, pour la France, les *Equipes Notre-Dame*, les groupes de *Vie Nouvelle*, les *Foyers tertiaires de Saint François*



Ils se caractérisent d'abord par un esprit *d'intense charité mutuelle*, avec le vif souci d'une entr'aide fraternelle tant sur le plan matériel que sur le plan spirituel. En ce sens ils constituent de véritables *communautés*.

En second lieu, ils manifestent un désir de *formation chrétienne profonde*. C'est ainsi qu'un grand nombre de groupes ont entrepris l'étude de la Bible, celle de la liturgie, celle des principaux dogmes chrétiens et des réponses chrétiennes aux grands problèmes de toute leur vie.

Enfin, ils témoignent d'un vif souci de *vie chrétienne profonde*, et cela non plus seulement dans leur vie conjugale et familiale mais encore dans toute leur existence. C'est ainsi que les groupes font généralement une place importante à *la prière*, qu'ils se préoccupent de mieux remplir leur rôle dans la grande *liturgie* de l'Eglise, de mieux remplir toutes leurs tâches dans *l'Eglise* et dans la *Cité*.

### **Du point de vue apostolique.**

En considérant les groupes de foyers du point de vue de leur signification apostolique, il suffira de quelques remarques particulièrement importantes.

Bien que les groupes en question ne soient pas, du moins directement, des organismes à but apostolique, — puisqu'ils visent immédiatement le bien de leurs seuls membres — il est évident qu'ils *ne doivent pas constituer un obstacle à la mission apostolique des chrétiens mariés*.

L'apostolat des époux chrétiens est trop important et trop précieux pour qu'on puisse songer à le sacrifier à autre chose.

Les groupes de foyers ne doivent donc jamais être un prétexte d'évasion et de refus à l'égard de tâches apostoliques précises.

Bien au contraire, ils doivent tendre à devenir, ne

fût-ce qu'indirectement, des *pépinières d'apôtres mariés*, des *pépinières de foyers-apôtres*.

Comment le seront-ils ?

### Les écueils à éviter.

Il leur faudra pour cela se garder contre certains *écueils*.

Le premier de ces écueils c'est celui du « *conjugalisme* ». On peut d'abord l'entendre d'une conception très étroite, très fautive et très pernicieuse suivant laquelle les groupes de foyers n'auraient d'autre raison d'être que la recherche et la solution des problèmes de la vie conjugale, — ces problèmes étant considérés comme *le tout* de la vie chrétienne des époux.

On peut aussi l'entendre dans le sens d'une exagération de la *mystique du couple* : sous prétexte qu'il y a parfois intérêt à se rencontrer et à agir « en foyer », certains en viennent à penser que toute autre forme d'activité doit être rejetée par les époux chrétiens. Il est facile de comprendre qu'une pareille conception est incompatible avec les distinctions, justement établies et officiellement consacrées, entre les groupements d'Action Catholique masculine et féminine, qui ne sont pas réservés aux seuls... non mariés.

Il y a ensuite l'écueil de « *l'intellectualisme* », qui consisterait à éviter systématiquement l'approfondissement de leurs problèmes de vie réelle pour s'en tenir à des études purement théoriques. Une telle conception aboutirait peu à peu à la constitution de « cercles d'études » plus ou moins savants et plus ou moins prétentieux qui n'auraient plus aucune influence sur la vie chrétienne profonde.

Il y a enfin l'écueil de *l'égoïsme collectif*, du repliement sur soi. C'est là un danger *particulièrement grave* et maintes fois signalé.

Sous le couvert d'une amitié très chaude et d'une entr'aide mutuelle très forte à *l'intérieur du groupe*,

on s'imagine qu'on pratique la véritable charité chrétienne alors qu'on ne pense plus aux autres, qu'on ne se soucie plus des autres, et qu'on fait comme si les autres n'existaient pas...

Bien plus, il arrive parfois qu'on se prévaut de son appartenance à un groupe de foyers pour refuser toute autre forme d'activité apostolique ou d'engagement social : « Nous sommes déjà « pris » par notre groupe de foyers : il ne faut donc pas nous demander autre chose !... »

### Conclusion.

Tels sont les principaux écueils qui risquent de briser l'élan apostolique des groupes de foyers.

Mais il faut dire que ces écueils peuvent être surmontés et *le sont effectivement par un grand nombre.*

A condition de respecter certaines règles de prudence et de discrétion élémentaires, et à condition d'éviter les écueils qu'on vient de signaler, les groupes de foyers peuvent constituer un apport positif et important à l'apostolat des chrétiens mariés.

Comme on l'a maintes fois souligné, les groupes de foyers ne sauraient se contenter d'être des « garderies d'adultes » (1), ni prétendre à supplanter les organisations de l'Action Catholique, mais ils doivent devenir des *écoles de sainteté* et des *pépinières d'apôtres mariés.*

A l'intérieur des paroisses, leurs membres seront normalement des *paroissiens fervents et agissants.*

En retournant aux sources de la vie chrétienne : — charité, prière, liturgie, sacrements, Bible, — ils doivent devenir des chrétiens exceptionnellement fervents et exceptionnellement apôtres.

(1) L'expression est de l'abbé Caffarel.

Sans exagérer l'importance du phénomène actuel des groupes de foyers, et sans y voir nécessairement l'unique et le principal moyen d'un renouveau chrétien, — mais en se gardant, aussi, de faire preuve à leur égard d'une incompréhension ou d'une opposition systématiques, on peut se réjouir de voir ainsi se constituer dans l'Eglise des petites *communautés à taille humaine* en qui revit intensément la charité du Christ.

Pourvu que cette charité se fasse de plus en plus ouverte sur les autres : sur la paroisse, sur l'Eglise et sur la Cité, on ne peut, du point de vue de l'apostolat chrétien, que les considérer avec sympathie et y voir non seulement « *un signe des temps mais encore un signe de grâce* ». (1)

En se plaçant, encore une fois, au point de vue des intérêts apostoliques de l'Eglise, on ne saurait mieux conclure que par les sages consignes récemment données en cette matière.

« Les groupes de jeunes foyers deviennent de plus en plus nombreux dans nos diocèses. Nous souhaitons beaucoup que leurs réunions se multiplient. *Elles répondent à un désir légitime* : se retrouver entre jeunes dans une atmosphère à la fois très familiale et très chrétienne. Elles avivent la foi et retrempe la volonté ; on en sort réconforté.

« *C'est pour cela qu'elles doivent servir de point de départ pour l'action. Il faut à tout prix éviter que les jeunes foyers se contentent de ces réunions et laissent*

(1) Abbé Caffarel : *Signe des temps, signe de grâce : les groupes de foyers*, dans l'*Anneau d'Or*, Novembre-Décembre 1949, p. 411-416. — Outre cet excellent article, on pourra lire sur le sujet un numéro spécial (Octobre-Décembre 1952) de la revue « *Foyers* », ainsi qu'une étude très documentée, de l'abbé de Lochet, dans le *Supplément aux « Feuilles Familiales »* (Août-Septembre 1953). On consultera aussi avec profit un récent article de A. Mathé : « Les âges des groupes de foyers », paru dans *Le Prêtre et la Famille* de Mars-Avril 1955.

*mourir les mouvements qui existent dans leurs paroissès.*

*« Jeunes foyers, réunissez-vous, mais apportez la force de votre jeunesse et de votre enthousiasme au mouvement qui répond à votre vocation apostolique particulière : l'A.C.I. l'A.C.O., le M.F.R., la Ligue Féminine, les Unions Paroissiales, les organisations scolaires, etc.*

*« Ainsi vous assurerez la relève, et grâce à vous l'élan continuera et grandira. » (1)*



(1) *Plans de réunions* proposés aux membres de l'Action Catholique pour l'année 1952-1953 pour les diocèses de Quimper, Saint-Brieuc et Vannes, p. 28.

# CONCLUSION GÉNÉRALE

---

Après des années de labeur, voici enfin que s'achève la série des « *Foyers Rayonnants* »...

Il s'agissait, dès le début et jusqu'à la fin, de répondre à l'appel d'une foule d'époux, afin de les aider à mieux connaître *les réponses chrétiennes aux grands problèmes de leur vie*.

S'il y a fallu de si longs développements, c'est en raison de l'immense *complexité de ces problèmes*.

Cette complexité, nous l'avons rencontrée, et nous avons dû la respecter tout au long de l'exposé.

Nous n'avons certes pas la prétention d'avoir réalisé une œuvre parfaite. Il serait très facile d'y relever bien des faiblesses, et même bien des lacunes.

Mais si nous ne pouvions pas songer à tout dire, du moins nous sommes-nous efforcés de *ne rien négliger de l'essentiel*.

Et l'essentiel, à lui seul, a requis des développements considérables.

Car, qu'on le veuille ou non, *les problèmes existent*, des âmes se les posent et ne trouvent pas toujours les réponses dont elles ont tant besoin, — parce qu'elles ont besoin du Christ et de ses réponses de lumière.

Si nous avons cru devoir y consacrer tant d'efforts, c'est que ces problèmes n'étaient pas pour nous de froides questions d'école mais *de brûlants problèmes d'âmes*.

Au terme de ce travail, c'est vers ces âmes que se tournent, aujourd'hui, notre pensée et notre affection sacerdotale.

Elles nous permettront bien de leur dire ce qui nous tient le plus au cœur, les sentiments qui nous remplissent en achevant ces pages.

\*\*

En vérité, ces sentiments sont très divers.

Sentiment de *reconnaissance* d'abord, à l'égard de tous ceux — prêtres et foyers — dont le concours nous a été si précieux, puisque sans lui il eût été impossible de réaliser une pareille entreprise. Nous ne dirons jamais tout ce que nous devons à leur appui, à leur affection et à leurs prières, à leurs conseils et à toutes les informations qu'ils nous ont permis de recueillir pour le bien de tant d'autres.

Sentiment de *joie* aussi, en pensant à tant de belles âmes que nous avons connues tout au long de ces années, et qui s'efforcent si généreusement de bâtir peu à peu, avec l'aide du Christ, *de vrais foyers témoins* et de réaliser ainsi *une vie en beauté*.

En esquissant le portrait des foyers rayonnants, il nous suffisait d'évoquer leur image et de reproduire fidèlement le tableau de leur existence.

En toute vérité, ils sont, *pour une large part, l'espoir de notre temps*, l'honneur du christianisme, sa couronne et sa joie.

En les voyant « mener chaque jour une lutte courageuse dans la fidélité au devoir et à un idéal très pur de leur amour chrétien, l'Eglise peut mettre en eux *une de ses plus fermes espérances* pour la restauration chrétienne de la patrie ». (1)

(1) *Déclaration de l'Assemblée des Cardinaux et Archevêques de France, 14 Mars 1952.*

Comment ne pas nous réjouir au spectacle de tant d'efforts et de si belles ascensions. Car un spectacle de beauté est une joie à jamais...

Sentiment de *tristesse*, aussi, en songeant à tant d'autres foyers qui ne répondent guère à toute l'attente du Christ sur eux. Pour avoir « *relâché leur charité première* » (Apoc. 2, 4), — leur amour pour le Christ et pour les autres, — ils rayonnent parfois si peu, et parfois même si mal...

Combien il serait temps qu'ils se réveillent de leur torpeur et de leur léthargie, s'ils ne veulent pas s'installer dans un christianisme de médiocrité, qui n'aurait plus aucun rayonnement sur les autres, ou qui leur donnerait même une idée défavorable du Christ et de son Eglise...

Qu'ils regardent l'élite, de plus en plus nombreuse, des vrais foyers apôtres, et qu'ils se disent eux-mêmes : « *Ce que tant et tant d'autres, pourquoi pas nous ?...* »



Sentiment de *confiance*, aussi, envers et malgré tout. Car si déjà quelques-uns ont trouvé dans ces pages l'occasion d'un soutien ou d'un nouvel élan de leur amour pour le Christ, il se pourrait que d'autres l'y trouvent à leur tour.

*Et quand on aime le Christ comme il doit être aimé, on ne peut plus se défendre du tourment de sa gloire.*



Sentiment de *gratitude*, enfin, à l'égard du Seigneur, car c'est de Lui que viennent toute lumière, toute force, toute charité et tout bien. « C'est par la grâce de Dieu que nous sommes ce que nous sommes. » (1 Cor. 15, 10), et « celui qui plante n'est rien, ni



celui qui arrose, mais Celui qui donne la croissance : Dieu » (1 Cor. 3, 7).



Fasse le Seigneur Jésus que grandisse par le monde le nombre des foyers qui « *par toute leur vie fassent resplendir le vrai visage du Christ et de l'Eglise* », — des foyers qui, comprenant toute la grandeur de leur *fonction ecclésiale*, tout le sérieux de leur *vocation à la sainteté*, toute l'importance de leur *mission apostolique*, s'efforcent de devenir, toujours plus, ses *rayonnants témoins*, par une entière fidélité aux quatre points de leur devise :

**« Féconds et unis, fervents et apôtres ».**



# APPENDICE

---

## DE L'ÉMINENTE SUPÉRIORITÉ DE L'APOSTOLAT SACERDOTAL ET RELIGIEUX

### Pourquoi cet appendice ?

Au terme d'une série d'ouvrages consacrés à la cause, et écrits à la gloire du mariage chrétien, il nous semble très opportun, et même nécessaire, de *réaffirmer l'excellence, l'éminente supériorité de la virginité consacrée à Dieu.*

Car la mise en lumière des valeurs et des grandeurs de la vie conjugale ne doit *jamais aboutir à une dévaluation de la vie religieuse.*

Celle-ci est et demeurera toujours, dans l'Eglise du Christ, *une forme de vie supérieure* ; il serait profondément regrettable de voir exalter le mariage en des exposés maladroits qui risqueraient de tourner au détriment de la virginité.

Bien que nous nous soyons toujours efforcés d'éviter de pareils malentendus et de pareilles erreurs, et que nous ayons déjà rappelé, à la fin du Premier Volume (1), la doctrine catholique en cette matière.

(1) *Foyers Rayonnants, volume I, Appendice : Mariage et vocation religieuse : supériorité de la vie religieuse.* — Cette supériorité consiste essentiellement en ce que la vie religieuse comporte *normalement et par sa nature même* un ensemble de conditions plus favorables 1° à la sanctification personnelle et 2° à l'efficacité apostolique. Le premier point ayant fait l'objet de l'Appendice du Premier Volume, il ne sera, ici, question que du second.

nous croyons devoir y revenir et y consacrer les dernières pages de cette collection.

En le faisant, nous n'avons pas seulement le souci de dissiper, s'il en était besoin, certaines ignorances et certaines erreurs ; mais nous avons aussi le sentiment de correspondre à des directives maintes fois formulées par S. S. Pie XII ; et nous avons, enfin, l'impression de répondre à l'attente de bien des âmes désireuses de lumière, ainsi que de partager une des plus vives préoccupations actuelles de l'Eglise.

### **La crise des vocations et ses causes.**

C'est que, en effet, nul ne doit ignorer *l'extrême gravité de la crise actuelle des vocations*, tant sacerdotales que religieuses.

De cette crise, *les causes sont diverses et complexes*. Il suffira de souligner *les principales*.

Il en est qui proviennent de la *diminution des familles nombreuses* ; car celles-ci ont toujours été les meilleures pépinières des vocations sacerdotales et religieuses.

Il en est d'autres qui découlent de la *déchristianisation générale*. L'esprit du monde c'est le règne de la médiocrité, de l'égoïsme, de la sensualité, de la légèreté, de l'indépendance sans frein ; bien loin de favoriser l'essor et l'épanouissement des vocations supérieures, *un tel climat risque presque inévitablement de les étouffer*. L'expérience l'atteste tristement : à moins d'être exceptionnellement armées et exceptionnellement protégées, une foule de vocations finissent par se perdre au milieu d'un monde païnisé, indifférent ou hostile.

Uniquement préoccupé d'amusements et de plaisirs, n'ayant de goût et d'intérêt que pour les choses de la terre, profondément insensible aux valeurs invisibles, célestes et éternelles, le monde est un terrible briseur d'ailes, un fossoyeur d'idéal, un éteignoir de vocations.

Ce qu'il y a de particulièrement grave, c'est que *l'esprit du monde pénètre jusque dans un grand nombre de familles chrétiennes*. Si elles perdent elles-mêmes le sens, l'estime et l'amour des valeurs spirituelles et des réalités éternelles ; — si elles négligent de donner à leurs enfants l'exemple de toutes les vertus évangéliques ; — si elles omettent spécialement de leur inculquer le sens de l'effort et du sacrifice, le goût du dévouement et du service désintéressé : comment pourraient-elles assurer l'éclosion et l'épanouissement de vocations qui exigent le sacrifice et le don total à Dieu et aux autres ?

Mais il faut signaler *deux autres causes majeures* de la crise des vocations : elles sont à chercher dans les âmes elles-mêmes que Dieu a appelées, et qui ne répondent pas à cet appel soit par *manque de cœur* soit par *défaut de lumière*.

Beaucoup de vocations se perdent parce qu'on n'a pas le courage de tout quitter pour le Christ et pour les âmes, par manque d'esprit de sacrifice, de dévouement et de magnanimité.

Beaucoup d'autres se perdent, aussi, parce qu'on ignore ce qu'est la vocation et qu'on méconnaît l'excellence et la supériorité de la vocation religieuse, sa dignité incomparable et son éminente mission dans l'Eglise du Christ (1).

C'est cette dernière ignorance qu'on voudrait maintenant dissiper.

Bien loin de tenir dans l'Eglise un rang de second ordre, les âmes consacrées en constituent *la part la plus précieuse*. Dans la communauté chrétienne, elles occupent une *place d'honneur* et sont « *la part la plus splendide du troupeau du Christ* » (2).

(1) A ces causes diverses et profondes il serait juste d'ajouter celles qui proviennent parfois d'un *manque d'esprit d'adaptation* de certains Ordres religieux aux *exigences saines et raisonnables de notre temps*.

(2) Saint Cyprien.

En exposant les grandeurs de la vie conjugale il ne faut pas oublier les grandeurs encore plus grandes de la vie religieuse, ni laisser le moindre doute sur sa prééminence.

Pour s'en tenir ici, au plan spécial de *l'efficacité apostolique*, on voudrait maintenant rappeler la *doctrine catholique de la supériorité de l'apostolat sacerdotal et religieux* ; puis en donner quelques explications ; enfin, en indiquer quelques applications pratiques.

## 1°

### LA DOCTRINE CATHOLIQUE : L'ENCYCLIQUE « SACRA VIRGINITAS »

Pour couper court à toutes les erreurs contraires, S. S. Pie XII vient de rappeler solennellement, dans l'encyclique « *Sacra Virginitas* » (25 Mars 1954), la *doctrine catholique de la supériorité de l'apostolat sacerdotal et religieux sur l'apostolat de la vie conjugale*.

Aux yeux d'un catholique, il ne s'agit pas là d'une « matière à option », de libre choix. Ce n'est pas une opinion libre, que l'on pourrait discuter ou rejeter. *C'est une vérité qui s'impose à notre foi parce qu'elle a été révélée par Dieu lui-même et constamment enseignée par l'Eglise.*

Par conséquent, *toute opinion contraire doit être rejetée comme « absolument fausse et pernicieuse ».* (S. S. Pie XII.)

Mais en une matière de cette importance on ne saurait mieux faire que de citer intégralement les paroles du Pape lui-même.

« Nous estimons opportun de parler encore de ceux qui, pour détourner les jeunes gens des Séminaires et les jeunes filles des Instituts religieux, essayent de les persuader que l'Eglise, aujourd'hui, a davantage besoin de l'aide et des exemples de vertu chrétienne

de ceux qui sont unis dans le mariage et vivent au milieu des autres hommes, que des prêtres et des religieuses qui, à cause de leur vœu de chasteté, vivent comme séparés de la société humaine. Il n'est personne, Vénérables Frères, qui ne voie que *cette opinion est absolument fausse et pernicieuse.*

« Ce n'est certes pas notre intention de nier que les époux catholiques, par les exemples de leur vie chrétienne, dans leur milieu de vie et d'affaires, peuvent porter des fruits abondants et salutaires par le témoignage de leurs vertus. Cependant, *celui qui, pour cette raison, suggère qu'il est préférable de vivre dans le mariage que de se consacrer à Dieu, invertit et confond l'ordre normal des choses.* Il est certain que Nous désirons ardemment, Vénérables Frères, que ceux qui sont déjà mariés ou aspirent à le devenir soient instruits du grave devoir qui leur incombe, non seulement d'élever avec un soin parfait leurs enfants, mais d'aider les autres, dans la mesure de leurs moyens, par leurs bons exemples et le témoignage de leur foi. *Mais ceux qui cherchent à détourner les adolescents d'entrer au Séminaire ou dans les Ordres et Congrégations religieuses, et de prononcer les saints vœux, en les persuadant qu'ils peuvent, en se mariant, faire davantage de bien spirituel par la profession publique et visible de leur vie chrétienne, en tant que père ou mère de famille, tous ceux-là, comme la conscience de notre charge Nous en fait un devoir, Nous ne pouvons que les condamner absolument.* Ils feraient beaucoup mieux d'exhorter avec le plus de zèle possible ceux qui, nombreux, vivent dans le mariage à coopérer avec empressement aux œuvres d'apostolat laïque, plutôt que de chercher à détourner de l'état de virginité les jeunes, aujourd'hui malheureusement peu nombreux, qui veulent se consacrer au service de Dieu. Saint Ambroise écrit opportunément, à ce propos : *« Il a toujours appartenu à la grâce sacerdotale de répandre la semence de la chasteté et de susciter l'amour de la virginité. »* (S. Ambr. De virginitate, C. V., N° 26, P. L. XVI, 272.)

« Nous estimons en outre devoir avertir qu'il est *absolument* faux d'affirmer que ceux qui embrassent une vie de chasteté parfaite sont comme *étrangers à la communauté des hommes*. Les religieuses qui consacrent leur vie au service des pauvres et des malades, sans distinction de race, de condition sociale ou de religion, ne sont-elles pas unies intimement aux misères et aux douleurs de ces derniers et n'y compatissent-elles pas comme le feraient leurs mères ? De même, le prêtre, à l'exemple du divin Maître, ne remplit-il pas l'office de bon pasteur qui connaît ses brebis et les appelle par leur nom ? (Cf. Joan. X, 14 ; X, 3.)

« *C'est là une conséquence de la chasteté parfaite* que pratiquent ces prêtres, ces religieux et ces religieuses qu'ils *puissent se dévouer à tous les hommes et les aimer tous de l'amour* du Christ. Même ceux qui mènent la vie contemplative, parce qu'ils offrent à Dieu non seulement leurs prières et leurs supplications, mais aussi leur propre immolation pour le salut des autres, contribuent beaucoup au bien de l'Eglise : ils sont même hautement louables, car, dans les circonstances présentes, ils se consacrent aux œuvres d'apostolat de charité selon les directives que Nous avons données dans la Lettre apostolique : *Sponsa Christi* (cf. A.A.S., XLIII, 1951, p. 20) ; ils ne peuvent pas être considérés comme étrangers à la société, puisqu'ils contribuent doublement au bien spirituel des hommes. » (1)

## 2°

### QUELQUES ECLAIRCISSEMENTS

Dans le cadre d'un simple « appendice », il ne peut être question de donner une explication complète et détaillée d'une telle doctrine. On se contentera d'en préciser le *sens* et d'indiquer quelques-unes des principales *raisons* qui *l'éclairent*.

(1) S. S. Pie XII, Encyclique *Sacra Virginitas* sur la virginité consacrée à Dieu, 25 Mars 1954.

## 1°

**Le sens de la doctrine.**

Et d'abord, il s'agit de bien comprendre *le sens* d'une pareille doctrine. *Que veut-on dire* quand on affirme la supériorité de l'apostolat sacerdotal et religieux par rapport à l'apostolat conjugal ?

**Ce qu'on ne veut pas dire.**

On ne veut pas dire par là que l'apostolat sacerdotal et religieux soit la seule forme valable et efficace de l'apostolat chrétien.

On ne veut pas dire, non plus, que tout prêtre, tout religieux ou toute religieuse, pris en particulier, soient nécessairement de meilleurs apôtres que tout chrétien marié. Il se peut donc que tel ou tel époux, telle ou telle épouse, dans tel cas particulier, fassent plus de bien spirituel et sauvent davantage d'âmes que tels ou tels prêtres, religieux ou religieuses.

La question n'est pas de savoir si tel époux, doué de qualités et de vertus exceptionnelles, fera plus ou moins de bien (spirituel) que tel prêtre ou religieux (ou religieuse), de qualités et de vertus médiocres.

**Ce qu'on veut dire.**

Mais, il s'agit de se demander si une *âme appelée par Dieu à la vie sacerdotale ou religieuse fera normalement le même bien spirituel, sauvera autant d'âmes en restant dans le monde (en vivant dans le mariage) qu'en embrassant la vie religieuse.*

*Tout le problème est là.*

*Et la réponse ne saurait faire de doute.*

Etant donné la supériorité éminente de l'apostolat sacerdotal et religieux sur l'apostolat conjugal (et l'apostolat laïque en général), *le prêtre, le religieux ou la religieuse* sont dans un état de vie qui leur permet *normalement de se sanctifier davantage et de sauver*



*un plus grand nombre d'âmes que s'ils étaient restés dans la vie conjugale.*

Voilà exactement ce qu'on veut dire quand on dit que, à côté de l'apostolat conjugal et *au-dessus de lui*, il y a, aux yeux de la foi, une autre forme d'apostolat, qui est celle de la vie sacerdotale ou religieuse.

Par conséquent, toute âme qui, *ayant toutes les aptitudes requises* pour la vocation sacerdotale ou religieuse, *veut véritablement servir au mieux* la cause du Christ et des âmes, doit comprendre qu'elle ne pourra le faire qu'en embrassant *la vie sacerdotale ou religieuse.*

Et ainsi toute âme qui, voulant faire de sa vie *un don total au Christ et aux âmes* et possédant *les aptitudes requises* pour la vie consacrée, cherche loyalement à discerner ce que Dieu attend d'elle, doit comprendre que *Dieu l'appelle à la vie sacerdotale ou religieuse.*

Voilà le sens de la doctrine. Peut-être n'était-il pas inutile de l'exprimer en termes si nets...

## 2°

### Raisons qui aident à la comprendre.

Après avoir bien saisi le sens d'une doctrine, il est normal que l'on désire également comprendre les *raisons qui l'éclairent.*

Mais il faut bien s'entendre. Sous prétexte que l'on comprendrait mal l'une quelconque de ces raisons, on ne doit pas se juger en droit de rejeter la doctrine elle-même. Si nous croyons à la supériorité de l'apostolat sacerdotal ou religieux, c'est uniquement parce que nous devons nous soumettre, en toute docilité, aux enseignements de Dieu, du Christ et de l'Eglise.

Il ne s'agit donc pas, ici, de raisons qui motivent notre foi en la supériorité de l'apostolat sacerdotal et religieux, mais *de raisons qui l'éclairent* et qui aident à la mieux comprendre.

Pour bien comprendre la juste portée de ces raisons, il suffira de se rappeler *ce qu'est l'apostolat chrétien* et quelles en sont les *lois fondamentales*.

*L'apostolat consiste à faire connaître et aimer le Christ aux autres.*

*L'exigence fondamentale de tout apostolat c'est une union étroite au Christ, c'est-à-dire, pratiquement un grand amour du Christ.*

*Les grands moyens classiques (et invariables) de l'apostolat sont le témoignage d'une vie intégralement chrétienne, la prière, le sacrifice, le ministère de la parole et des sacrements.*

Si on veut bien considérer ces vérités, on n'aura pas de peine à comprendre l'éminente supériorité de l'apostolat sacerdotal et religieux.

### **L'amour du Christ.**

Et d'abord, la vie consacrée n'est-elle pas, par excellence, *la voie du parfait amour du Christ* ? C'est pour l'amour du Christ que le prêtre, le religieux et la religieuse ont tout abandonné. Mais si l'amour du Christ est la force secrète qui suscite le renoncement total réclamé par l'entrée dans la vie religieuse, *cet amour est aussi un des fruits merveilleux et une des récompenses de ce renoncement.*

Voilà bien la merveille : ceux qui renoncent librement aux joies légitimes de l'amour humain et des affections terrestres, se trouvent étonnamment dégagés, et libres de se consacrer tout entiers aux exigences de l'amour du Christ.

C'est donc, d'abord, parce que la vie religieuse est, *normalement, un état de plus grand et de plus total amour du Christ* qu'elle est, aussi, normalement, une vie de plus grand et de plus fécond apostolat.

Faut-il dès lors s'étonner que les religieux et les religieuses prennent place au *premier rang* des entreprises apostoliques de l'Eglise ?

### **Le témoignage de vie (ou apostolat d'existence).**

Mais c'est aussi *par tout l'ensemble de leur vie* que les âmes consacrées sont les plus solides bâtisseurs de la chrétienté.

S'ils sont ce qu'ils doivent être, s'ils s'efforcent de conformer leur vie aux exigences de leur idéal, le prêtre, le religieux, la religieuse apparaîtront, à un *titre spécial et exceptionnel, comme des témoins de Dieu et du Christ dans le monde.*

Ce point mériterait de plus longs développements ; et c'est avec regret qu'on doit, du moins pour le moment, se contenter de le signaler en passant...

Mais il faut ajouter que la vie consacrée constitue, *par sa seule existence*, non seulement un *exemple insigne*, encourageant, entraînant, des plus hautes vertus chrétiennes, non seulement *un sujet d'étonnement*, d'admiration et de mystérieux attrait, mais encore et surtout un *signe visible* de la présence et de l'efficacité de la grâce du Christ.

Par le spectacle de leur *chasteté parfaite*, de leur entier *détachement* et de leur *obéissance* en esprit de foi, et encore (si non plus peut-être) par le spectacle de leur inlassable *charité* et de leur *joie surnaturelle* rayonnante, les âmes consacrées ne peuvent pas ne pas *faire mystère*, aux yeux de toutes les âmes de bonne volonté. Ils sont, à un titre insigne et exceptionnel, les *témoins du Christ et de l'invisible* (1). A eux plus qu'à tous les autres, s'appliquerait la parole de Bergson : « Ils n'ont qu'à exister : *leur existence est un appel* ».

(1) Il y aurait beaucoup à dire sur *le témoignage du religieux* dans le monde. De plus en plus on se plaît à souligner combien la vie religieuse constitue en particulier *une annonce, une anticipation, une image prophétique de la Cité et de la vie du Ciel.*

## La prière et le sacrifice.

Faut-il rappeler, par ailleurs, la place de *la prière* et du *sacrifice* dans la vie du prêtre, du religieux et de la religieuse ?

Pour *la prière*, il n'y a pas lieu d'insister, car tout le monde sait l'importance qu'elle revêt dans toute vie consacrée. Le prêtre doit consacrer chaque jour un temps considérable à la récitation du bréviaire. Et n'a-t-on pas pu dire des religieux qu'ils sont, en quelque sorte, les « permanents de la prière » ?

Quant *au sacrifice*, il occupe, lui aussi, une place de premier plan dans toute vie sacerdotale et religieuse. Le prêtre et le religieux ne mettent-ils pas à la base même de leur engagement apostolique le renoncement absolu à des joies qui sont pour la plupart des hommes une de leurs principales raisons de vivre ? En renonçant librement à toutes les affections et à tous les biens de la vie conjugale et familiale, ils s'établissent pour toute leur vie dans *un état de sacrifice total*, dont il n'est pas permis de méconnaître la réalité et la grandeur. Quant aux exigences des vœux de *pauvreté* et *d'obéissance*, librement acceptées par le religieux, ils constituent de leur côté, un véritable *holocauste* (1), c'est-à-dire un *sacrifice vraiment total*.

« La virginité consacrée au Christ n'est pas seulement féconde par les initiatives et les œuvres extérieures auxquelles peuvent se dévouer plus facilement et plus pleinement tous ceux qui l'embrassent, mais encore en raison des formes de charité parfaite à l'égard du prochain comme le sont leurs ardentes *prières* appliquées à son intention et les lourdes *pri-*

(1) Selon la doctrine lumineuse de *St Thomas d'Aquin*, la vie religieuse comporte essentiellement *trois aspects* qui en éclairent la signification : c'est à la fois un état de *dégagement* de tout ce qui rend plus difficile la pratique du parfait amour ; un état de *disponibilité* plus totale aux choses de Dieu et de l'âme : un *sacrifice total* (ou *holocauste*) des biens extérieurs, du corps et de la volonté propre... *Somme Théologique*, I-II, q-186, article 7.

*ventions* supportées spontanément et volontiers pour la même raison. » (1)

### **Le ministère de la parole et des sacrements.**

A tout cela s'ajoute, *pour le prêtre*, un double fait montrant la supériorité de son genre d'apostolat : c'est qu'il est, par mission très spéciale et *prédominante*, le *ministre de la parole* et le *ministre des sacrements*.

Si on veut bien réfléchir à l'importance, la nécessité et la bienfaisance de ce double ministère dans l'œuvre du salut des âmes et de l'extension du Règne de Dieu, on comprendra aussitôt que l'apostolat du prêtre occupe un rang à part, une primauté d'honneur, une supériorité suréminente par rapport à toutes les autres formes d'apostolat chrétien.

### **3°**

### **QUELQUES CONSÉQUENCES PRATIQUES**

De cette doctrine de la supériorité éminente de l'apostolat sacerdotal et religieux sur toutes les autres formes d'apostolat chrétien, il sera facile de tirer un certain nombre de *conséquences pratiques* de la plus grande importance.

Et d'abord il faut que *tous les chrétiens* (les mariés comme les autres) soient clairement avertis de cette doctrine traditionnelle.

#### **Educateurs.**

Elle devra *constamment être rappelée* par tous ceux qui ont charge d'enseignement dans l'Eglise, et tout spécialement par *les prêtres*. Car selon le mot de Saint Ambroise : « Il a toujours appartenu à la grâce du

(1) S. S. Pie XII, Encyclique « *Sacra Virginitas* »,

sacerdoce de répandre la semence de la chasteté et de susciter l'amour de la virginité ».

C'est surtout aux prêtres que s'adresse l'appel du Souverain Pontife, demandant à tous les éducateurs de la jeunesse « *de faire tout ce qui est en leur pouvoir pour que ceux qui se sentent appelés par une force surnaturelle au sacerdoce et à la vie religieuse, et s'en confient à eux, soient aidés de toutes manières pour atteindre ce noble idéal* ». (Encyclique *Sacra Virginitas*.)

### Parents.

Elle devra être toujours présente à l'esprit des *parents* eux-mêmes. Pour des parents chrétiens, la vocation sacerdotale ou religieuse de leurs enfants doit toujours apparaître comme le plus grand des *honneurs*, la plus précieuse des *bénédictions* et la plus riche des *récompenses*. Non seulement ils ne doivent rien faire pour les en détourner, mais ils doivent tout faire ce qui dépend d'eux pour la susciter, pour la préserver ou pour la favoriser. Cela exigera, en particulier, qu'ils fassent toujours preuve d'une spéciale *estime* et d'une constante *sympathie* à l'égard des personnes et des choses consacrées à Dieu ; mais cela demandera aussi qu'ils en fassent souvent l'objet de leurs *désirs*, de leurs *prières* et de leurs *sacrifices* ; cela entraînera, enfin, le souci d'une *vie chrétienne exemplaire*, qui est, encore et toujours, le terrain d'élection où germent, fleurissent et s'épanouissent les vocations sacerdotales et religieuses.

C'est en ce sens qu'on a pu écrire « *qu'il y a des mères qui ont l'âme sacerdotale et la transmettent à leurs fils* ». (R. Bazin.) Combien de prêtres, de religieux et de religieuses pourraient témoigner dans le même sens, sachant bien que l'histoire de leur vocation commence avec celle de leur vie, et qu'ils la doivent principalement, après Dieu, aux exemples de leur père et de leur mère exemplairement chrétiens...

### Jeunes gens et jeunes filles.

Quant aux *jeunes gens* et aux *jeunes filles* parvenus « au carrefour », et désireux de mettre dans leur vie, *le maximum de grandeur, de beauté et de dévouement dont ils sont capables*, ils doivent savoir que la vocation sacerdotale et religieuse est, au sens chrétien du mot, *la plus grande, la plus belle, la plus dévouée, la plus bienfaisante des vies*, non seulement parce qu'elle offre les conditions les plus favorables à la sanctification personnelle, mais aussi parce qu'elle permet, normalement et par sa nature même, *le plus grand, le plus beau, le plus total service du Christ et des âmes*.

Puisque la vocation sacerdotale ou religieuse est, *pour tous ceux à qui Dieu en a fait la grâce*, une vocation éminemment supérieure à toute autre, il va de soi que *tout mariage* (quel qu'il soit et avec qui que ce soit), — ainsi que *toute profession* (quels qu'en soient le prestige et la grandeur humaine), — seraient *pour eux une solution de moindre grandeur, de moindre beauté, de moindre sainteté, de moindre dévouement et de moindre efficacité apostolique, que la vie sacerdotale ou religieuse*.

A l'heure des choix décisifs, qui commanderont toute leur existence et dont dépendra le sort d'une foule d'autres âmes, les jeunes gens et les jeunes filles feront bien de se souvenir de ces grandes vérités. *Leur oubli est une des principales causes de la crise actuelle des vocations*.

Ils se rappelleront que la vocation (sacerdotale ou religieuse) ne consiste en *aucune manière dans un attrait sensible*, mais dans le « *pouvoir* » et le « *vouloir* ».

Ils auront donc à cœur de *prier, de réfléchir et d'interroger des conseillers compétents*, pour chercher à connaître s'ils ont les aptitudes nécessaires...

Fermement convaincus de l'éminente supériorité de la vocation sacerdotale ou religieuse, ils la regarde-

ront comme une marque d'amour spécial de Dieu, — comme *une grâce de choix*, dont ils feront volontiers l'objet de leurs *désirs* et de leurs *prières*.

Enfin, ils se rappelleront que toute vocation supérieure est un « appel », une « invitation », une « proposition », que Dieu adresse à une âme.

C'est le rôle du directeur que d'aider chacun à discerner cette divine « invitation ». Mais *Dieu respecte la liberté de chacun*. Dieu ne force jamais personne. C'est à chacun qu'il appartient de lui répondre, *s'il le veut...*

Ce caractère personnel et libre de la réponse de chacun apparaît dans une heureuse image de l'Apocalypse, où le Christ s'exprime en ces termes : « *Voici que je suis debout à la porte et que je frappe. Si quelqu'un entend ma voix et ouvre la porte, j'entrerai chez lui et je souperai avec lui, et lui avec moi* ». (Apoc. 3, 20.)

Mais il ne faut pas se payer de mots ni se bercer d'illusions. Pour faire de sa vie *quelque chose de très grand et de très beau*, il en coûtera nécessairement de *très grands sacrifices* à la nature. Lorsqu'il s'agit de *tout* abandonner pour le Christ, on ne le fait *jamais sans douloureuses séparations et sans pénibles renoncements*.

Mais ce sacrifice total pour le Christ et pour les âmes comporte aussi ses *merveilleuses récompenses et ses joies indicibles*.

C'est que le Christ ne se laisse jamais vaincre en générosité. A ceux qui ont tout laissé pour le suivre il n'a pas seulement promis *les splendeurs de la vie éternelle* : mais c'est encore *dès ce monde* qu'ils reçoivent de sa main *le centuple* de ce qu'ils ont quitté pour lui, — c'est-à-dire *incomparablement plus et incomparablement mieux*. (Marc, 10, 30 ; Luc, 18, 30). « *En apparence* (et aux yeux du monde) *ils n'ont plus rien, et cependant ils possèdent tout* (2 Cor. 6, 10).



S'ils ont renoncé aux légitimes joies de la paternité et de la maternité charnelles, ils connaissent, à un titre unique et exceptionnel, les joies encore bien plus profondes de la *paternité spirituelle*. « Pour chacun et pour tous, Nous répétons ces mots que Nous écrivions dans notre exhortation apostolique *« Menti Nostrae »* : « Par cette obligation du célibat, *bien loin de perdre entièrement le privilège de la paternité, le prêtre l'accroît à l'infini*, car la postérité qu'il ne suscite pas à cette vie terrestre, *il l'engendre à la vie céleste et éternelle* ». (1)

Pour eux, le Christ sera toujours le meilleur et le plus sûr des appuis. « Ils reçoivent du *Rémunérateur céleste lui-même un don spirituel qui dépasse de loin « l'aide mutuelle » qu'il est donné aux époux de recevoir l'un de l'autre* » (2).

Pour eux, « la solitude du cœur » n'a rigoureusement aucun sens. La vie sacerdotale et religieuse *n'est pas une vie sans amour*, mais elle est une vie remplie et transformée par *un autre amour — l'amour du Christ et des âmes — incomparablement plus doux, plus fort et plus réconfortant que tous les amours humains*.

Tout cela devait être dit, sous peine de laisser dans l'ombre ce qui est proprement *l'essentiel* de la vie sacerdotale et religieuse.

Aux âmes sacerdotales et religieuses s'appliquent à un titre spécial les paroles brûlantes de l'apôtre Saint Paul : « *L'amour du Christ nous presse* (6 Cor., 5, 14)... *C'est pour lui que nous avons tout sacrifié* (Phil. 3, 8)... *Pour moi, vivre c'est le Christ*. » (Phil. 1, 21.)

*Et quand on aime le Christ au point de tout lui sacrifier et de faire de lui la raison d'être de sa vie, on ne peut plus se défendre du tourment de sa gloire et de l'angoisse du salut et de la sanctification des âmes.*

(1) et (2) S. S. Pie XII, Encyclique *Sacra Virginitas*.

Comprend-on maintenant la signification et la portée de cette doctrine capitale ?

Quand l'Eglise enseigne l'éminente supériorité de l'apostolat sacerdotal et religieux, elle ne méconnaît pas la réalité et l'importance de l'apostolat des laïques, et spécialement des chrétiens mariés.

Mais elle nous rappelle que dans la grande entreprise du salut du monde, *prêtres, religieux et religieuses occupent une place de choix* et jouent un rôle de premier plan, — eux dont la devise sera toujours : « *Notre vie au Christ et le Christ aux âmes* » ; — et que pour cette raison on appellera toujours à un titre tout spécial et dans le plein sens du terme : *apôtres du Christ Jésus*.



Fasse le Christ qu'on le comprenne de plus en plus. « Et que de nouvelles et plus nombreuses légions de prêtres, de religieux et de religieuses répondant en nombre et en qualité aux besoins actuels de l'Eglise, s'avancent au plus tôt pour cultiver la vigne du Seigneur. » (1).

---

(1) S. S. Pie XII, Encyclique *Sacra Virginitas*. — Déjà en plusieurs circonstances, le Saint Père avait rappelé la doctrine traditionnelle de la grandeur et de la supériorité de la vocation religieuse : Constitution apostolique *Sponsa Christi* (21 Novembre 1951) ; *Discours au Premier Congrès International des Religieuses Enseignantes*, 13 Septembre 1951 (Doc. Cath., 21 Oct. 1951) ; *Directives pour les Ordres et Congrégations religieuses de femmes* (Doc. Cath., 19 Oct. 1952), etc..

Sur le même sujet on pourra consulter entre autres :

- |              |   |
|--------------|---|
| S. S. Pie XI | : <i>Encyclique sur le Sacerdoce</i> (20 Déc. 1935).  |
| Mgr Ancel    | : <i>Vocation religieuse et vocation du mariage</i> (Compte rendu du Congrès des OEuvres de Rennes 1949). |

- Mgr Chappoulie : *La vocation religieuse chez les jeunes filles*, Lettre Pastorale Carême 1954.
- R. P. Camelot : *Virgines Christi* (Le Cœur et la Croix).
- Dom Marmion : *Sponsa Verbi : la Vierge consacrée au Christ* (Desclée de Brouwer).
- R. P. Perrin, O. P. : *La Virginité* (Cerf).
- Agnès Lamy : *La vie monastique et ses problèmes actuels* (*Dieu Vivant*, n. 7, 1946).
- H. Mogenet : *Mariage et Virginité* (« *Etudes* », Déc. 1946).  
*Le double témoignage du laïc et du religieux* (Ibid. Déc. 1947).
- R. P. de Soras, S. J. : *Les rôles respectifs du laïc, du prêtre et du religieux au sein de l'action ecclésiale* (*Revue de l'Action Populaire*, Juillet-Août 1954).
-

# BIBLIOGRAPHIE

---

*L'apostolat des laïcs* a fait l'objet, depuis quelques années, d'un immense travail de recherches et d'études d'ordre théologique et pastoral. On se contentera de signaler ici les principaux documents, ouvrages, revues et articles qui ont spécialement servi à la préparation du présent guide et qui pourraient aider le lecteur à approfondir certains points particuliers.

## I. — DOCUMENTS

### Documents Pontificaux.

- S. S. Pie XI : ENCYCLIQUE *Divini Illius Magistri*, 31 Déc. 1929.  
— *Quadragesimo Anno*, 15 Mai 1931.  
— *Ad Catholici Sacerdotii Fastigium*,  
20 Décembre 1935.  
— *Mit Brennender Sorge*, 14 Mars 1937.  
— *Divini Redemptoris*, 19 Mars 1937.
- S. S. Pie XII : ENCYCLIQUE *Summi Pontificatus*, 20 Oct. 1939.  
— *Mystici Corporis Christi*, 29 Juin 1943.  
— *Evangelii Praecones*, 21 Juin 1951.  
— *Sacra Virginitas*, 25 Mars 1954.
- Discours de clôture pour le Congrès Mondial de l'Apostolat des Laïques à Rome*, 14 Octobre 1951 (*Doc. Cath.*, 2 Déc. 1951) : véritable « charte de l'apostolat contemporain ».
- Allocution aux Hommes de l'Action Catholique italienne*, 12 Octobre 1952 (*Doc. Cath.*, 2 Nov. 1952).
- Exhortation aux Fidèles de Rome*, 11 Février 1952 (*Doc. Cath.*, 24 Février 1952).
- Message Pascal* de 1952 (*Doc. Cath.*, 18 Mai 1952).
- Discours aux nouveaux Cardinaux*, 20 Février 1946 (*Doc. Cath.*, 17 Mars 1946).
- Allocution aux Cardinaux et Evêques*, 2 Novembre 1954 (« *La Croix* », 9 Novembre 1954).
- Exhortation aux Curés et Prédicateurs de Carême de Rome*, 10 Mars 1955 (*Doc. Cath.*, 20 Mars 1955).
- Les principaux documents pontificaux se trouvent rassemblés (et commentés) dans deux excellents recueils :
- Mgr Guerry : *L'Action Catholique* (Desclée de Brouwer, 1936).  
Abbé E. Vauthier : *S. S. Pie XII et l'Apostolat des Laïques* (Imprimerie de l'Ami du Clergé, Langres, 1953).

On consultera aussi avec grand profit le recueil édité par *La Croix du Nord* (1, rue des Sept-Agaches, Lille) : *Les Grandes Encycliques Sociales de Léon XIII, de Pie XI, et les Documents Sociaux de Pie XII* (1945).

### Documents Episcopaux.

*Déclaration de l'A.C.A.* (1), Mars 1945 (*Doc. Cath.*, 10 Juin 1945).

— Mars 1946 (*Doc. Cath.*, 21 Jull. et 1<sup>er</sup> Septembre 1946).

— Mars 1950 (*Masses Ouvrières*, Juin-Jullet 1950).

*Déclaration doctrinale de l'Assemblée Plénière de l'Episcopat Français*, 28 Avril 1954 : *L'Eglise au sein du monde moderne et face aux civilisations nouvelles* (Bonne Presse).

*Note Doctrinale de l'A.C.A. sur l'Action Catholique spécialisée des Mouvements de Jeunes*, Mars 1955 (*Cahiers d'Action religieuse et sociale*, 15 Avril 1955).

Cardinal Suhard : *Essor ou déclin de l'Eglise* (1947).  
*Le Prêtre dans la Cité* (1949).

Cardinal Feltin : *Pour une action missionnaire*, Lettre pastorale, Carême 1955.

Mgr Guyot : *Un espoir de notre temps : des Foyers Chrétiens*, Lettre pastoral, Carême 1953.

Mgr Ancel : *Les Unions Paroissiales dans l'Apostolat contemporain*, Edition du Prado, 1947. Brochure très dense et très précieuse montrant les fonctions respectives et complémentaires de l'A. C. générale et de l'A. C. spécialisée.

## II. — OUVRAGES ET BROCHURES

Abbé R. Hasseveld : *Le Mystère de l'Eglise* (Editions de l'Ecole).

R. P. Clérissac : *Le Mystère de l'Eglise* (Cerf).

R. P. de Lubac, S. J. : *Catholicisme* (Cerf).  
*Méditation sur l'Eglise* (Aubier).

Chanoine J. Leclercq : *La Vie du Christ dans son Eglise* (Cerf).

R. P. Broutin, S. J. : *Mysterium Ecclesiae* (Orante).

Mgr Guerry : *Dans le Christ Total* (Desclée de Brouwer).

*L'Evêque* (Librairie Arthème Fayard).

(1) On sait que ces initiales (A.C.A.) servent à désigner l'Assemblée des Cardinaux et Archevêques de France.

- R. P. De Montcheuil, S.J. : *L'Eglise et le Monde actuel* (Témoignage Chrétien).  
*Aspects de l'Eglise* (Cerf).  
*Mélanges Théologiques* (Aubier).
- R. P. Congar, O.P. : *Jalons pour une Théologie du Laïcat* (spécialement le chapitre VIII : les laïcs et la fonction apostolique de l'Eglise). (Edit. du Cerf.)  
*Esquisses du Mystère de l'Eglise* (Cerf).
- R. P. Congar, O.P. et R. P. Varillon, S.J. : *Sacerdoce et Laïcat dans l'Eglise*. (Vitraill.)
- Chanoine Tiberghien : *L'Action Catholique. Expériences passées. Vues d'avenir*. (Editions « Comprendre » Lille, 1945.)  
*L'Action Catholique. Précisions nouvelles*. (Editions J.E.C.F., 1948.)
- Abbé Godin : *La France, Pays de Mission ?* (Cerf, 1943).
- Chanoine Boulard : *Problèmes Missionnaires de la France Rurale* (2 vol. 1945) (Cerf).
- Abbé Michonneau : *Paroisse, Communauté Missionnaire* (Cerf, 1945).  
*L'Esprit Missionnaire* (Cerf, 1950).
- R. Voillaume : *Au Cœur des Masses*, 4<sup>e</sup> édition, 1953 (Cerf).
- J. Carlyl et V. Portier : *La Mission des laïcs dans l'Eglise* (1949). (Editions Chronique Sociale de France.)  
*Les Exigences sociales de l'Apostolat* (1950). (Ibid.)
- La vocation à l'apostolat laïc* (Rapport des Journées d'Aumôniers d'A.C.J.F., 1939).
- Perspectives Apostoliques* (Rapport des Sessions Régionales d'études de l'A.C.O., 1954).
- Les Unions Paroissiales des Hommes* (Manuel abrégé édité par la F.N.A.C., 12, rue Edmond-Valentin, Paris, 7<sup>e</sup>).
- L.F.A.C.F. : *Manuel Pratique des Sections Paroissiales*, 98, rue de l'Université, Paris, 7<sup>e</sup>.
- R. P. Plus, S.J. : *Rayonner le Christ* (Apostolat de la Prière).
- Dom Chautard : *L'Ame de tout Apostolat* (Office Français du Livre).
- H. Duméry : *Les Trois Tentations de l'Apostolat Moderne* (Cerf, 1948).
- Mgr Suenens : *L'Eglise en état de mission* (1955).  
2<sup>e</sup> Edition. Desclée de Brouwer.

On lira aussi avec grand intérêt les comptes-rendus des *Congrès Nationaux de l'Union des Œuvres*, et spécialement :

*Paroisse : Chrétienté Communautaire et Missionnaire* (Besançon, 1946).

*Évangélisation* (Bordeaux, 1947).

*Structures Sociales et Pastorale Paroissiale* (Lille, 1948).

*Pastorale Familiale* (Rennes, 1949).

### III. — REVUES

Outre les Revues Familiales déjà signalées dans les Volumes I et II :

*Masses Ouvrières*, 12, avenue Sœur-Rosalie, Paris, 13°.

*Témoignage*, Bulletin mensuel de l'A.C.O., 160 bis, rue du Temple, Paris, 3°.

A. C. I. : *Lettre aux Dirigeants* ;

— : *Courrier des Militants*, 3 bis, rue François-Ponsard, Paris, 16°.

*Cahiers du Clergé Rural*, 13, rue du Dr Roux, Paris, 15°.

*Mon Village*, —

*Directives Rurales*, —

*Cahiers d'Action Religieuse et Sociale* et

*Revue de l'Action Populaire*, 15, rue Marcheron, Vanves (Seine).

*La France Catholique* (Hebdomadaire de la F.N.A.C.), 12, rue Edmond-Valentin, Paris, 7°.

*France-Monde Catholique*, organe mensuel de la F.N.A.C.

*L'Echo des Françaises*, journal de la L.F.A.C.F.

*Notre Tâche*, courrier mensuel des militantes.

*Travillons*, Revue mensuelle des Cadres de la L.F.A.C.F., 98, rue de l'Université, Paris, 7°.

### IV. — ARTICLES

*Catholicisme Hier, Aujourd'hui, Demain* : Articles *Action Catholique* (Mgr Guerry) et *Action Catholique Française* (Mgr Courbe)

Mgr Garonne : *L'Action Catholique : collaboration des laïques à l'apostolat hiérarchique* (*Semaine Religieuse de Toulouse*, 9 Avril 1948).

Abbé Hasseveld : *Mission de l'Eglise, Mission du Sacerdoce, Mission du Laïc* (*Masses Ouvrières*, Juillet 1948).

R. P. de Soras, S.J. : *La vocation de l'Eglise dans le Monde* (*Revue de l'Action Populaire*, Avril 1954).

*Les rôles respectifs du laïc, du prêtre et du religieux au sein de l'action ecclésiale* (*Ibidem*, Juillet-Août 1954).

*La Théologie et les Laïcs* (dans *La Croix* du 12 Octobre 1954 signalant un double article paru dans *l'Osservatore Romano* du 15 et du 16 Septembre 1954).

# TABLE DES MATIÈRES

---

Préface. Introduction et plan .....	7
-------------------------------------	---

## PREMIÈRE PARTIE

<b>La vraie nature de l'apostolat chrétien .....</b>	<b>11</b>
Chapitre Premier. — <b>Etre apôtre, qu'est-ce que c'est ?</b>	13
Article Premier : Etre apôtre c'est faire connaître et aimer le Christ dans l'Eglise..	13
Article Second : Formules équivalentes .....	23
Chapitre Second. — <b>Les grandes lois de l'apostolat..</b>	29
Article Premier : L'exigence fondamentale : une étroite union au Christ .....	29
Article Second : Les grands moyens de l'exemple, de la prière et du sacrifice...	30
Article Troisième : Techniques et méthodes.....	35
Chapitre Troisième. — <b>Les différentes formes de l'apostolat laïque .....</b>	<b>37</b>
Article Premier : Action individuelle et action collective .....	37
Article Second : Action spécialisée et action générale .....	38
Note : Apostolat et action temporelle...	42

## DEUXIÈME PARTIE

<b>Le devoir de l'apostolat .....</b>	<b>45</b>
Chapitre Premier. — <b>Le devoir général de l'apostolat : tout fidèle a le devoir d'être apôtre .....</b>	<b>47</b>
Article Premier : Sens de la formule.....	48
Article Second : Motifs de cette obligation.....	48
Article Troisième : Portée de cette obligation.....	53
Article Quatrième : Limites de cette obligation.....	55
Chapitre Second. — <b>Le devoir de telle ou telle forme d'apostolat : tout fidèle a le devoir de pratiquer la forme d'apostolat qui correspond à ses aptitudes et à ses possibilités réelles .....</b>	<b>57</b>
Article Premier : Les conséquences du point de vue négatif .....	58
Article Second : Les conséquences du point de vue positif : .....	60
- les aptitudes (ou charismes)..	61
- les possibilités réelles .....	64



Chapitre Troisième. — Quelques corollaires pratiques...	67
1. Le sens de la vocation apostolique particulière...	67
2. La solution des conflits de devoirs.....	67
3. Le prêtre « éveilleur d'âmes apostoliques ».....	69

### TROISIÈME PARTIE

Les différentes modalités de l'apostolat conjugal .....	71
Article Préliminaire : Qu'est-ce que l'apostolat du foyer ? .....	73
Plan de la Troisième Partie. ...	76

### PREMIÈRE SECTION

Les conditions fondamentales pour l'apostolat du foyer.	77
Chapitre Premier. — Les connaissances indispensables.	77
Chapitre Second. — Les qualités et les vertus fondamentales des apôtres mariés..	79
Un profond accord sur leur apostolat .....	80
L'amour du Christ .....	81
Un amour désintéressé des âmes et de leur salut .....	82
Une courageuse fierté de sa foi..	83
Une profonde humilité .....	83
Un esprit de douceur et de serviabilité .....	85
Le sens de la prière .....	86
Le sens de la mortification .....	87
Conclusion de la Première Section .....	89

### DEUXIÈME SECTION

L'apostolat d'existence (ou du témoignage de vie) ....	93
Chapitre Premier. — Nature et importance.....	93
Article Premier : Sa nature .....	93
Article Second : Son importance .....	94
Chapitre Second. — Les exigences négatives de l'apostolat d'existence (ou les fautes à éviter) .....	99
L'orgueil .....	100
L'égoïsme à deux .....	101
Le manque de certaines vertus naturelles .....	103
Le manque du sens de l'Eglise..	104
Le manque d'amour conjugal ...	105
Le manque de joie .....	106

Chapitre Troisième. — <b>Les exigences positives de l'apostolat d'existence ou le portrait du foyer rayonnant chrétien..</b>	107
Article Premier : Pour être un foyer rayonnant il faut être un foyer heureux....	108
Article Second : Pour être un foyer rayonnant il faut être un foyer très uni et très aimant .....	113
Article Troisième : Pour être un foyer rayonnant il faut être un foyer très ouvert.	114
Article Quatrième: Pour être un foyer rayonnant il faut être un foyer « en ordre »: fécondité, éducation, chasteté compétence professionnelle et ménagère .....	116
Article Cinquième: Pour être un foyer rayonnant il faut être un foyer profondément surnaturel .....	123
Conclusion. — <b>Les trois aspects du rayonnement du foyer</b> .....	131
1. Un exemple encourageant et entraînant .....	131
2. Un objet d'admiration et un motif d'attrance vers le Christianisme .....	132
3. Un signe qui révèle le Christ.	133
Conclusion de la Deuxième Section .....	134
<b>TROISIÈME SECTION</b>	
<b>L'Apostolat des activités.</b> .....	135
Article Préliminaire : <b>Nature — Importance — Espèces</b>	135
Chapitre Premier. — <b>Activités apostoliques privées des chrétiens mariés</b> .....	139
Ce qu'on entend par activités apostoliques « privées » .....	139
Le vrai ressort : la charité.....	140
Quelques exemples d'application.	142
Services mutuels .....	145
Chapitres Second et Troisième. — <b>Activités apostoliques officielles des chrétiens mariés</b> .....	147
Article Préliminaire : Remarques générales .....	147
Chapitre Second. — <b>Dans l'Action Catholique générale</b>	151
Article Premier : Notions préliminaires sur l'A. C. générale .....	151

Article Second	: Les grands problèmes de l'Action Paroissiale .....	152
	I. Problèmes du culte et de l'en- seignement religieux .....	153
	II. Problèmes des écoles chrétiennes .....	155
	III. Problèmes des œuvres paroissiales .....	156
Article Troisième	: Le triple rôle de l'A. C. paroissiale par rapport au clergé .....	158
	1. Rôle de libération .....	159
	2. Rôle de complément .....	159
	3. Rôle d'information .....	160
<b>Conclusion</b>	: <b>La paroisse communauté missionnaire</b> ....	163
<b>Chapitre Troisième.</b>	<b>— Dans l'Action Catholique spécialisée (ou Action de milieu)....</b>	171
Article Premier	: Notions préliminaires sur l'A. C. spécialisée .....	171
Article Second	: La notion de milieu et les principes directeurs de l'A. C. spécialisée .....	173
Article Troisième	: Les grands traits de l'Action Catholique spécialisée .....	176
	1. Un amour apostolique du milieu	176
	2. Une présence chrétienne rayonnante dans le milieu .....	177
	3. Un souci d'intense vie spirituelle .....	180
	4. Une volonté de transformation chrétienne du milieu .....	181
	5. Un souci d'action collective, de soumission à la hiérarchie .....	183 184
	de large compréhension chrétienne ....	186
Article Quatrième	: Les foyers dans l'Action Catholique spécialisée : A.C.O., A.C.I., M.F.R. ....	187
<b>Conclusion</b>	: <b>Apostolat « en foyer » ?</b> .....	195
<b>Note sur les groupes de foyers</b>	.....	197
<b>Conclusion générale</b>	.....	203
<b>Appendice</b>	: <b>Supériorité de l'apostolat sacerdotal et religieux</b> .....	207
<b>Bibliographie</b>	.....	225
<b>Table des matières</b>	.....	229



Achévé d'imprimer le 31 Décembre 1959  
sur les presses de  
l'Imprimerie du Commerce  
Quimper (Finistère)

Représentant pour le Canada :

LES ÉDITIONS OUVRIÈRES

1019, Rue St-Denis, MONTRÉAL